Soo
2996



Photo LE JOUR: Pierre Boisclair

Six jours après l'explosion de McMasterville

Les familles ignorent quand elles pourront enterrer leurs morts

(A.D.) — Les familles de huit victimes de l'explosion d'une usine de la Canadian Industries Limited (CIL) à McMasterville, ignorent toujours quand elles pourront inhumer leurs morts.

Le syndicat et la compagnie tentent quelques démarches auprès du coroner afin d'obtenir le permis d'inhumation. Mais les indispensables examens d'experts sur les restes des victimes n'ont pu être tenus hier.

Le syndicat des employés, affilié à la CSN, se propose de tenir une cérémonie officielle et collective en l'église Saint-Mathieu-de-Beloeil jeudi matin. L'évêque du diocèse, Mgr Sanschangrin, doit prononcer l'homélie. Mercredi en soirée, les syndiqués et la population pourront transmettre leurs condoléances aux familles éprouvées au centre culturel de l'endroit.

Entre-temps, la compagnie a commencé à reprendre ses employés hier selon un ordre d'ancienneté. Ceux-ci sont affectés à d'autres opérations de l'établissement ou au nettoyage du bâtiment détruit par une violente explosion. On ne cache pas, cependant, du côté syndical, que pour une centaine des 600 employés parmi les plus jeunes, la reprise du travail prendra du temps.

Par ailleurs, ce matin, les employés de la CIL à Nitro, eux-aussi affiliés à la CSN, participent à une messe en plein air aux barrières de l'usine. Dans cette usine où la compagnie a refusé la constitution d'un comité paritaire de sécurité, les employés craignent pour leur vie.

DEPOT D'
2e-03-76 00107 1-90S 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le mardi 7 octobre

plutôt ensoleillé
aperçu pour demain:
beau et doux

Celsius (°C)

minimum 0
maximum 10

Deuxième année — No 181 | 14 pages | 25 cents | 1975

Grève générale le 15 octobre?

Postes: la tension monte



Tout a été employé hier soir pour déloger de la banque new-yorkaise l'homme qui prétendait appartenir à l'Armée de libération symbionèse: bombes lacrymogènes, aussi bien que fusils à mires téléscopiques... (Téléphoto: PA)

Patricia Hearst contre 6 otages

NEW YORK (AFP, AP) — Un homme armé prétendant appartenir à l'Armée symbionèse de libération (SLA) a pris hier soir dix personnes en otages dans une banque de Manhattan et a demandé la libération de Patricia Hearst, dix millions de dollars en or et la libération d'autres membres de la SLA. Mais, à mesure que les heures passaient hier soir, trois puis quatre otages ont été libérés. Si plusieurs centaines de policiers étaient toujours autour de la banque, il semblait tard hier soir que l'on s'acheminait vers l'épilogue de cette affaire.

Il y a trois jours, l'Armée symbionèse de libération avait publié un communiqué affirmant qu'elle existait toujours et prouverait son existence.

Par ailleurs, Patricia Hearst aurait admis sa participation à plusieurs actions armées de la SLA notamment une attaque de banque, et serait prête à témoigner en contrepartie d'une éventuelle immunité, affirmait hier le "New York Post".

Le quotidien du soir new-yorkais donne comme source de son information, les milieux proches des psychiatres qui ont longuement interrogé Patty Hearst depuis plusieurs jours à la demande du tribunal de San Francisco devant lequel elle a été inculpée.

Cependant, aussi bien James Brown, au nom de l'accusation, qu'Alberta Johnson, l'un des avocats de la défense, ont immédiatement démenti le changement d'attitude de la fille du propriétaire du San Francisco Examiner.

Confession

Selon le "Post", Patty Hearst aurait décidé de "coopérer avec la justice" après une entrevue avec son avocat Lee Bailey, un des plus réputés avocats d'assises des Etats-Unis. M. Bailey lui aurait fait comprendre que c'était la seule façon pour elle d'éviter une lourde peine de prison.

Patty Hearst, précise le journal, aurait en particulier confessé sa participation à l'attaque d'une banque, le 21 avril dernier, à Carmichael, en Californie. A cette occasion, une passante fut tuée accidentellement au cours de la fusillade.

les consommateurs

Ford paiera pour la rouille...

La compagnie Ford of Canada a cédé. Elle a fait savoir officiellement, hier, qu'en vertu d'un programme d'"ajustements", elle offrait une compensation aux propriétaires de modèles récents qui ont dû faire effectuer des réparations à leurs voitures rongées par la rouille prématurée.

Ford a déjà effectué des réparations gratuites — ou à coût minime — sur quelque 10,000 véhicules des modèles 1970 à 1974. L'Association pour la protection des automobilistes (APA) avait accusé Ford d'avoir caché ce programme qui offre, en fait, une "garantie secrète". Seuls les clients qui se plaignaient profitaient des réparations.

L'APA a dévoilé des documents confidentiels de Ford admettant que ses voitures de 1970 à 1974 étaient rongées prématurément par la rouille.

Notre chronique en page 2

par Alain Duhamel

Le climat des relations entre le ministère des Postes et ses employés, plus calme pendant les travaux d'un bureau de conciliateurs, s'envenime déjà alors que les parties en cause étudient le rapport de conciliation. On estime que les postiers pourraient déclencher la grève la semaine prochaine.

Ce rapport, remis par le juge Jean Moisan vendredi dernier à la Commission des relations de travail dans la fonction publique fédérale, devrait être rendu public ces jours-ci.

Alors que le gouvernement fédéral se préparait à un arrêt de travail en postant plus tôt les chèques d'allocations familiales, le Syndicat des postiers du Canada (SPC) accusait l'employeur de se livrer à un tripotage du rapport de conciliation.

Vendredi dernier, selon les affirmations du SPC, le bureau de conciliation remettrait une version finale de son rapport après avoir obtenu trois prolongations de mandat. Or, depuis, le représentant syndical au bureau de conciliation, aurait subi des pressions du juge Moisan dans le but de modifier certains aspects du rapport.

On sait que le délégué syndical, M. Irving Gaul, a rédigé de son côté un rapport minoritaire, ce qui tend à indiquer que les postiers ne se satisferaient guère du rapport majoritaire.

Les dirigeants du syndicat annonceront la recommandation qu'ils feront à leur 22,000 membres aujourd'hui ou demain. Par la suite, les unités locales se réuniront à travers le Canada pour décider de l'action à suivre. Les postiers pourraient déclencher une grève dès le 15 octobre prochain.

"Toute tentative de la part du juge Moisan ou de M.Jacob Finkelman (président de la Commission des relations de travail dans la fonction publique fédérale) ou du Conseil du trésor visant à modifier ce rapport prouvera une fois pour toutes que le processus de conciliation n'est rien de plus qu'un autre instrument du gouvernement pour tromper ses employés" affirme M. Joe Davidson, le président du SPC.

Faut-il s'attendre à une espèce de guerilla entre les parties en cause jusqu'à ce qu'elles aient toutes deux indiqué leur réaction à ce rapport? "On ne se surprend plus de rien" commente M. Marcel Perreault, président des postiers de la région de Montréal.

Le gouvernement fédéral n'a pas l'habitude de se prononcer avant ses employés dans les cas difficiles de relations de travail.

Goldbloom est "déçu"

ITT pollue le St-Laurent

par Jacques Guay

Québec — Après avoir reçu $7.2 millions de subventions pour traiter ses eaux usées, la compagnie I.T.T. Rayonier-Québec pollue à ce point le fleuve Saint-Laurent à Port-Cartier que le ministère de l'Environnement a dû la mettre en demeure de nettoyer les berges du fleuve.

Le ministre responsable Victor C. Goldbloom se dit "déçu" par l'attitude de la compagnie et menace d'intenter des poursuites judiciaires si elle ne s'amende pas.

Nos informations, page 4

Attention, vous tenez une pièce de collection!

Chers lecteurs, LE JOUR vous offre, coup sur coup, aujourd'hui et demain, deux pièces de collection. La première, vous la tenez entre vos mains. Ce numéro 181 du JOUR est le dernier à paraître en grand format. C'est en effet demain, 8 octobre, que LE JOUR sort son premier numéro sur format tabloid, c'est-à-dire la moitié du format actuel.

Donc, demain, autre pièce de collection. LE JOUR dans sa nouvelle formule comptera ordinairement 36 pages et se vendra au même prix, qu'actuellement. Le nouveau JOUR sera plus abordable de format et se veut aussi plus accessible de ton et de contenu. Il abondera en chroniques variées et reflétera la vie des Québécois dans tous ses aspects. LE JOUR sera plus que jamais le quotidien national des Québécois. Votre quotidien.

Loi 22

Le MQF prépare l'offensive

par Pierre Tanguay

Dénonçant à son tour comme un retour au principe du libre choix des parents la solution que le ministre Garneau a apportée au problème linguistique de St-Léonard, le Mouvement Québec français (MQF) a lancé hier une campagne publique de financement dans le but de préparer l'offensive d'automne contre la loi 22.

Cette offensive pourrait comporter des manifestations devant le parlement. "C'est là que doit se passer l'événement cet automne" affirme le président du MQF. M. François-Albert Angers. Aucun plan d'action n'a toutefois été tracé clairement à ce moment-ci.

Le MQF a besoin de $50,000 cette année pour financer sa campagne contre la loi 22 et fait appel massivement, pour la première fois, au grand public. Le MQF demande donc aux citoyens de devenir des "membres de soutien" du mouvement en achetant une carte de membre à $2.00.

Le MQF avait réussi à vivre et à survivre jusqu'à maintenant grâce à l'appui des centrales syndicales qui ont maintenant "d'autres chats à fouetter" avec les négociations de la fonction publique.

Les vins
ANTONIN RODET



sont aussi bons qu'on le dit $6.95

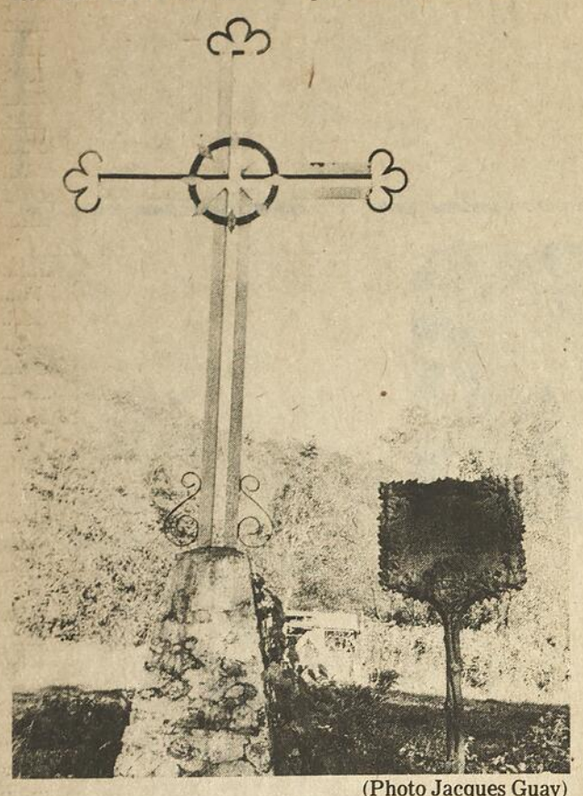
les régions

L'histoire de la Nouvelle-France est aussi inscrite à St-Augustin

par Jacques Guay

Saint-Augustin — 1694-1720. En ce lieu fut érigée en 1694 la première chapelle de Saint-Augustin qui resta ouverte au culte jusqu'à la construction de l'église paroissiale en 1720.

La plaque est toute rouillée, sur le bord de la petite route de terre, le chemin du Roy, dans un champ.



(Photo Jacques Guay)

Perdu dans les broussailles, derrière une croix en aluminium (1) les fondations de la première église. . .

Bien cachée

Il faut vraiment la chercher attentivement pour la voir. C'est tout près de la côte Racette reliant le vieux chemin au nouveau village de Saint-Augustin qui s'étend le long de la 138, un mille plus haut. C'est à environ trois milles à l'est de la maison Quézel, du côté de Cap-Rouge.

Un quart de mille plus loin, toujours vers l'est en bas de la côte à Gagnon, une autre plaque, tout aussi rouillée, derrière un chalet abandonné sur un terrain privé. A côté une croix, apparemment en aluminium, sans doute un hasard prémonitoire. Tout autour des pierres, comme un reste de sciage: "le 8 juillet 1720 sous le règne de Louis XIV fut ici posés la première pierre angulaire de la première église paroissiale de Saint-Augustin ouverte au culte de 1728 à 1817".

La pétition

Il faut avoir de bons yeux pour découvrir le site. Suivez la ligne de transmission, le bout d'un potager, c'est un peu à gauche d'un "bulldozer".

Vraiment la direction générale du patrimoine aux Affaires culturelles a de l'ouvrage à faire dans le coin.

Par ailleurs le courrier continue de s'accumuler au comité de citoyens où on a à ce jour dépassé largement le cap des 2,000 réponses à la pétition publiée dans Le JOUR.

M. Raymond Gingras a envoyé avec sa signature une photocopie de l'arbre généalogique de sa famille. "Charles Gingras, écrit-il fut l'un des premiers défricheurs de Saint-Augustin dès 1671. Il y mourut en 1710. Après neuf générations la dernière partie de sa terre fut achetée en 1965 par l'Université Laval".

Après 300 ans

J'ai retrouvé, dimanche, une autre plaque, plus proche de la zone expropriée vis-a-vis la ferme de l'université. Toujours le long du chemin du Roy. Elle indique l'endroit où s'est installé Charles Gingras en 1671. Elle repose en paix dans les mauvaises herbes d'un petit clos.

C'est ainsi que la maison Soulard à la côte à Gagnon, sur environ quatre milles, s'écrit tout à l'histoire d'un des premier établissements de la Nouvelle-France. Certains colons y auraient fait souche peu après la fondation de Québec, bien avant la construction de la première chapelle.

Pour Gaston Brault, un gréviste de la United Aircraft, la bataille de Saint-Augustin est la sienne. Il a écrit:"Ayant vécu la grève à la United Aircraft je comprend maintenant qu'il faut tout mettre en oeuvre pour contrecarrer la prostitution aux intérêts étrangera, prostitution pratiquée au grand jour par ce gouvernement qui est prêt à vendre patrimoine et citoyens par intérêts mesquin".

Quant à cet étudiant de Cabano, il affirme: "Etant de Cabano je suis bien placé pour vous dire que la persévérance demeure notre maîtresse..."

les consommateurs

Quand la caissière aura l'air d'un ordinateur...

par Louis Fournier

"Une innovation comme le système de caisses électroniques dans les supermarchés peut comporter autant de dangers cachés que d'avantages éventuels".

C'est là l'opinion prudente du **ministère fédéral de la Consommation et des Corporations,** exprimée hier, au nom du ministre André Ouellet, par le député libéral de Maisonneuve-Rosemont à Ottawa, M. Serge Joyal, lors du congrès annuel de l'**Association des détaillants en alimentation du Québec,** à Montréal.

Le ministre Ouellet a eu l'occasion, récemment, de visiter le premier système de caisse automatique au Canada, celui de **Steinberg's - Miracle Mart** à Dorval. M. Ouellet a "vraiment été impressionné" par ce système et il se dit convaincu de ses possibilités, à condition qu'il respecte les droits des consommateurs. Une grosse condition!

C'est quoi ça?

Mais quel est donc ce fameux système? Chez Steinberg, il comprend un lecteur optique relié à un mini-terminal et à une caisse électronique. A partir du code inscrit sur l'article en vente, le lecteur obtient du mini-terminal le prix, l'identité du produit et la marque. Le tout est alors projeté sur un écran qui permet au client et au caissier de vérifier les données — imprimées, entretemps, sur une facture à l'intérieur de la caisse. L'ordinateur fait ensuite l'addition et calcule la taxe.

Pour les commerçants, un tel système offre infiniment davantages et des profits accrus. Pour les consommateurs, ce n'est pas aussi clair.

Bien sûr, les files d'attente seront plus courtes, le service plus rapide et il sera plus facile de se procurer des produits frais grâce à un inventaire amélioré. La facture sera également plus détaillée et pourra servir à dresser le budget des prochains achats. Enfin, le prix unitaire des articles sera indiqué sur les tablettes, rendant ainsi la comparaison plus aisée.

Pourtant, "la possibilité d'abus existe", avoue-t-on poliment au ministère fédéral de la Consommation.

Des dangers

Par exemple, les consommateurs ont des raisons de craindre que les "supermarchés automatisés" changent les prix tout à coup, dans l'ordinateur, sans que les acheteurs ne s'en rendent compte. Or, comme les prix ne seront plus indiqués sur les articles — mais sur les tablettes —, il faudra que le consommateur marque les prix lui-même sur les articles, au crayon. Mais qui le fera?

La vitesse de l'ordinateur et l'absence de prix sur les articles rendent aussi la comparaison des prix plutôt difficile. "Il y a danger que le consommateur perde la notion des prix", dit-on au ministère, ce danger n'existe pas aujourd'hui grâce à la présence de l'étiquette".

Le représentant du ministère fédéral de la Consommation a souhaité candidement, hier, que les supermarchés fassent "profiter leurs clients des économies réalisées tout en leur offrant des produits de qualité supérieure et un meilleur service". Il souhaite aussi que les prix programmés dans l'ordinateur correspondent aux prix indiqués sur les étagères.

Une loi?

"Si l'on violait délibérément les règles du jeu, a prévenu le député Joyal, il faudrait alors adopter des mesures législatives pour protéger les consommateurs". Et d'ajouter, du même souffle: "Nous espérons que de telles mesures ne seront pas nécessaires".

Gageons le contraire!

Pour civiliser le nouveau système des caisses automatiques, le ministère propose plutôt aux détaillants d'adopter eux-mêmes un code d'éthique qui pourrait, par exemple, assurer aux clients l'usage d'un lecteur pour vérifier les prix. "Un code d'éthique connu du public, selon M. Joyal, qui tiendrait compte des inquiétudes du consommateur et contribuerait à les calmer (sic), faciliterait certainement l'examen impartial du système".

Dansez maintenant!

"Dansez si vous le voulez mais gare aux contrats!"

C'est l'avertissement servi par le ministère ontarien de la Consommation aux gens intéressés à suivre des cours de danse et qui signent des contrats avec des "studios" spécialisés dans l'extorsion plus que dans le nombre de pas dans un cha-cha, semble-t-il.

Par exemple, une jeune fille a signé un contrat de $636.50 par mois, pour 18 mois, alors qu'elle ne gagnait que $165 par semaine! Règle générale, un club ou studio de danse n'exige pas une cotisation d'entrée élevée mais offre des cours à un prix si excessif que vous ne saurez plus sur quel pied danser.

Avant de signer quoi que ce soit, suivez les conseils suivants: 1-Tâchez de signer un contrat d'une aussi courte durée que possible 2-Assurez-vous que vous pouvez faire les paiements requis: ce qui parait peu par semaine peut être fort élevé à la longue 3 - Ne signez jamais deux contrats en même temps: terminez une série de leçons avant de vous engager à suivre la seconde 4 - Songez à d'autres moyens de vous divertir si votre seul but est de vouloir rencontrer des gens.

A cause de Mirabel

Boom du logement à Saint-Eustache

MONTREAL (PC) — Le nouvel aéroport de Mirabel est à l'origine d'un "boom" du logement dans la localité de St-Eustache, située à mi-chemin entre Montréal et son nouvel aéroport international, selon un groupe d'études provincial.

Le groupe d'études, dirigé par M. Guy Legault, directeur à la planification de Montréal, prédit en effet dans son plus récent rapport que la population de St-Eustache pourrait fort bien passer de 18,000 à 50,000 habitants d'ici l'an 2001.

Dans le cadre d'un important programme de développement, la localité se propose de construire de nouveaux logements pour accommoder des personnes aux revenus divers.

Le groupe d'études, qui rassemble présentement des informations portant sur un certain nombre de villes du Québec, doit présenter un rapport complet le 31 décembre.

Le pipeline est bloqué à Cornwall

CORNWALL, Ont. (PC) — La construction du pipeline destiné à alimenter Montréal en pétrole brut de Sarnia a été interrompue dans la région de Martintown, à l'est de Cornwall.

M. Philip Robertson du bureau torontois de l'Interprovincial Pipeline, a déclaré ne pas connaître exactement les raisons de cet arrêt des travaux, ajoutant qu'il pourrait s'agir d'une question d'expropriation. Les audiences tenues aux fins d'expropriation se poursuivent en effet et certains lots de terrain n'ont pas encore été obtenus, a-t-il dit.

Un porte-parole de la Loram International Ltd. de Calgary, maître d'oeuvre du projet, a confirmé de son côté que l'entreprise avait arrêté les travaux.

La construction du pipeline avait déjà soulevé l'opposition de certains agriculteurs de la région, la semaine dernière; ces derniers avaient affirmé que les procédures suivies dans l'exécution des travaux allaient à l'encontre des garanties de l'Interprovincial Pipeline et de l'Office national de l'énergie selon lesquelles ces travaux ne devaient imposer qu'un minimum d'inconvénients aux agriculteurs.

A la suite d'une réunion entre des responsables de l'ONE et des dirigeants de Loram International et de l'Interprovincial, les représentants de cette dernière entreprise ont accepté d'adopter des critères de sécurité améliorés.

PARTICIPEZ À LA RELANCE DU "JOUR"

DU 8 OCTOBRE 1975 AU 17 OCTOBRE 1975

Le Jour met sur pied une équipe de crieurs sur le territoire de Montréal.

Nous avons besoin de jeunes dynamiques à toutes les intersections importantes de la ville, ainsi qu'aux portes des maisons d'enseignement (cegeps, universités et autres).

CONDITIONS

1) Intéressé à la croissance du "Jour"

2) Disponible le matin du 8 octobre au 17 octobre sauf le samedi.

3) Possibilité de continuer après le 17

4) Rémunération: selon les normes du milieu.

COMMUNIQUEZ AVEC MICHEL GAGNÉ A

331-8961 POSTE 246

au jour le jour

A MONTREAL

• Clinique de sang de la Croix-Rouge: Université de Montréal, immeuble principal, aile U-1, 2900, boul. Edouard-Montpetit, de 10h à 16h.

• Assemblée générale d'information de tous les étudiants du Département des sciences sociales, à 12h30, à l'amphithéâtre, F, pavillon des Sciences sociales, Université de Montréal.

• Panel sur le statut de la secrétaire organisé par l'Association nationale des secrétaires, section Ville-Marie, de 18h à 20h, à l'hôtel Reine-Elizabeth.

• Réunion d'information sur les problèmes de la Commission scolaire Jérôme-Le Royer, organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, section Saint-Léonard, à 20h, au sous-sol du presbytère de l'Eglise Saint-Léonard, 5525 est, rue Jarry.

• Ralliement public de Jacques Lavoie, candidat du Parti conservateur dans Hochelaga, à 20h, à la salle paroissiale Notre-Dame de l'Assomption, 3233, rue Hochelaga. Invités: MM. Robert Stanfield, Claude Wagner, Roch Lasalle et Howard Graftey.

• Assemblée générale des membres du Parti québécois, comté Mont-Royal, à 19h30, à l'Agora de l'école Pierre Laporte, 1101 boul. Rockland. Sujet: Election à l'exécutif et conférence de M. Jean-François Bertrand.

Ailleurs au Québec

Rivière-du-Loup: Symposium annuel de l'Association des Commissaires industriels du Québec, au Motel Universel.

Vente des lunettes

Les opticiens réclament un moratoire de trois ans

QUEBEC (PC) — L'Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec réclame un moratoire de trois ans sur les dispositions de la nouvelle loi sur les professions qui permettent aux optométristes de vendre des lunettes.

C'est ce qu'a révélé le président de l'ordre, M. Marc Cossette, dimanche, à l'issue d'un congrès de deux jours tenu à Québec.

Selon M. Cossette, le moment est venu pour le gouvernement d'amender la loi qui régit la profession des opticiens de manière à leur assurer l'exclusivité de la fabrication des verres correcteurs et garantir un meilleur service au public.

"Que le gouvernement nous exclue de la loi 250 sur l'Office des professions, s'il a l'intention de nous traîner encore dix ans... Nous, nous ne pourrons pas attendre plus longtemps", a déclaré le président de l'Ordre des opticiens d'ordonnance.

Partage des spécialités

M. Cossette a attribué aux lenteurs administratives du mécanisme de l'Office des professions les problèmes que les opticiens continuent de connaître, principalement en ce qui concerne le partage des spécialités dans l'exploitation du commerce des lunettes.

Selon lui, la nouvelle loi est venue amplifier le problème du chevauchement des deux spécialités.

"Les optométristes sont dans une situation unique, a-t-il souligné, puisqu'ils remplissent eux-mêmes les ordonnances qu'ils préparent, comme si les médecins continuaient de remplir leurs ordonnances au lieu de les confier aux pharmaciens."

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste; $60.00 par année $32. par six mois et $18.00 par trois mois. Edition du samedi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Editorialistes: Yves Michaud, Laurent Laplante, Jacques Parizeau.

Chef de pupitre: Roch Côté; adjoint: Jean-Noël Bilodeau.

Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Guy Rochette, Jean Chartier, Pierre Sormany, Antoine K. Char. Jacques Keable.

Informations générales: Alain Duhamel, Louis Fournier, Pierre Tanguay, Robert Lévesque et Gisèle Tremblay.

Culture populaire: Henri Jalbert, Jean-Pierre Tadros, Bruno Dostie, Christian Nobert, Kathleen Francoeur, Pierre Vallières, André Chartrand.

Photographie: Antoine Désilets, Claire Beaugrand-Champagne, Pierre Boisclair.

Caricature: Berthio

ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration: Jacques Parizeau

Directeur administratif: Jean-Pierre Nepveu

Comptable: Ginette Roy

Assistante comptable: Johanne Marier

Tirage: Michel Gagné Roland Legault

Publicité: Directeur, publicité locale et nationale: Marcel Pinsonnault

Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Robert Pépin, Francine Tremblay

Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy

Petites annonces et avis légaux: Hélène Lespérance

LE JOUR

Chez les policiers de la CUM

Un "lavage de linge sale" à huis clos...

par Robert Lévesque

C'était le huis-clos le plus impénétrable, hier, autour des deux assemblées spéciales que tenaient les policiers de la CUM au siège-social de leur Fraternité, rue Gilford.

Il s'y serait déroulé un véritable "lavage de linge sale en famille", d'après certains commentaires. Mais personne, à la Fraternité, n'a voulu répondre aux questions de la presse. Le président, M. Gilbert Custeau, était inatteignable.

En fait, à ces assemblées convoquées par une "aile gauche" nettement insatisfaite du dernier contrat de travail signé le 14 septembre par leur exécutif, on a parlé de trois sujets: l'intégrité des dirigeants syndicaux, Gilbert Custeau en tête; ls nouvelles heures de travail qui entreront en vigueur dimanche; et l'éventuelle disparition de l'unité mobile (escouade anti-émeute) de la CUM.

L'étanchéité du huis-clos a fait que la presse n'a pas appris les différntes positions prises sur ces trois points. Tout au plus a-t-on su que l'insatisfaction était très grande chez plusieurs policiers et que beaucoup de choses devraient changer au sein de la Fraternité.

Les deux assemblées, tenues à 9 heures puis à 19 heures, faisaient suite à une pétition qui avait circulé dans les différents postes et dans laquelle les contestataires demandaient une reprise du débat laissé en plan lors de la signature, le 14 septembre dernier, du contrat de travail. Selon la charte de la Fraternité, il suffisait qu'une lettre signée par 50 policiers soit remise à l'exécutif pour qu'une telle assemblée soit tenue.

Les assemblées ont été longues: celle de la matinée a duré près de quatre heures, et celle du soi n'était pas terminée au moment d'aller sous presse. Il semble que les résultats de ce "lavage de linge sale en famille" se feront sentir dans les prochains jours.

Le président de la Fraternité serait particulièrement contesté par un nombre grandissant de policiers qui auraient, hier, exigé sa démission. Aucun de nos nombreux appels téléphoniques logés au bureau de M. Custeau n'a connu de succès.

Lorsqu'on demandait la possibilité de parler à un autre membre de l'exécutif, on nous prépondait que seul M. Custeau était habilité à s'adresser à la presse...



(Téléphoto PC)

Voici une vue d'ensemble de la manifestation originale des contremaîtres de la Ville de Montréal qui ont fait converger leur équipement lourd devant l'hôtel de ville, hier matin.

Manif des contremaîtres

La Ville veut faire enquête

(LE JOUR) — La Ville de Montréal aurait institué une enquête sur les événements provoqués par les contremaîtres, ce matin, en face de l'Hôtel de ville.

De plus, tout en désirant savoir d'où provenaient les directives que les cols bleus ont suivi, elle aurait décidé d'intenter des poursuites contre les responsables.

C'est par personnes interposées que les contremaîtres à l'emploi de la Ville de Montréal ont, hier matin, paralysé la circulation dans le centre-ville. Aussi, les quelques 6,000 cols bleus à l'emploi de la ville et dont les véhicules ont été cause d'emboutaillages tiennent à ce que l'on sache qu'ils n'y sont pour rien.

Ces quelques 6000 cols bleu, lorsqu'ils se sont présentés au travail hier matin, ont en effet reçu ordre de leurs contremaîtres de se rendre à l'hôtel de ville. Tricycles, balayeuses de rues et camions de tous genres ont donc tous convergé vers le Champ de Mars.

De par la nature de leurs fonctions, les cols bleu ne peuvent refuser d'ordre provenant des contremaîtres. Ils n'ont donc eu d'autres choix que d'exécuter cette directive. Ce geste des contre-maîtres visaient à protester contre la lenteur des négociations qu'ils mènent depuis quelques mois avec la Ville.

Quant aux cols bleu, membres du Syndicat canadien de la fonction publique, ils ont eux aussi commencé la négociation de leur contrat collectif. De fait, cette négociation a débuté hier matin, même si leur présent contrat de travail ne se termine que le 31 décembre prochain.

L'injonction des parents italiens

"C'est une bataille perdue d'avance"

–Rafael Iadeluca

par Pierre Tanguay

"C'est une bataille perdue d'avance" a lancé hier M. Rafael Iadeluca, président de la commission scolaire Jérôme-Le Royer, à l'adresse des parents italiens de St-Léonard qui menacent d'avoir recours aux tribunaux si la commission scolaire ne permet pas à leurs enfants de passer des tests d'aptitude linguistique.

"Il n'est pas question pour Jérôme-Le Royer d'accepter un seul élève de plus au secteur anglais" affirme M. Iadeluca qui ajoute que même dans l'éventualité où les tribunaux donneraient raison aux parents, la commission scolaire serait bien en peine pour trouver une seule place de plus dans ses classes.

On sait que des parents italients de St-Léonard, conseillés par le Consiglio Educativo Italo-canadese, se sont montrés très mécontents de voir que la solution Garneau entérinée par Jérôme-Le Royer tenait compte seulement des élèves qui avaient passé les tests linguistiques avec succès et ne parlait aucunement de ceux qu'on avait empêchés de passer ces fameux tests.

Leurs enfants (ils sont 70 si l'on se fie aux chiffres du Consiglio et 51 si l'on préfère ceux de la commission scolaire) fréquentent depuis un an ou deux les classes d'accueil de Jérôme-Le Royer, classes réservées aux immigrants qui veulent faire apprendre le français à leurs enfants.

Deux résolutions adoptées à l'unanimité au début de l'année 75 par les commissaires de Jérôme-Le Royer prévoient que les enfants fréquentent ces classes de même que ceux inscrits dans les classes françaises de 1ère et 2ème année ne pourraient passer les tests. Les parents italiens qui voient dans ces tests une sorte de passeport garantissant automatiquement le passage au secteur anglais, contestent vigoureusement les résolutions 123 et 194 de la commission Jérôme-Le Royer.

"Nos enfants ont le droit de passer ces tests" affirme le président du Consiglio, M. Angelo Montini, "c'est de la simple justice". M. Montini doit rencontrer des avocats demain afin de choisir celui qui défendra la cause des parents italiens et fera une demande d'injonction contre la commission scolaire.

Le président de Jérôme-Le Royer pour sa part, doute du sérieux de l'opération du Consiglio. "Ils ont seulement $1,000 pour les frais de cours; où pensez-vous qu'ils peuvent aller avec ça. Quand on connaît les tribunaux on sait que ça peut prendre des années avant qu'une cause soit entendue".

En plus de ses réserves sur le succès de l'entreprise légale du Consiglio, M. Iadeluca se pose des questions sur "la bonne foi" des parents ou du Consiglio. "Les enfants qui fréquentent les classes d'accueil ont été avertis au début qu'ils continueraient d'aller à l'école française. Il n'est pas question de leur permettre d'aller à l'école anglaise ou même de passer les tests, ce qui revient au même. On leur a donné ce qu'on n'a même pas donné à nos enfants: des classes à temps plein pour ceux de quatre et cinq ans".

De leur côté les parents contestataires ne renoncent pas facilement à la lutte. Ils étaient plus de 300 en fin de semaine à l'église Notre-Dame-de-Pompei à soutenir l'ultimatum que le Consiglio a adressé au ministère de l'Eudcation. Vous régll'Educ nos problèmes avant mercredi ou nous demandons des injonctions contre la commission scolaire Jérôme-Le Royer.

Parallèlement à cette menace, les parents mécontents ont ressorti le projet tout fin prêt des classes parallèles anglaises dont ils n'ont pas eu à se servir étant donné que la commission scolaire a accepté jeudi d'intégrer dans ses clases anglaises les 120 étudiants italophones qui étaient restés sur le carreau même après avoir passé les tests.

Métro et autobus

Front commun contre la hausse des tarifs

(LE JOUR) — Un front commun est en train de s'organiser en vue de faire renverser la décision de la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal (CTCUM) de hausser les tarifs du métro et de l'autobus à compter du 12 octobre.

Une assemblée publique à ce sujet aura lieu mardi soir prochain, à 20 heures, au sous-sol de l'église Saint-Louis de France, avec la participation de représentants de plusieurs groupes dont le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), les syndicats, des mouvements populaires.

On rappelle qu'à Hambourg en Allemagne de l'Ouest, en 1969, et en Italie cette année, les citoyens ont déjà renversé des décisions similaires.

Hier, le groupe "Le monde à bicyclette" a joint sa voix à ceux qui s'opposent à la hausse annoncée, notamment parce que "d'avantage de voitures circuleront en ville chaque jour" et que "la pollution de l'air et du bruit, déjà insupportable, augmentera encore". Pour le Monde à bicyclette, la lutte des usagers du transport en commun, des piétons et des cyclistes est le même et elle vise à améliorer la qualité de la vie à Montréal.

COJO: pas assez d'informations!

(LE JOUR) — Le président du Comité international olympique (CIO), Lord Killanin, a reconnu hier que les autorités locales ne donnent pas assez d'information en ce qui regarde les jeux olympiques de 1976.

Se disant convaincu que l'ouverture des Jeux se fera comme prévu le 17 juillet prochain, Lord Killanin a noté que si les journalistes et le public étaient davantage tenus au courant, les "rumeurs" circuleraient avec moins de célérité. Si vous n'êtes pas bien informés, il est bien évident que vous allez prêter foi à toutes sortes de rumeurs, ajoutait le président du CIO.

Quant à lui, Lord Killanin se dit parfaitement rassuré par les explications que lui ont fourni le maire Drapeau et l'architecte Taillibert. Il ne s'agit pas de rentrer chez nous et d'aller dormir, il reste encore beaucoup de choses à faire, mais je suis confiant que tout sera prêt pour le 17 juillet prochain de conclure le président du CIO.

La mort de Rui Sa:

Le coroner enquêtera

(Le Jour) L'enquête du coroner sur la mort du jeune écolier portugais Rui Sa, tué d'une balle en plein front lors de la sensationnelle poursuite d'un minibus par des dizaines de voitures de la police de la CUM mercredi dernier, aura lieu à Parthenais vendredi matin. on se rappelle que le médecin-légiste qui a effectué l'autopsie des corps du récidiviste Denis Martel et de l'écolier de 6 ans, jeudi matin, a soutenu que Martel s'était suicidé avec une balle 9 millimètres de son Luger et que la même balle, dans une proportion de 90% aurait tué le jeune Rui Sa.

les échos du jour

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a soutenu samedi à Mirabel que l'expropriation des 88,000 acres de terrain dans cette région agricole n'a pas été excessive. "C'est comme le signe même d'une généreuse prévoyance", a-t-il déclaré aux 2,500 invités d'honneur, avant d'annoncer l'ouverture officielle de ce vaste complexe aéroportuaire.

•••

Pareille déclaration devrait faire époque! Pourquoi les syndiqués ne réclameraient-ils pas, eux aussi, trois fois plus de ressources qu'ils en ont besoins... par "généreuse prévoyance"?

•••

Et est-ce aussi par "généreuse prévoyance" que le gouvernement avait envoyé sur les lieux de l'inauguration plus de policiers que de manifestants... ou presque?

•••

Derniers nés des rackets des films pornographiques: des films où l'actrice, payée pour faire toutes sortes de "cochoncetés" finit par se faire vraiment assassiner... à sa grande surprise (qui ne dure pas longtemps, et pour cause). Le prix de détail de ces films, dont 8 seraient présentement en circulation, selon la police de New York, serait de $1,500, et les spectateurs de ce genre de films d'horreur paieraient $200 pour voir la vraie mort d'en face. Avis aux actrices intéressées: les films se tournent au Brésil ou en Argentine.

•••

Le magazine Playboy vient de jouer un bon tour à la congrégation des pères de la Sainte-Trinité. En 1972, alors que ces religieux étaient en pleine campagne de recrutement de vocations tardives, ils avaient payé plus de $8,000 au magazine, pour acheter une page complète, où ils demandaient au lecteur de se détourner des plaisirs pour choisir Dieu. Récemment, la direction de Playboy plaçait une annonce dans le New York Times, le Chicago Tribune, et quelques autres journaux, rappelant que "quand l'ordre de la Sainte-Trinité a eu besoin de vocations, c'est à Playboy qu'il a demandé de faire l'oeuvre de Dieu"!

•••

DEMAIN

Goldbloom avertit ITT de ne plus polluer le St-Laurent

par Jacques Guay

QUEBEC — Le ministère québécois de l'environnement vient de sommer la multinationale L.T.T. - Rayonier - Québec de cesser de polluer le Saint-Laurent à Port-Cartier.

Dans un communiqué émis, hier, les services de protection de l'environnement dénoncent l'état déplorable des équipements de traitement des eaux usées de I.T.T. et la présence de déchets solides le long des berges du fleuve.

Les subventions

"Les équipements de traitement ne fonctionnaient même pas lors des visites des spécialistes. Ce qui entraînait le rejet de quantités importantes des matières en suspension et une augmentation de la demande biochimique en exygène" précise-t-on.

Rayonier-Québec devait pourtant bénéficier d'un investissement fédéral de $7.2 millins "dans la construction d'aqueduc, d'égoût, d'usine de traitement des eaux usés et de chemins d'accès" comme en fait foi le communiqué distribué par l'attaché de presse de M. Bourassa lorsqu'on a annoncé le 29 juin 1971 que ITT allait investir $500 millions sur la Côte nord d'ici 1987".

Le communiqué soulignait qu'il s'agissait du plus important projet forestier de l'histoire du Québec.

Le ministre déçu

L'usine de dissolution de pâte de Port-Cartier devait coûter $165 millions et I.T.T. recevait pour plus de $40 millions d'aide des deux gouvernements, 18 de la part du Québec, par l'intermédiaire de Rexfor, et le reste d'Ottawa. En plus d'une concession de 52,500 milles carrés sur la Co7te nord.

Par voie de mise en demeure signifiée par huissier les services de protection de l'environnement ordonnent à la compagnie de s'assurer de l'efficacité maximale du fonctionnement des appareils d'épuration et de nettoyer les berges.

La compagnie devra cesser le déversement de déchets solides dans le Saint-Laurent.

Le ministre responsable, le Dr Victor C. Goldbloom se dit "déçu" de l'attitude de la compagnie et rappelle qu'il a le pouvoir d'intenter des poursuites judiciaires si les correctifs ne sont pas apportés dans les plus brefs délais.

Un second Ayers à Cowansville

Dans la bière Molson, doigts et mains d'ouvriers

par Gisèle Tremblay

Les syndiqués sont invités à se priver temporairement des bières Molson, Laurentide et Canadian, pour permettre à plus de 200 travailleurs d'éviter l'amputation de leurs doigts ou de leurs mains.

C'est en somme ce que la CSN a demandé hier en lançant, simultanément à Montréal et à Sherbrooke, sa campagne de boycottage des produits Molson.

La famille Molson est en effet propriétaire de Vilas Furniture, une usine de meubles de Cowansville où 364 travailleurs, en grève depuis le 29 juillet dernier pour l'abolition du plan boni, se heurtent au refus systématique de la compagnie.

L'existence de cette prime à la production provoque des cadences de travail telles qu'il y a chaque mois cinq ou six accidents assez sérieux pour justifier des absences et que dans le seul service de la coupe du bois, la moitié des travailleurs sont déjà amputés d'un doigt ou d'une main. Cette situation rappelle la célèbre grève chez Ayers, à Lachute, il y a quelques années.

Le plan d'esclavage

Le processus du plan boni est le suivant: pour chaque tâche sur la chaîne de production, la compagnie alloue une période de temps officielle et ceux qui l'exécutent plus rapidement reçoivent, outre le salaire de base, 40% de plus.

Cette épée de Damocles accule les ouvriers à des cadences insoutenables pour sortir du salaire minimum multiplie les accidents (5 morts depuis l'ouverture de l'usine), et dessert les ouvriers fatigués ou vieillis, qui ne peuvent plus tenir le coup.

Bien plus, la compagnie abaisse constamment son chronométrage officiel, dès qu'un grand nombre s'y ajustent, de sorte que certains, qui n'y arrivent pas, ont des baisses de salaire: l'un d'eux, qui a dix années de service, est ainsi passé de $117 à $100 par semaine.

Le plan boni provoque aussi des dissensions et des déplacements injustes sur la chaîne de production parce que les plus lents ralentissent les suivants qui ne parviennent plus à devancer le chronométrage même s'ils sont eux-mêmes rapides.

Pour survivre

Le plan boni touche environ les deux tiers des employés qui se font ainsi, en moyenne, $3.85 l'heure. Les autres, qui ne sont pas sur la chaîne de production, reçoivent $2.83 l'heure. Avant la grève, une centaine d'employés, dont certains ont 20 ans de service, gagnaient $2.60 l'heure (le salaire minimum).

Le syndicat (CSN) réclame le remplacement du plan boni par un salaire horaire fixe, rajusté du 40% déjà acquis, plus une hausse uniforme pour tous de $1.95 l'heure en deux ans et l'indexation au coût de la vie.

Toutes les autres clauses sont à peu près réglées, mais la compagnie refuse depuis le début de la grève de négocier l'abolition du plan boni, qu'elle veut maintenir parce qu'il lui permet un contrôle absolu des ouvriers.

Quant au boycottage, il a déjà commencé dans la région: la publicité Molson a disparu des débits de boisson et le représentant régional de la compagnie ne commandite plus les événements sportifs. Le boycottage a reçu l'appui des syndiqués CSN du Café Campus, des syndiqués las et de plusieurs groupes syndiqués.

Son intégrité ayant été mise en cause

L'Ombudsman est prêt à vider la question devant les députés

par Robert Lévesque

Pour la première fois depuis sa nomination en 1969 le Protecteur du citoyen, Me Louis Marceau, est mis sur la sellette. L'Opposition officielle à l'Assmblée nationale l'accuse d'avoir cautionné, même accidentellement, une des entreprises de patronage du gouvernement libéral.



Louis Marceau

Soucieux que "ne subsistent même temporairement dans l'esprit de certains des équivoques fondamentales sur l'attitude" qu'il a prise, Me Marceau, répondant à l'invitation de l'Opposition, se dit prêt à se présenter devant l'Assemblée nationale pour vider la question.

Dans une mise au point qu'il a fait parvenir aux média, le Protecteur du citoyen souligne les dangers face à sa fonction s'il subsistait des doutes sur son intégrité dans l'esprit de la population. Il n'a donc aucune objection à affronter une commission parlementaire comme l'exige le PQ.

On se rappellera que l'Opposition à l'Assemblée nationale accusait récemment Me Marceau d'avoir outrepassé sa juridiction en recommandant que le gouvernement verse une somme supplémentaire de $111,300 pour lalocation d'un immeuble de Saint-Jean appartenant notoirement à des Libéraux.

Avec empressement

Un bail avait déjà été signé entre le ministère des Travaux publics et Les Investissements Seigle Ltée, société appartenant à trois membres du parti Libéral. A la suite d'une enquête confiée à l'Ombudsman, le ministère devait débourser une somme additionnelle à la compagnie.

Pour le parti Québécois, il n'est pas question de nier la compétence de l'Ombudsman pour étudier les problèmes entre une compagnie et le gouvernement, dans ses rapports avec les administrés. Ce sont toutefois les tribunaux de juridiction civile qui devraient avoir le pouvoir de trancher les différents lorsqu'il s'agit de liens contractuels.

Il reste donc à attendre pour voir si le gouvernement sera intéressé à entendre le Protecteur du citoyen devant une commission parlementaire. "C'est avec empressement que je répondrais à une invitation en ce sens", écrit Me Marceau.

"Avec la CSD, on s'en sort"...

...de la "bourreaucratie" syndicale et du chômage dans la construction

par Gisèle Tremblay

Pour sa campagne de recrutement dans la construction, qu'elle a lancée officiellement hier, la CSD entend présenter aux ouvriers des solutions nouvelles aux deux niveaux où subsistent des problèmes graves:

- Au niveau des moeurs syndicales, en offrant les services d'un syndicat unique, qui regroupera tous ses affiliés de la construction au Québec, de manière à éliminer les injustices de la bureaucratie syndicale.
- Au niveau économique, en offrant un programme d'action axé sur le plein emploi: par l'abolition des bureaux de placement syndicaux, le financement public et la planification de certains projets de construction, et l'élimination de la concurrence déloyale des industries spécialisées dans la préfabrication des produits de construction.

Telle est l'orientation syndicale que le président de la CSD M. Paul-Emile Dalpé, a rendue publicque hier au cours d'une conférence de presse, en dévoilant le thème de la campagne CSD: "Avec la CSD, on s'en sort!".

La CSD à environ 15,000 ses affiliés dans la construction, compte effectuer une "balayage" au scrutin de novembre prochain, en tirant profit du nouveau climat qui a suivi l'enquête Cliche.

Le syndicat unique

Le syndicat unique, appelé Syndicat des travailleurs de la construction du Québec (CSD), exigera de tous la même cotisation ($2.50 par semaine) et éliminera les problèmes financiers qu'occasionnent les changements de région ou de métier, qui sont fréquents dans la construction.

Malgré le syndicat unique, la CSD consultera ses membres, sur les moyens d'action ou les revendications, région par région; elle en fera ensuite une synthèse qui sera de nouveau soumise à la consultation régionale. La CSD veut ainsi éliminer la "bourreaucratie syndicale", c'est-a-dire la domination d'un petit nombre.

le plein emploi

Outre ces objectifs, destinés à remédier aux lacunes de ses rivales CSN et FTQ, la CSD entend exercer des pressions pour que certaines recommandations du rapport Cliche soient mises en ouevre: notamment, la prise en charge du placement par l'Office de la construction et la planification des travaux gouvernementaux.

Des 147,000 ouvriers de la construction, 25% seulement ont travaillé toute l'année (12 mois) en 1974 et le salaire moyen fut de $6,628. Aussi, la CSD propose-t-elle, avec un service de placement neutre et une meilleure formation professionnelle, la planification des travaux gouvernementaux (50% de la construction) en fonction des effectifs de la main-d'oeuvre et du plein emploi.

Quant à la préfabrication, la CSD propose de soumettre la main-d'oeuvre et les produits de ce secteur aux mêmes normes de compétence professionnelle et de qualité industrielle que dans la construction, pour effacer la concurrence déloyale.

Dans le cadre de sa tournée d'octobre à travers le Québec, M. Dalpé sera à Rimouski demain, pour expliquer ces points de vue.

$2,000,000 de plus aux expropriés de Forillon

Tetley répare le "tort causé par le fédéral"

par Jacques Guay

QUEBEC — Précisant que le tort causé est la faute d'Ottawa, le nouveau ministre des Travaux publics, William "Bill" Tetley, a annoncé, hier, un réajustement d'indemnités de près de deux millions de dollars aux expropriés de Forillon qui avaient accepté les offres du gouvernement québécois à l'automne 1970.

La Régie des services publics, en 1973, la Cour d'appel, au printemps 1975, le Tribunal de l'expropriation, à l'été, et tout récemment l'Ombudsmen ont dénoncé la manière dont ont agi les agents des Travaux publics dans ces expropriations.

Les tribunaux ont ainsi augmenté substantiellement les indemnités de ceux qui ont contesté les offres initiales et qui ont eu gain de cause après cinq ans de lutte.

Le 14 mai dernier, en Chambre, l'ex-ministre des Travaux publics, Raymond Mailloux, annonçait que le gouvernement n'irait pas en appel devant la Cour suprême de la décision de la Cour d'appel (entérisant des ordonnances de la Régie) et il promettait de rouvrir les dossiers de ceux qui avaient eu moins que ceux qui ont contesté devant les tribunaux.

Le 21 mai, dans un communiqué, M. Mailloux promettait d'entériner les recommandations du protecteur du citoyen et disait "espérer un traitement équitable à tous les expropriés".

Durant l'été, ces derniers ont refusé une hausse globale de 25% dans tous les cas où il y avait eu acceptation des offres.

Le 15 septembre, l'Ombudsman recommandait au gouvernement de verser 25% de plus pour les bâtiments et 50% de plus pour les boisés. (Les tribunaux ont ordonné de verser 100% de plus pour les terres agricoles, 60% de plus pour les boisés et de 25 à 30% de plus pour les bâtiments dans les cas portés devant eux).

Dans le communiqué émis hier, on souligne: "sensibilisé par ce problème, M. Tetley décidait au début de son mandat, le 12 août, de visiter les lieux dans le but de rencontrer les expropriés pour connaître leurs revendications".

Il se termine ainsi: "M. Tetley regrette les inconvénients causés aux expropriés du fait qu'ils ont été renvoyés de leur maison et de leur terre mais ajoute que le gouvernement provincial n'a agi qu'à titre de mandataire du gouvernement fédéral qui a exigé lors de la livraison du terrain pour un parc national, que celui-ci soit libre de toute habitation.

La peine de mort

Avertissement des policiers

(Le JOUR) — "Les policiers de la Sûreté du Québec devront envisager une solution grave si le gouvernement fédéral n'intervient pas immédiatement en vue de rétablir la peine de mort contre ceux qui tuent de sang froid".

Ce nouvel avertissement policier face à Ottawa, c'est le président de l'Association des policiers provinciaux, M. Guy Magnan, qui l'a lancé à l'issue d'une réunion qui a été gardée secrète le week-end dernier à Drummondville.

Environ 250 policiers de la SQ s'étaient rendus dans cette ville pour tenir cette réunion spéciale. Ils avaient stationné leurs voitures un peu partout dans la ville pour ne pas alerter le public.. et les journalistes.

C'est le quotidien La Tribune qui a publié une entrevue du directeur Magnan dans laquelle il a fait part de son avertissement. Une autre réunion spéciale sera tenue lorsque le Solliciteur-général du Canada aura établi sa position sur la peine de mort.

"Nous recourrons à une grève de 24 heures, a déclaré M. Magnan, si nous jugeons que la population nous appuie". La réunion du week-end a servi à préciser la tenue de cette grève. Mais cette rencontre secrète, selon M. Magnan, a aussi été précipitée par la mort de l'écolier Rui Sa. Cet enfant de 6 ans serait mort d'une balle tirée par le récidiviste Denis Martel au moment où ce dernier se suicidait à la suite d'une poursuite sensationnelle à travers les rues de Montréal.



CARTES D'AFFAIRES
RÉGION DE QUÉBEC

Marc-André Labrecque
notaire
Bureau: 41½ rue d'Auteuil, Québec 4e.
Tél: 692-3924

DOCTEUR JACQUES BOULAY
hématologue
Hôpital Saint-François-d'Assise

LOUISE BEAULIEU
Opticien d'ordonnance
verres de contact
verres correcteurs
lunettes
355 DE LA COURONNE
(CARRE JACQUES-CARTIER)
525-4869

MARCEAU, CLERMONT & CROTEAU
AVOCATS
Suite 505
500 est Grande-Allée
Québec
Téléphone (418) 522-4061
André Marceau
Marcel Croteau
Micheline Clermont
Louis Chartrain

HUGUETTE VIGER
NOTAIRE
509 est, boulevard Charest
Québec G1K 3J2
Tél.: Bur.: 529-5701

ETUDIANTS!
ENSEIGNANTS
Ca "presse"! Faites-vous un "devoir" de
Lire... LE JOUR chaque matin
ABONNEMENT DE: 7 mois: $37.00
8 mois: $42.00
9 mois: $47.00
10 mois: $52.00
S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à: Le Jour, 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.
Ci-inclus, $. . . . pour un abonnement scolaire de . . . . mois à compter du . . . . .
NOM: . . . . .
ADRESSE: . . . . .
Aucun abonnement n'est remboursable

centraide montréal

on peut vaincre le cancer
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Maxwell Henderson:

Il y a dégradation de l'administration Trudeau

par Jean Chartier

L'ex - vérificateur général du Canada s'en est pris hier devant le Canadian Club de Montréal à la progression fantastique des dépenses gouvernementales depuis dix ans, à l'endettement anormalement élevé du gouvernement canadien, aux modifications de procédure dans l'adoption des comptes publics et aux retards et tracasseries dans la publication et l'étude des comptes publics.



(Téléphoto PC)

M. Maxwell Henderson fut vérificateur général du Canada, autrement dit scrutateur des comptes publics de 1960 à 1973.

C'est à une véritable charge contre le gouvernement Trudeau et son administration que s'est livrée celui qui fut le vérificateur suprême des dépenses gouvernementales du Canada de 1960 à 1973.

M. Henderson est tellement furieux contre les pratiques trudeauistes qu'il s'est même offert gratuitement pour examiner les comptes publics du gouvernement Davis en Ontario. A un journaliste qui lui demandait s'il allait intervenir dans la course à la chefferie du Parti conservateur, M. Henderson a déclaré qu'il avait dépassé l'âge et qu'il était apolitique.

Devant un auditoire qui partageait de toute évidence ses opinions, M. Henderson s'est d'abord élevé contre les dépenses fédérales qui ont grimpé en dix ans de $6 à $35 milliards.

Cela lui apparaît comme une cause importante de l'inflation. Dans les provinces aussi, l'escalade est inacceptable a-t-il fait savoir. Entre autres, le gouvernement de l'Ontario a porté du budget de 1966 à celui de 1976 ses dépenses de $2 à $11 milliards.

L'ex-vérificateur général du Canada s'en est ensuite pris à la montée de la dette nette du Canada au cours des dix dernières années. Celle-ci est passée de $15 à $22 milliards. Cela cause un dommage considérable au Canada.

M. Henderson a aussi dénoncé les procédures parlementaires qui rendent de plus en plus difficile la connaissance des dépenses même si elles augmentent d'année en année. Il y a dix ans, l'adoption du livre bleu des estimés budgétaires était subdivisée en 495 votes. Ce nombre a été abaissé à 236 puis à 136 sous M. Charles Drury. Cette pratique est contraire à une augmentation des dépenses. Non seulement les députés mais le public aussi y perd son compte.

La publication du livre des comptes publics prend plus de neuf mois après la fin de l'année financière. Le délai ne dépasse pas 5 mois en Australie. En outre, le Comité des comptes publics ne se réunit qu'avec des délais qui vont en augmentant et déphasent les dépenses encourues.

Finalement, l'attitude du gouvernement Trudeau est inacceptable face aux divers programmes de dépenses. Ainsi, la suspension de la construction d'un aéroport à Pickering a suscité de la part de M. Trudeau des commentaires que ne peut accepter un vérificateur des comptes publics.

Les $400 millions qui seront économisés à Pickering, M. Trudeau a déclaré qu'ils seraient dépensés ailleurs. Or cela ne coïncide pas avec les lois actuelles. Ces fonds doivent revenir dans les fonds consolidés de l'Etat en vertu de celles-ci.

Le deuxième exemple d'économie possible a trait au programme d'assurance-chômage. Il a nécessité des dépenses de $750 millions en 1972, de $1100 millions en 1973 et de $2 milliards en 1974. Du 31 mars au 31 juillet 75, en quatre mois seulement le fonds a distribué $2100 millions aux chômeurs.

En troisième lieu, le programme de bilinguisme du fédéral n'est pas de nature à combattre l'inflation. On pourrait réaliser là une économie de $350 à $400 millions.

En quatrième lieu, un moratoire devrait être adopté quant à l'embauchage de consultants.

Libéraux ontariens

Congrès à la chefferie...

TORONTO (d'après CP) — Le bureau de direction du Parti libéral de l'Ontario a décidé au cours du week-end de tenir un congrès dans la capitale ontarienne le 25 janvier pour choisir un successeur au leader démissionnaire Robert Nixon.

Jeff King, président du bureau, a déclaré dimanche qu'aucune candidature n'avait encore été soumise.

M. Nixon a fait part de son intention de démissionner par suite des élections provinciales du 18 septembre où son parti est tombé en troisième place.

Les spéculations reprennent

Gel des prix et des salaires?

(Le JOUR) — La déclaration du ministre canadien du Commerce, M. Don Jamieson, dimanche dernier à la télévision, selon laquelle le gouvernement annoncerait d'ici 10 ou 15 jours des mesures radicales, face à l'actuelle crise économique, a relancé hier une série d'hypothèses auprès des spécialistes comme des média d'information.

On reparlait donc hier de contrôle des prix et des salaires, mesure qu'avait proposée le Parti progressiste conservateur, lors des dernières élections, et qui s'était révélée fort peu rentable électoralement.

Pour d'autres, la solution évoquée, sans précisions, par M. Jamieson pourrait être une reprise d'une proposition vieille de six mois faite par M. André Rayneault, président du Conseil économique du Canada: une surtaxe (lourde) sur tous les revenus ayant été haussés de manière excessive au cours d'une année. Cette surtaxe pourrait être remboursée par la suite, si l'individu (ou l'entreprise) pénalisé réussit à prouver que la hausse n'était pas excessive. Cette mesure avait été proposée pour la première fois en 1968 par un groupe d'économistes canadiens, dont Jacques Parizeau, qui s'en était fait à nouveau l'avocat l'année dernière.

Nouvelle politique laitière

Les contribuables en feront-ils les frais?

OTTAWA (PC) — La Commission Plumptre a invité le gouvernement fédéral à préciser les ajustements à sa politique laitière annoncés le 2 octobre dernier, afin de déterminer clairement si les contribuables auront ou non à faire les frais du nouveau programme de compensation des prix à l'exportation de la poudre de lait.

"Cette annonce renforce la possibilité que le gouvernement est maintenant prêt à ignorer son engagement envers les contribuables à ne pas hausser au-dessus des présents niveaux les paiements en subsides directs ou les dépenses totales pour la production de lait et de crème", a soutenu la commission.

Suite aux pressions exercées particulièrement par les producteurs de lait industriel du Québec, le gouvernement fédéral a accepté le 2 octobre d'abaisser de 90 à 65 cents le taux de retenue sur les cent livres de lait afin de compenser les pertes encourues sur les marchés internationaux.

Le gouvernement fédéral, par l'entremise de la Commission canadienne du lait, a ainsi consenti à la création d'un fonds de $40 millions destiné à prévenir les variations du taux de retenue imposée aux producteurs tout en accumulant des revenus suffisants pour couvrir les pertes découlant des ventes des produits laitiers à l'exportation pour les cinq prochaines années.

En raison des surplus écoulés par la Communauté économique européenne, le prix courant de la poudre de lait sur les marchés mondiaux est de quelque 39 cents la livre plus bas que le prix de gros au Canada.

La Commission de surveillance du prix des produits alimentaires déplore que l'annonce gouvernementale ne laisse qu'entendre, sans le garantir, que les contributions des producteurs rembourseront tout déficit.

Elle regrette d'autre part qu'on n'ait pas précisé le taux d'intérêt chargé sur les prêts du gouvernement pour financer toute perte.

"Les contribuables ont le droit de savoir si le gouvernement projette d'accorder aux producteurs une subvention camouflée par le truchement d'un faible taux d'intérêt sur les prêts", a soutenu la commission.

Le coût d'entreposage du lait en poudre écrémé, étroitement lié au coût d'exportation, sera-t-il défrayé par le nouveau fonds, ou acquitté par les contribuables? a demandé d'autre part la commission.

Des taxes

A court terme, ajoute-t-elle, des dollars additionnels puisés sous forme de taxes devront faire à la réduction des contributions des producteurs, compte tenu des prix intérieurs élevés et des faibles prix mondiaux pour la poudre de lait.

Suite à cette évolution de la conjoncture mondiale, la retenue sur les revenus des producteurs laitiers s'était ainsi accrue de quelque 600 pour cent en moins d'un an.

En avril dernier, le gouvernement fédéral portait de 15 à 45 cents le taux de cette retenue, qui devait par ailleurs atteindre 90 cents les cent livres le 1er juillet dernier.

Selon la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec, qui regroupe quelque 25,000 membres, cette augmentation du montant de la retenue impliquait une perte annuelle de $2,500 pour chaque producteur.

Suite à l'annonce de la création du fonds, les représentants des producteurs se sont dits déçus que le gouvernement ne se soit pas rendu à leur requête d'abaisser à 45 cents les cent livres le taux de la retenue.

Ils ont demandé par ailleurs que le gouvernement fédéral contribue à l'écoulement de la production intérieure en achetant de plus grandes quantités de poudre de lait pour ses programmes à long terme d'aide alimentaire.

La Commission canadienne du lait, toutefois, a fait part le 2 octobre dernier de son intention de réduire les quotas de production pour l'année à venir et de modifier sa méthode de paiement des subsides directs "afin d'éviter l'accumulation de surplus indésirables".

En vertu de l'actuelle politique laitière, un subside de $2.66 est versé jusqu'à concurrence d'une production annuelle de 100 millions de quintaux. La CCL prévoit toutefois une production de 102.5 millions de quintaux en 1975-76.

Un jugement porté en appel

Un citoyen a-t-il droit au service d'un avocat devant les "petites créances"?

par Robert lévesque

Un jugement du juge-en-chef de la Cour provinciale qui, le 8 août dernier, débutait un justiciable qui tentait de se faire représenter par un avocat de son choix devant la cour des petites créances, sera porté en appel.

En effet, un chiropraticien de Verdun, M. Pierre Gravel, s'était vu refuser le 18 décembre 72 une demande par le greffier de la cour des petites créances parce qu'il avait procédé "par ministère d'avocats". M. Gravel poursuivait deux hommes d'affaires pour des chèques impayés de $55 et de $100.

Le premier mai 73, les avocats de Gravel demandaient une révision de la décision du greffier, prétextant que certains articles de la loi des petites créances, ceux qui interdisent au justiciable le service d'avocats, étaient "ultra vires" des pouvoirs de l'Assemblée Nationale parce qu'ils empêchent le requérant de faire valoir ses droits par ministère d'avocats.

Le 8 août 75, dans un jugement de 61 pages, le juge-en-chef de la Cour provinciale, M. Alan B. Gold, rejetait cette demande de révision en soutenant que l'Assemblée nationale n'a pas outrepassé ses droits en niant au justiciable le "droit à l'avocat de son choix" devant la Cour des petites créances.

Toutefois, dans la dernière partie de ce long jugement, le juge Gold laissait entendre que la question pourrait être examinée par des tribunaux supérieurs.En portant le jugement Gold en appel, M. Gravel souligne que le montant infime de ses réclamations n'entre pas en jeu, mais que la question d'importance en est une de droit constitutionnel, d'interprétation de certaines lois provinciales et fédérales "qui concernent le bien commun et l'administration de la justice au Québec".

Energie:

Le Canada refuse l'idée de partage

HALIFAX (PC) — Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de partager avec d'autres pays sa souveraineté en matière de ressources énergétiques, selon M. Donald Mcdonald, ancien ministre de l'Energie.

M. Macdonald, qui a succédé à M. John Turner au portefeuille des finances, a démenti des rumeurs récentes selon lesquelles le Canada constitue l'obstacle majeur aux efforts déployés depuis un an par les Etats-Unis en vue de l'adoption d'un accord général par les pays industrialisés consommateurs de pétrole.

Cet accord général, mis de l'avant par le secrétaire d'Etat Henry Kissinger, vise à miner la mainmise de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) sur la détermination des prix du pétrole sur les marchés mondiaux.

M. Macdonald a déclaré dans une interview que la réussite ou l'échec de ce projet ne dépend pas de son acceptation par le gouvernement canadien.

Le nouveau ministre de l'Energie, M. Alastair Gillespie, a indiqué d'autre part qu'il ne ferait aucun commentaire cette semaine au sujet des positions qu'il entend défendre lors de la rencontre qu'il aura avec M. Kissinger lorsque le secrétaire d'Etat américain sera de passage à Ottawa les 14 et 15 octobre.

M. Macdonald a indiqué en outre que le Canada peut avoir quelque chose à perdre en acceptant le "plan Kissinger" car les intérêts canadiens ne correspondent pas nécessairement à ceux des autres pays en cause.

"Nous n'allons pas laisser d'autres pays décider de ce qu'il advient des ressources canadiennes", a ajouté le ministre.

bref canada

Caucus du PG

OTTAWA (PC) — Les 95 membres du caucus progressiste conservateur ont commencé, hier, une réunion de deux jours afin de mettre au point leur stratégie en vue de la reprise des travaux du Parlement, le 14 octobre prochain.

"Nous aborderons tout un éventail de questions", a déclaré le leader du parti, M. Robert Stanfield, en route vers le meeting. Il a cependant souligné que le problème de l'économie-question que le Parlement devra débattre dès sa réouverture - sera peut-être mis de côté jusqu'à ce que les intentions du vouvernement soient connues. "J'espère seulement que le gouvernement aura enfin le courage de s'attaquer à l'inflation", a-t-il dit aux reporters.

"Mais nous n'avons aucune idée de ce qu'ils ont dans la tête, bien que je crois qu'il est bon qu'ils en discutent avec les leaders provinciaux."

"Ils parlent de restrictions volontaires, mais ce genre d'idée est presque devenu une farce."

"Il s'agirait plutôt d'un programme obligatoire car, dans la ligne de pensée du ministre des Finances Donald Macdonald, il est impossible d'imaginer quoique ce soit de volontaire. Je ne pense pas que M. Macdonald soit capable de parler de volontariat."

Revenus élevés

OTTAWA (PC) — Ce sont les médecins et chirurgiens, avec un revenu annuel moyen de $42,763, qui continuent d'occuper la tête de liste de revenus par profession. C'est ce qu'indique les statistiques fiscales du ministère du Revenu national pour l'année d'imposition de 1975.

"OPÉRATION ADHÉSION SYNDICALE"



AVIS

À TOUS LES SALARIÉS DE LA CONSTRUCTION

En vertu de la loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction, l'Office de la construction du Québec a pour mandat d'assurer l'organisation et la tenue du vote d'adhésion syndicale des salariés de l'industrie de la construction.

QUI DOIT VOTER?

SUIVANT LA LOI toute personne inscrite sur la liste des votants, établie par l'Office de la construction du Québec à partir des rapports mensuels d'employeurs pour la période allant du mois d'AOÛT 1974 au mois de JUILLET 1975 INCLUSIVEMENT.

IL EST DE VOTRE DEVOIR DE FAIRE CONNAÎTRE À L'O.C.Q., VOTRE ADHÉSION À UNE ASSOCIATION DE SALARIÉS DE VOTRE CHOIX. LE VOTE D'ADHÉSION SYNDICALE AURA LIEU AU COURS DU MOIS DE NOVEMBRE.

VOUS RECEVREZ D'ICI PEU UN DÉPLIANT EXPLICATIF ET UNE CARTE DE VOTANT. NE PERDEZ PAS CETTE CARTE, ELLE VOUS SERA DEMANDÉE LORS DU VOTE.

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec votre bureau régional de l'OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC.

OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COUPON D'ABONNEMENT

LE JOUR

Aucun abonnement n'est remboursable

JE DESIRE RECEVOIR 'LE JOUR' PAR COURRIER.

Ci-joint mon chèque d'abonnement de $ _____

Nouvel abonnement ☐ Renouvellement ☐

$18 pour 3 mois
$32 pour 6 mois
$60 pour 12 mois
Edition du samedi seulement
$15 pour 12 mois

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Tél. _____

LE JOUR 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent, 331-8961

l'économie

NOMINATION À LA CIP



J. Clarke Fraser

La nomination de M. J. Clarke Fraser au poste de directeur-adjoint des relations publiques est annoncée par M. Georges C. Clermont, vice-président, administration, de la Compagnie Internationale de Papier du Canada.

M. Fraser est diplômé du Trinity College, Université de Toronto. Il a poursuivi des études de français à l'Université d'Aix-Marseille, France et à l'Université Indiana où il a obtenu un M.A. et où il s'est qualifié pour son doctorat. M. Fraser a acquis une expérience importante dans les relations publiques, les communications internes et la publicité industrielle lors de son emploi précédent avec la société les Ciments Canada Lafarge Ltée.

La seule chance des caisses face aux banques: alléger leur crédit

par Jean Chartier

Les coopératives d'épargne et de crédit ne sauraient être en accord avec la vision de leurs fondateurs non plus que prendre de l'expansion si elles n'allègent pas sensiblement leur crédit face aux sociétaires, particulièrement les petits épargnants et surtout si elles ne font pas savoir clairement au public par un programme de marketing agressif qu'elles offrent de meilleures conditions que les banques et que les autres institutions financières.

Telle est la ligne de conduite qui ressort des propos tenus par les panelistes du colloque international sur le coopératisme qui se tient à la Place des Arts à l'occasion du 75e anniversaire de fondation de la caisse de Lévis.

Le conseiller aux Affaires gouvernementales du Mouvement Desjardins, M. André Morin a reçu un appui très clair du chargé des relations publiques de la plus importante fédération européenne de caisses d'épargne et de crédit, M. Heran Shiffgen d'Allemagne de l'Ouest. Celui-ci a déclaré tout de go que les caisses d'épargne avaient en outre obtenu la passation d'une loi garantissant le versement par le gouvernement de 20 pour cent du capital déposé initialement dans une caisse d'épargne à condition qu'il s'agisse d'un salarié gagnant un bas salaire.

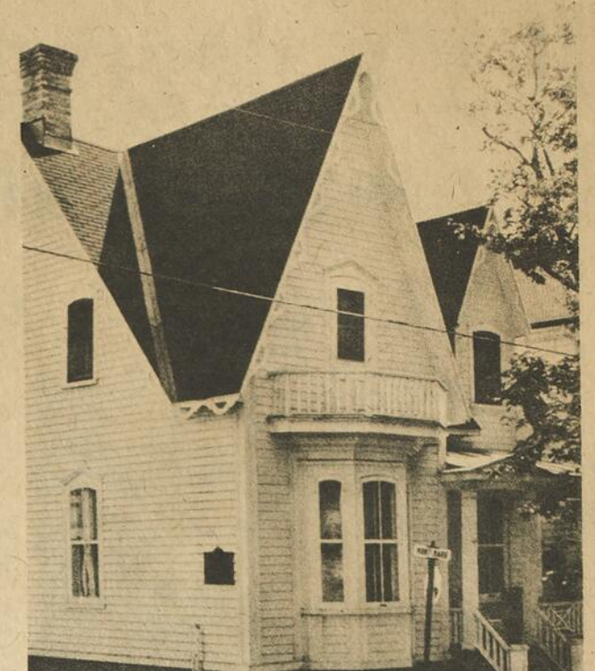
Ce programme a contribué à faire des caisses d'épargne et de crédit la troisième institution financière d'Allemagne de l'Ouest. L'actif de celle-ci atteint $56 milliards, ce qui en fait une force comparable au Mouvement Desjardins mais à l'échelle d'un grand pays européen.

Pas de faillite

M. Schiffgen a aussi fait valoir que les coopératives d'épargne et de crédit en Allemagne ne peuvent pas être déclarées en faillite. Cependant, il existe des Unions régionales qui forment des regroupements plus diversifiés qu'au Québec. Celles-ci regroupent non seulement des coopératives d'épargne et de crédit mais aussi des "Commodités Coopératives", soit des coopératives agro-alimentaires et des coopératives de consommation. En Allemagne, comme ici, les coopératives de production n'ont pas une force comparable à celle des trois premiers groupes mentionnés.

Le député Irénée Bonnier chargé des relations avec le Mouvement coopératif même s'il n'a pas été nommé ministre a paru intéressé par ce statut particulier alloué aux coopératives allemandes. Quand l'assemblée régionale juge la situation financière d'une coopérative dangereuse elle a les pouvoirs de procéder à un changement d'administration. Dans chaque coopérative allemande, on comptera d'ailleurs sous les deux gérants.

En Belgique et en Suisse, les lois favorisent moins nettement les coopératives; celles-ci y sont moins agressives dans la collecte des épargnes des habitants de milieux urbains. Quant à la Haute-Volta, le coopératisme y est de nature largement communautaire a expliqué M.Alain Dabiré, un autre paneliste. C'est le village ou la communauté qui garantit le remboursement de l'emprunt. On n'a rencontré jusqu'ici aucun problème à ce sujet, a-t-il dit en souriant.



La résidence d'Alphonse Desjardins...

Que de déformations, depuis la première caisse

C'est d'abord et avant tout la vocation du Mouvement Desjardins de prêter aux petits.

C'est l'image généralement répandue dans le public qui fait que les sociétaires s'adressent aux compagnies de finances plutôt qu'aux caisses pop; le public pense au'il se verra refuser le prêt dont il a besoin s'il n'est pas absolument nécessaire. Pourtant ce sont les caisses qui ont le plus de liquidités. Aussi, les gérants s'inquiètent de voir leurs clients s'adresser ailleurs.

On comprend donc que les commissions de crédit devraient être allégées et ne superviser que les prêts les plus importants tout en laissant une plus grande marge de manoeuvre aux gérants.

Des études de marché ont établi que 50 pour cent des personnes interrogées préféreraient emprunter d'une caisse pop si elles avaient besoin d'un prêt personnel. En réalité, les caisses ne détiennent que 20 pour cent des prêts personnels en cours au Québec.

Les grands épargnants

Le participant québécois au panel sur les fonctions des caisses d'épargne et de crédit, M. Morin, s'est particulièrement inquiété de ce que ce soient les grands épargnants qui empruntent d'abord des caisses pop et ensuite des banques, les moyens épargnants empruntent d'abord des banques et ensuite des caisses pop et finalement les petits épargnants empruntent d'abord des compagnies de finance, ensuite des banques et finalement des caisses pop. Cela l'inquiète fortement.

Les maisons

En outre, dans le secteur des prêts hypothécaires, les Caisses pop ne correspondent plus à la réalité d'aujourd'hui. Elles consentent environ 40 pour cent des prêts hypothécaires effectuées au Québec en nombre de prêts. Si on regarde l'importance des montants prêtés, celle-ci ne représente toutefois qu'environ 20 pour cent des prêts totaux consentis. Les caisses pop se sont efforcées de répondre aux besoins individuels de leurs membres en finançant des maisons unifamiliales. Or, depuis 1950, celles-ci ne représentent plus 75 pour cent mais 45 pour cent des nouveaux logement bâtis au Canada.

Autant dans les prêts à la consommation que dans les prêts hypothécaires, la politique de crédit des caisses pop a besoin de se rajeunir. C'est aussi toute l'image répandue dans le public qui doit se modifier pour que les caisses pop battent l'offensive des banques.

Symposium sur l'habitation
La Banque du Canada devrait imposer l'augmentation des prêts hypothécaires

Halifax — "La Banque du Canada devrait donner instruction aux banques à charte du pays d'investir une partie de leurs éléments d'actif, exigés sous forme de réserves, dans les hypothèques résidentielles," a déclaré M. Peter Nicholson, ministre des Finances de la Nouvelle-Ecosse, et orateur invité au symposium de Halifax sur "les habitations et le style de vie", qui a eu lieu en fin de semaine.

"Les banques devraient réaliser, disait-il, qu'il va de leur propre intérêt d'encourager la propriété de maisons au pays étant donné qu'elle engendre des citoyens plus responsables et une société plus stable".

Crise ou pas?

L'analyse statistique des données en matières d'habitation à l'échelle nationale faite par M. L. B. Smith, professeur en Economie politique de l'Université de Toronto, dont la conclusion était qu'il n'existe aucune crise du logement au Canada a engendré un débat animé au cours du symposium.

En réponse, les participants ont décrit l'état des conditions existantes en matières d'habitation dans plusieurs régions du pays, ont souligné le danger de regarder la réalité exclusivement à travers la lentille des statistiques; et ont fait unanimité sur la nécessité de se concentrer sur la qualité de notre vie, plutôt que sur les praticabilités économiques possibles.

Recommandations

Parmi les nombreuses recommandations et opinions émises par le groupe de spécialistes et de simples citoyens qui ont assisté au colloque, on doit noter la nécessité pour le gouvernement d'assumer un rôle d'entrepreneur direct en projets domiciliaires avec l'entière participation des futurs habitants de ces logements. On a également suggéré que le gouvernement finance la création de nouvelles villes dans le cadre de projets de recherche expérimentale visant à trouver de nouveaux modes de vie.

Etant donné que les normes d'habitation du Canada sont parmi les plus élevé au monde, les participants ont conclu que la tâche qui s'ouvrait devant nous était de concentrer nos efforts sur les programmes régionaux afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens âgés, des indigents et des infirmes. Le symposium de Halifax était le sixième d'une série de 14 tenus de par le Canada dans le cadre des préparations du pays à la conférence des Nations Unies, l'an prochain, sur les établissements humains laquelle aura lieu à Vancouver du 31 mai au 11 juin 1976.

Les aliments en hausse: café, porc et patates

(P.C.) — Le prix du café a augmenté en septembre, pour le seconde fois en huit semaines, selon un relevé trans-canadien réalisé par la Presse Canadienne.

Une gelée de mi-juillet qui a détruit la moitié de la récolte de café au Brésil s'est répercutée par une hausse de $0.35 la livre du prix de cette denrée au Canada. Des hausses de prix du café ont été signalées dans huit des douze villes choisies aux fins du relevé.

M. George Beatty de la société Feneral Foods, plus grand marchand de café au Canada, a déclaré à ce propos que de nouvelles hausses ne sont pas prévues dans l'avenir immédiat, mais que "cela dépend des marchés mondiaux".

C'est à Toronto que la hausse a été le plus marquée: la livre de café a grimpé en effet de $1.13 à $1.84.

Le relevé de la PC, qui porte sur 17 denrées alimentaires de base, révèle d'autre part que le prix du sucre est resté à la baisse dans neuf villes. Ainsi, le sac de sucre de cinq livres coûtait $1.38 à St-John's T.N., contre $1.79 le mois précédent.

Les projections pessimistes faisant état d'une hausse des prix à l'automne se sont révélées exactes, par ailleurs, dans quatre villes de l'Ouest canadien.

Les pommes de terre, entre autres, ont affiché une forte hausse. L'année dernière, les prix avaient diminué en raison d'une récolte exceptionnelle tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Cette année, les producteurs ont cultivé des surfaces réduites.

Statistiques Canada indique, de son côté, que la culture de la pomme de terre a connu l'un de ses étés les plus chauds, ce qui a contribué davantage à réduire la production.

Les articles inclus dans le relevé sont: une livre de pointe de surlonge de boeuf, des saucisses de boeuf entier, des côtelettes de porc, du poulet de choix, de la viande hachée, des filets de morue congelés, du beurre de première qualité, des tomates, des pois verts congelés, du café-filtre et des pommes.

On y trouve également une douzaine d'oeufs de grosseur moyenne, une pinte de lait entier, un pain blanc tranché de 24 onces, dix livres de pommes de terre de première qualité, cinq livres de sucre en poudre et une boîte de demi-poires de 28 onces.

Chaque article est étiqueté dans un même supermarché le premier mardi de chaque mois.

A Montréal, le porc et la pointe de surlonge ont augmenté de 10 cents, passant respectivement à $2.39 et $2.38. Les saucisses ont augmenté aussi, passant de $0.96 à $1.05. Par contre, la viande hachée a vu son prix passer de $0.88 à $0.78 et la morue se vendait $1.07 la livre, soit 12 cents de moins qu'en août. Le beurre a passé de $1.25 à $1.21 alors que le pain, lui, augmentait de $0.10, de $0.41 à $0.51. Le prix des pommes de terre a diminué de $0.89 à $0.79, mais celui des tomates a passé de $0.39 à $0.48, de même que celui du café, de $1.15 à $1.49. Le sucre coûtait moins cher: $1.45 au lieu de $1.31. La facture totale pour le panier d'alimentation de 16 articles s'élevait à $16.40, en hausse de $4.87 par rapport à $11.53 en août, alors que le panier comptait 12 articles. En septembre 1974, la facture atteignait $14.81.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PAI-75-19178
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 21 octobre 1975

Région Abitibi

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES D'ACCES AUX AMENAGEMENTS PREMIERE-CHUTE, RAPIDE-DES-ILES ET RAPIDES-DES-QUINZE ET AUX POSTES GUIGUES ET LORRAINVILLE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25. pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires

M.-A. DEMERS-W.E. JOHNSON

Montréal, le 16 septembre 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCH-75-19231
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 21 octobre 1975

Baie-Comeau
Comté de Saguenay

DENEIGEMENT AU QUAI INDUSTRIEL DE L'HYDRO-QUEBEC (1975-1976 ET 1976-1977)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25. pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires

M.-A. DEMERS-W.E. JOHNSON

Montréal, le 17 septembre 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AEP-75-10159
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 21 octobre 1975
Montréal

POUR LA FOURNITURE D'ECRANS INSONORISES ET PIEDS D'ACIER PIVOTANTS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUEBEC
Bureau no 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de VINGT CINQ MILLE DOLLARS ($25,000.), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires

M.-A. DEMERS-W.E. JOHNSON

Montréal, le 29 septembre 1975

Analyse

La situation pétrolière, entre l'avance immobile et l'ordre nouveau

par Pierre Sormany et Antoine K. Char

"Je suis particulièrement frappé par la qualité des exposés qu'on nous a présentés ici". Cette remarque, elle vient d'être répétée, six ou sept fois par les conférenciers invités au second colloque international d'économie pétrolière, samedi dernier à l'Université Laval.

Nous en sommes à la dernière séance. Tout le monde remercie et félicite tout le monde. L'Occident vogue allègrement vers une solution amicale de ses problèmes énergétiques, à coup sûr.

Puis soudain, Antoine Ayoub, organisateur de ce colloque, vient briser la parfaite harmonie. "Je ne puis pas partager la satisfaction de mes vénérables collègues. Bien sûr, depuis trois ans, les analyses s'améliorent. Mais il faut aller encore plus loin: les schémas de pensée, dans certains milieux, surtout parmi les représentants des pays consommateurs, reposent sur des termes dépassés".

Un petit air glacial traverse la salle. Puis les conversations redeviennent cordiales.

Mais il faut donner raison à M. Ayoub. Et même aller plus loin que lui dans la critique. Depuis trois jours, les panelistes invités, de brillantes personnalités dans tous les cas, ont donné des exposés techniquement très savants, mais qui font peu avancer le débat. Dans tous les cas, les "visions" sont accrochées à celles des milieux qu'ils représentent. Raymond Vernon, Geoffrey Chandler et Melvin Connant, qui représentaient respectivement l'université américaine, la compagnie pétrolière, et le gouvernement des USA, ont tous trois servi une analyse libérale, capitaliste, où le succès est américain tout comme Dieu le fut si longtemps.

Face à eux, les Mikdashi et Zakaria en sont tenus à un rôle "défensif", s'efforçant de corriger la perception déformée que l'on se fait d'une Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) militante et radicale.

Etats-Unis: l'avance immobile

Derrière ces échanges plus ou moins aimables, la guerre des nerfs, engagée depuis deux ans entre les pays pétroliers et les pays industrialisés autour de la fixation des prix du pétrole, reste la même. A un mois de la réouverture, à Paris, de la Conférence préliminaire sur l'énergie, les positions des deux blocs sont moulées dans le même ciment de l'intransigeance.

Les Etats-Unis réclament toujours une baisse des prix du pétrole, ou du moins le rétablissement des lois du marché "libre", qui redonnerait de fait aux pays industrialisés et aux multinationales le pouvoir absolu de fixation des prix. En même temps, l'on prône une concertation entre pays industrialisés, pour qu'ils diminuent leur consommation.

Cette voie américaine pour sortir du gouffre énergétique est encore perçue par les pays pétroliers comme une solution visant à "casser" le "cartel" de l'OPEP. Et si Washington s'est récemment rapproché de la voie française et tiers-mondiste (voie qui propose de relier la question pétrolière à celle de l'ensemble des matières premières, et au développement général des nations les plus pauvres), la participation des Etats-Unis à une telle conférence n'est-elle, en fait qu'un "recul tactique" pour raffermir leur leadership sur les ressources, à plus ou moins long terme.

"Si les Etats-Unis se rendent au dialogue de Paris, commente M. Ayoub, avec une habileté stratégique, et non pas un changement fondamental dans leur analyse, en ce qui concerne la stabilisation des matières premières, s'ils ne dépassent pas l'attitude paternaliste qui a donné, depuis 20 ans, bien des preuves de son échec, le dialogue demeurera extrêmement difficile".

Lorsqu'un pays consomme et contrôle 60 pour cent des ressources mondiales, avec 6 pour cent de la population du globe, il n'a guère intérêt à remettre en cause l'ordre économique qui le favorise. "Les représentants des compagnies pétrolières, note encore l'économiste québécois d'origine libanaise, ont encore l'attitude de défense absolue de leur rôle, selon les schémas et les arguments d'hier. On note un refus systématique d'accéder à la compréhension de l'attitude des pays du Tiers Monde". Et il ajoute: "Du côté des Etats-Unis, on continue à parler en termes de guerrilla stratégique. On définira par exemple l'OPEP en termes de "cartel", ce qui ne colle pas à la réalité".

Tiers Monde: l'ordre nouveau

Pour sortir du cercle du sous-développement, pour se protéger de l'inflation et effacer la continuelle dégradation des termes de l'échange, le Tiers Monde en appelle à un "ordre économique nouveau". Pour y arriver, le bloc des "pauvres" propose que l'OPEP patronne une association géante qui serait créée pour obtenir une augmentation de toutes les matières premières, ou du moins une stabilisation "indexée" au renchérissement de leurs besoins de développement.

Il avait donc été décidé, le printemps dernier à Dakar (au Sénégal) d'adopter une résolution exigeant que la conférence de Paris étudie la question de toutes les matières premières. Les Etats-Unis, et leur "création" nommée l'Agence internationale de l'énergie (qui regroupe les principaux pays consommateurs industrialisés, à l'exception de la France), s'étaient alors dressés contre cette résolution.

Tant qu'aucun "rameau d'olivier économique" ne sera pas tendu entre le Nord et le Sud, la confrontation restera la seule étiquette collée aux rapports entre pays riches et pauvres. "Les pays industrialisés devraient cesser de penser qu'il suffit d'avoir les yeux bleus et les cheveux blonds pour avoir le droit de régenter le monde. Il est temps que ceux qui ont les yeux et la peau sombre puissent entrer dans le club" avait déclaré Jamshid Amouzegar, ministre iranien des Affaires étrangères à la conférence des pays non-alignés qui s'était tenue à Alger en septembre 1973.

monde

Le monde arabe est-il en train de se réconcilier ?

Le monde arabe célébrait hier, de diverses façons, le deuxième anniversaire de la guerre du Ramadan (Guerre du Kippour pour les Israéliens), et il est de plus en plus question de retrouvailles et, de reconciliation au sein des "pays frères".

LE CAIRE (Reuter) — Une réconciliation est-elle sur le point d'intervenir dans le monde arabe entre le président Anouar Sadate et les partisans de la ligue dure? Certaines indications le laissent penser.

Outre les rumeurs persistantes de sommet restreint entre le chef de l'Etat égyptien, son homologue syrien, le président Hafez al-Assad, et les rois Khaled d'Arabie saoudite et Hussein de Jordanie, on indiquait hier au Caire que le Parlement de la Fédération des républiques arabes se réunira en session extraordinaire, vendredi, dans la capitale égyptienne.

La fédération regroupe l'Egypte, la Syrie et la Libye. Le quotidien Al Ahram croit savoir que les représentants (20 par pays) de ces deux derniers ont reçu l'ordre d'assister à la session.

Tripoli et Damas ont été, chacun en son temps, parmi les critiques les plus sévères du président Sadate. Le gouvernement du colonel Khaddafi, qui avait proposé il y a trois ans une fusion de la Libye et de l'Egypte, avait critiqué avec violence l'arrêt des hostilités par l'Egypte pendant la guerre d'octobre et n'avait guère cessé depuis, et jusqu'à une époque très récente, de dénoncer la politique poursuivie par Le Caire, allant jusqu'à la qualifier de "trahison" de la cause arabe.

Modération libyenne

Les observateurs au Caire ont remarqué que, depuis la fin du mois d'août, les organes de presse libyens ont mis une sourdine à leur attaques contre l'Egypte en dépit de l'accord intérimaire israélo-égyptien du 1er spetembre. Pour certains observateurs, cette modération pourrait ne pas être étrangère à la découverte d'un complot contre l'Etat en Libye, mis à jour grâce à des informations de sources égyptiennes.

Mais depuis début septembre, la Syrie a pris le relais de la Libye et ses dénonciations de l'accord intérimaire se font de jour en jour plus violentes au point de donner à penser au Caire que le gouvernement du président al-Assad cherche la rupture.

Le chef de l'Etat sytien a affirmé qu'en signant le nouvel accord intérimaire, l'Egypte a implicitement renoncé à recouvrer les territoires occupés. A cela, le président Sadate répond que l'accord marque une étape sur la voie du recouvrement total des territoires et souligne que la politique qu'il a suivie était la meilleure stratégie possible.

Treize Québécoises au congrès mondial pour l'année de la femme à Berlin

(LE JOUR) — Une délégation de treize femmes du Québec participera au Congrès mondial pour l'année de la femme qui se tiendra à Berlin-Est du 20 au 24 octobre prochain.

Ce congrès a comme particularité de ne réunir que des organisations féminines non-gouvernementales, contrairement à la conférence de Mexico où étaient surtout représentés les gouvernements. Le Congrès réunira 2,000 personnes venant de 140 pays. Ce congrès fait suite à l'appel lancé l'an dernier à Tihany, en Hongrie, par un groupe d'organisations féminines.

Le congrès de Berlin a pour base les trois objectifs principaux du programme de l'ONU: égalité, développement et paix.

Les congressistes formeront 9 commissions qui, chacune selon son thème, examineront ce que les forces sociales peuvent faire en vue d'éliminer la discrimination à l'égard des femmes et de les intégrer au processus de développement de leur pays.

Délégation québécoise

Pour sa part, la délégation québécoise entend présenter un aperçu global de la situation de la condition féminine au Québec; elle défendra les objectifs poursuivis par les groupements féminins au Québec et dénoncera les manoeuvres de récupération dont le mouvement est menacé.

Les représentantes québécoises développeront plusieurs thèmes ayant trait à l'égalité sur le plan social, sur la plan économique ainsi que sur les plans juridiques et politiques.

Elles défendront, entre autres, le droit pour la femme d'être désignée par son propre nom, son droit au travail, à l'indépendance et à l'autonomie; elles défendront également l'idée de la contestation des articles du code civil assujettissant la femme à l'homme.

Voici les noms des treize femmes formant la délégation québécoise:

Micheline Sicotte (Conseil québécois de la Paix), Claire Pouliot (Réseau d'action et d'information pour les femmes - RAIF), Eleonore Sioui (Centre socio-culturel amérindien), Hélène Wavroch (Les infirmières et infirmiers unis), Solange Bertrand (Syndicat des employées de bureau de la CEQ), Donatienne Lapointe (Ligue des femmes du Québec), Laurette Sloan (Fédération des femmes du Québec), Cora Houdet (Fédération des femmes du Québec), Denise Boutin-Grégoire (Ligue des femmes du Québec), Jeannette Bougie (Coopérative artisanale de Saint-Henri), Francine Lamoureux (CEQ), Cecilia Rancourt-Cinq-Mars (CEQ) et Thérèse Veilleux-Fortin (CEQ).

Ces déléguées ont été choisies par un comité indépendant du Conseil québécois de la paix.

L'affaire Claustre replonge dans l'impasse la plus totale

Habré réclame à nouveau des armes

Tout est remis en question: Hissen Habré réclame à nouveau des armes de guerre pour la libération de son otage, Mme Françoise Claustre, l'ethnologue française retenue au Tibesti depuis près de 18 mois par les rebelles toubous. Cette exigence, que la France juge inacceptable, semble mettre fin au léger espoir d'une prochaine libération de Mme Claustre, suscité par la remise à Hissen Habré d'une somme de quatre millions de francs et de matériel divers pour une valeur de six millions.

PARIS (AP, AFP) — Une nouvelle exigence de M. Hissen Habré, le chef des rebelles toubous qui détiennent Mme Françoise Claustre depuis près de 18 mois dans le Tibesti, a totalement bloqué les négociations visant à la libération de l'ethnologue française, et placé le gouvernement de Paris dans une impasse.

Le porte-parole de l'Elysée, M. Xavier Beauchamps, a annoncé, hier, que le chef rebelle avait exigé samedi dernier que le gouvernement français lui livre des armes de guerre en échange de son otage.

M. Beauchamps a immédiatement ajouté, en lisant devant la presse une déclaration officielle de la présidence de la république, que le gouvernement français "ne saurait envisager de livrer directement ou indirectement de telles armes".

Remise de la rançon

C'est la première fois, depuis que les tractations destinées à mettre fin au calvaire de Mme Claustre que l'on apprend officiellement que les rebelles exigent des armes. Il n'avait pas été question d'une telle exigence au moment où, il y a une quinzaine de jours, les négociations avaient paru prendre un bon tour, lorsque M. Morel, préfet des Vosges, s'était rendu dans le Tibesti pour rencontrer M. Habré et lui remettre personnellement une partie de la rançon que celui-ci réclamait, soit $1 million en espèces. Un peu plus tard, les autorités françaises avaient procédé, comme convenu, à la livraison de la seconde partie de la rançon, sous forme de deux cargaisons de denrées et de matériel — à l'exclusion de tout armement — acheminés par avion au Tibesti.

Samedi dernier, les deux émissaires africains agréés par les rebelles, qui avaient assisté à la rencontre entre M. Morel et M. Habré, étaient retournés au Tibesti dans le but, selon la déclaration de l'Elysée, "d'obtenir des précisions concernant la date et les modalités de la libération de Mme Claustre".

Ces deux émissaires — dont l'identité n'a pas été révélée mais qui seraient originaires de la Guinée Bissau — n'ont pu que faire savoir aux autorités françaises qu'il n'était nullement question de libération, mais au contraire d'une revendication supplémentaire du chef toubou. Tout se passe donc comme si rien n'avait été fait jusqu'à présent, et comme si la première rançon n'avait jamais été versée par Paris.

Or, Paris ne veut pas livrer d'armes, et pour deux raisons que M. Beauchamps a rappelées. Une telle livraison, serait d'une part contraire à la volonté du gouvernement légal du Tchad et aussi à une décision prise à l'unanimité de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et donc à la politique africaine de la France et à ses engagements internationaux. Mais surtout la France ne veut pas se laisser entraîner dans l'engrenage de la violence.

Jack Ford et la marijuana

PORTLAND, Oregon (AFP) — Le fils du président Gerald Ford, Jack, 23 ans, a avoué dimanche à Portland (Oregon) qu'il avait fumé de la marijuana et que, selon lui, les effets en étaient semblables à ceux du vin ou de la bière.

"J'ai déjà fumé de la marijuana et je ne pense pas que ce soit exceptionnel pour quelqu'un élevé dans les années soixante", a déclaré Jack Ford dans une interview accordée à l'Oregonian. "Les préjugés moraux contre l'usage de la marijuana sont l'une des causes de bien des problèmes, comme la désillusion et l'aliénation de la jeunesse américaine", estime-t-il.

Ces déclarations du fils du président ne vont pas manquer de susciter un flot de commentaires aux Etats-Unis, où de récentes prises de position de Mme Ford en faveur de l'avortement et pour une acceptation des relations sexuelles prémaritales provoquent encore des remous.

LETTRES AUX TRICOFILIENS

LA SOCIÉTÉ POPULAIRE TRICOFIL

a reçu de nombreuses lettres d'encouragement accompagnant les dons et investissements faits à la société. Tricofil publiera chaque semaine quelques-unes de ces lettres.

Mademoiselle Brière,
Veuillez accepter ce montant en gage de solidarité et d'appui pour votre entreprise. Bonne chance.
Mme Girard, Saint-Léonard.

Travailleurs,
La lutte que vous avez entreprise mérite l'attention et le support de tous les vrais québécois. Il me fait plaisir de souscrire à votre campagne pour un montant de $500.00 prélevé sur la bourse d'études supérieures que le gouvernement du Québec m'a donné. Vous êtes un espoir, vous êtes une promesse pour un avenir meilleur dans notre Québec; que votre voeu se réalise pour le plus grand bien de la communauté.
Mlle Chouinard, Québec

Monsieur,
Veuillez trouver sous ce pli un chèque fait à l'ordre de la Société populaire Tricofil, et représentant ma modeste contribution à la campagne de souscription pour la relance de Tricofil. Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.
Mme Lise Bacon, Québec

C'est avec joie que nous vous faisons parvenir le montant de $100.00 pour une action privilégiée dans votre entreprise. Nous sommes prêts à vous soutenir par la suite tant matériellement que financièrement dans votre entreprise, parce que c'est avec des gars comme vous qu'on s'en sortira. Nous vous souhaitons un franc succès.
M. Deblock, Montréal

Je vous envoie ma contribution de $100.00 pour l'obtention d'une part privilégiée dans la Société populaire Tricofil. Ne doutant pas des chances de succès, due à la détermination que les travailleurs ont démontré ces derniers mois. Je vous encourage donc à poursuivre votre expérience, en essayant de mon côté de vous faire connaître un peu mieux la région de Trois-Rivières. Vive l'autogestion. Vive les TRAVAILLEURS DE TRICOFIL.
M. Nobert, Cap-de-la-Madeleine

Monsieur,
J'ai deux filles et aimerais prendre une part chacune à leur nom. Pourriez-vous me dire quel montant comptant il faut donner et quels sont les versements suivants. Bien à vous.
M. Roy, Sainte-Ursule

Bonjour, Travailleurs de Tricofil!
Je tiens à vous dire que j'appuie sans réserve votre initiative de prendre en main et d'autogérer votre usine de textile. En tant qu'étudiant, je partage avec vous la volonté d'édifier une société socialiste au Québec. Le geste que vous posez est un bon pas dans cette direction. Bonne chance!
Mme Van Doesburg & M. Saucier, Montréal

A qui de droit,
Vous trouverez ci-joint un chèque de $100.00 pour une part dans Tricofil. C'est dans Le Jour que j'ai lu un article au sujet de Tricofil. C'est un type d'actions que je trouve très importante pour un Québec indépendant. Il me fait donc plaisir de l'encourager.
M. Martin, St-Grégoire, Comté Nicolet

TRICOFIL
55, Castonguay Saint-Jérôme

Je désirerais recevoir un prospectus

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

. . . . . .

Ville . . . . . Téléphone . . . . . .

CLINIQUE CHIRURGICALE DE GREFFE DE CHEVEUX VIVANTS
Dr Bernard Blanchard, M.D.: F.R.C.S. (C)
Dr Guy Blanchard, M.D.: F.R.C.S. (C)
Place Samuel de Champlain
350 Chemin Ste-Foy suite 1007
Québec 418-687-2677
94 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal 382-5565

INGÉNIEUR CIVIL
Ayant **4 ans d'expérience** et une **connaissance** dans **l'estimation**
— **Bilingue**
BESOIN IMMÉDIAT!
Contacter: Louis Ranger
842-3471

CONTREMAÎTRE
A la charge d'un département de 20 personnes
Sur la machinerie d'une fonderie à l'extérieur de la ville
— Salaire à discuter
— Bilingue
BESOIN IMMÉDIAT !
Contacter: Louis Ranger
842-3471

AUJOURD'HUI à 85 CKVL

6h à 10h OPINION PUBLIQUE
FRENCHIE JARRAUD
Animateur de ligne s ouvertes depuis 20 ans, il dirige avec autorité, dynanisme et humour son émission matinale.





10h à 12h COUPS DE GRIFFE
LISE LAPIERRE
Son caractère curieux et agressif lève le voile sur des facettes inusitées des affaires publiques. Spontanée, imprévisible, son émission réserve toujours des surprises.

12h à 15h ACTUALITÉ
YVON DUPUIS
Un homme complet. Il fut député provincial, député et ministre fédéral. Animateur, journaliste et homme d'affaires, marchand et fermier.





15h à 18h QUÉBEC EN ACTION
MATHIAS RIOUX
Professeur d'histoire, licencié administration et possédant une maitrise en sciences politiques, cet animateur aborde facilement les grandes questions de l'heure.

18h à 20h AFFAIRES PUBLIQUES
ME MARC TRAHAN
Jeune et bouillant avocat dont les conseils d'ordre juridiques sont toujours fort apprécisé. Il n'en traite pas moins affaires publiques avec des invités qui font l'actualité.



LE CHAMPION DE LA PAROLE
85 CKVL

monde

Le régime franquiste de plus en plus isolé

La CEE gèle ses négociations de libre-échange avec Madrid

Les négociations entre la C.E.E. et l'Espagne ne peuvent être reprises, a décidé le conseil des ministres du Marché commun hier soir, a déclaré M. Rumor, ministre des Affaires étrangères d'Italie et président en exercice du conseil des ministres de la communauté.

Pendant ce temps à Madrid, aucune "mesure spectaculaire" n'a été prise par le conseil des ministres extraordinaire convoqué hier matin pour examiner la situation après le dernier attentat de Onate, au Pays basque. Le gouvernement espagnol a étudié et décidé diverses mesures pour renforcer la sécurité dans les provinces du Nord et augmenter l'efficacité de la lutte contre le "terrorisme", mais dans une "atmosphère de sérénité et de prudence". D'autre part, cinq prêtres ont été appréhendés, dimanche, dans la région de Madrid après avoir lu des sermons – vraisemblablement hostiles au régime franquiste – a annoncé, hier, la police espagnole.

Ces sermons, qui auraient évoqué la situation politique dans le pays après l'exécution de cinq militants, ont été rédigés par Mgr Alberto Iniesta, un des évêques auxiliaires de Madrid. La police n'a pas précisé si les cinq prêtres seront traduits devant la justice pour être jugés.

LUXEMBOURG, Communautés européennes, (AFP, AP) — Les "neuf" ont donc réussi, non sans difficultés, à se mettre d'accord lundi à Luxembourg pour ne pas reprendre dans l'immédiat les négociations avec l'Espagne en vue de la conclusion d'un accord de libre échange. En pratique, cela signifie que l'accord commercial préférentiel entre en vigueur le 1er octobre 1970 entre Madrid et la C.E.E. reste toujours valable, mais qu'il ne sera pas pour l'instant complété par de nouvelles dispositions concernant notamment l'extension aux trois nouveaux pays membres, la Grande-Bretagne, le Danemark et l'Irlande.

En même temps, les "neuf" ont rappelé implicitement qu'à l'heure actuelle, il n'était pas question pour l'Espagne de demander une éventuelle adhésion à la C.E.E.. A deux reprises, en 1962 et 1964, Madrid avait demandé une association au Marché commun, avec possibilité de devenir à terme membre à part entière de la communauté européenne.

Cette suspension des négociations, estime-t-on, pourrait enfin remettre en cause l'équilibre de la politique méditerranéenne globale de la C.E.E., qui prévoit un renforcement des accords avec les trois pays du Maghreb, Israël, Malte et dans lequel devait être englobée l'Espagne.

Cette décision s'est accompagnée d'une appréciation politique, plus nuancée, de l'attitude à adopter après les exécutions de condamnés politiques dans ce pays. Les ministres ont en effet dans une brève déclaration, au titre de la coopération politique, à la fois regretté la violation des principes du droit et notamment du droit de la défense en Espagne "tout en émettant l'espoir que ce pays évitera "l'escalade de la violence".

En revanche, à l'issue de ce débat dont le caractère politique a été souligné par le président du conseil des neuf, M. Mariano Rumor (Italie), la communauté européenne n'a pas pris d'attitude commune en ce qui concerne le maintien dans leurs capitales respectives des ambassadeurs des états membres à Madrid, qui avaient été rappelés en consultation par leurs gouvernements après les exécutions. (Seule parmi les "Neuf", l'Irlande avait maintenu son ambassadeur dans la capitale espagnole). Répondant aux questions des journalistes, M. Mariano Rumor a affirmé que les "Neuf" avaient considéré que cette question du rappel des ambassadeurs relevait des affaires bilatérales de chaque Etat membre.

Après le parlement européen, la commission du Marché commun avait recommandé le mois dernier le gel des négociations en cours entre la C.E.E. et l'Espagne en vue de la conclusion d'un accord de libre échange.

Au cours de la délibération des "Neuf", M. Jean Sauvagnargues pour la France, a reproché à la commission d'avoir outrepassé sa compétence et d'avoir joué un rôle "politique" qui aurait eu pour effet de forcer la main au conseil.

Le conseil a assisté à deux reprises, indique-t-on de source informée à un échange de propos assez vif entre le ministre français et le président (français) de la commission de Bruxelles, M. François Xavier Ortoli, ce dernier s'efforçant de justifier l'attitude du collège qu'il préside.

Quant au fond de l'affaire, la délégation française a soutenu, apprend-on de source française, qu'il fallait faciliter l'évolution politique de l'Espagne vers la démocratie et qu'il ne sert donc à rien de la réduire à l'isolement.

Cette position contraste avec celle de certains Etats membres notamment les Pays-Bas et le Danemark, qui étaient partisans de sanctions sévères contre l'Espagne franquiste.

...et accorde au Portugal une aide d'urgence de 180 millions

LUXEMBOURG, Communautés européennes (AFP Reuter) — La communauté économique européenne a décidé hier d'accorder au Portugal une aide d'urgence de cent-cinquante millions d'unités de compte (cent quatre-vingt millions de dollars) par l'intermédiaire de prêts aux investissements octroyés par la banque européenne d'investissements, apprend-on de source communautaire.

Etalée sur deux ans, cette aide sera consentie au taux préférentiel de trois pour cent, alors que le taux d'intérêt normal de la banque européenne d'investissements est de 9,02 pour cent.

A cette aide d'urgence s'ajouteront les aides bilatérales des pays membres de la C.E.E., qu'on peut évaluer à environ cinquante millions de dollars au total. La république fédérale d'Allemagne s'est déjà engagée à verser soixante-dix millions de deutsche marks.

Interrogé sur ces décisions à son arrivée à Luxembourg où il doit rencontrer aujourd'hui les ministres des Affaires étrangères des "neuf", M. Melo Antunes, ministre portugais des Affaires étrangères a déclaré que cette aide d'urgence était un geste politique encourageant pour le Portugal. "C'est une preuve de la confiance que l'Europe des "neuf" porte à l'avenir démocratique du Portugal", a ajouté M. Antunes.

Le ministre portugais examinera aujourd'hui avec ses collègues européens qui se sont en outre engagés à appuyer les demandes de prêts portugaises auprès des organismes financiers internationaux, les modalités d'une aide financière globale de la C.E.E. au Portugal et tous les aspects des rapports entre la communauté et son pays dans les domaines économique et financier.

Affrontements

Pendant ce temps au Portugal des affrontements se sont produits, hier matin, à Porto entre la troupe et des manifestants de gauche.

Les forces qui occupent la caserne du régiment du train depuis sa dissolution, samedi, ont fait usage de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc pour repousser les manifestants.

Ceux-ci étaient conduits par des hommes de l'ancien régiment, dispersé par le général Antonio Pires Veloso, commandant de la région militaire nord, pour s'être opposé au transfert de 40 militaires gauchistes. Ce transfert avait été ordonné pour renforcer la discipline des unités sous son commandant.

Réunis devant leur ancienne caserne, les hommes du régiment dissous ont décidé de poursuivre la lutte en faveur de l'instauration d'un pouvoir révolutionnaire populaire dans les casernes.

Attentat contre Leighton et sa femme à Rome

ROME (AP) — L'ex-vice-président chilien Bernard Leighton et sa femme ont été blessés à la tête par balles devant leur résidence romaine, hier matin.

Selon la police, tous deux sont dans un état critique.

C'est un voisin qui, en regagnant son domicile, les a découverts, gisant sur le trottoir.

M. Leighton avait été l'un des fondateurs du Parti démocrate-chrétien chilien. Il avait été vice-président et ministre de l'Intérieur avant l'arrivée au pouvoir du président Salvador Allende.

Les Leighton étaient arrivés à Rome en exilés volontaires il y a trois ans. Ils vivaient dans ce quartier résidentiel proche du Vatican et critiquaient ouvertement le régime militaire chilien.

Le couple avait quitté le Chili quatre mois après le putsch. A Rome, les Leighton avaient pris une part active à la vie politique.

L'ancien vice-président avait notamment pris la parole il y a quelques jours à un meeting organisé par les démocrates-chrétiens pour protester contre les exécutions en Espagne.

Israël doit être expulsé de l'ONU (Sihanouk)

NATIONS-UNIES, N.Y. — (AFP) — Dans le discours qu'il a prononcé hier soir devant l'assemblée générale des Nations-unies, le prince Norodom Sihanouk, chef de l'Etat et président du Front uni national de Kampuchea (Cambodge) a proclamé la neutralité et le non-alignement de son pays et a affirmé que le "Kampuchea n'appartient et n'appartiendra a aucun bloc de puissance, ne noue et nouera aucune alliance militaire ou autre avec d'autre pays, ne s'intègre et ne s'integrera pas dans une organisation ou groupe quelconqu d'Etats ou de nations, exception faite, bien entendi de l'O.N.U. et du groupe des pays non-alignées".

Consacrant de longs passages de son discours au problèmes du Moyen-Orient, le chef d'Etat du Kampuchea a notamment déclaré que le peuple palestinien et la Palestine se trouvent au premier rang des pays et des peuples "victimes": "Les plus récentes résolutions de l'O.N.U. concernant le problème palestinien sont bonnes mais les Israéliens sionistes et le impérialistes U.S. ne cessent de manoeuvrer pour empêcher une loyale et complète application de ces résolutions", a dit le prince Norodum Sihanouk

C'est dans les termes suivants qu'il a proposé qu'Israël soit exclu de l'O.N.U. "Le problème palestinien concerne tous les peuples du monde, les peuples du Tiers Monde tout particulièrement.

France

Lorsque, rongé par l'âge, on survit à l'ombre du suicide...

PARIS (Reuter) — Le nombre de Français de plus de 65 ans qui se suicident est deux fois plus élevé que la moyenne nationale, et la solitude est pour eux une plus grande épreuve que la mauvaise santé et le manque d'argent. Quand il prend sa retraite, le Français âgé n'espère plus vivre dans sa famille, et un vieillard sur quatre vit seul. Un tableau peu réjouissant de la situation a été dépeint dans un sondage préparé pour le compte de la Fondation de France, une organisation philanthropique, à but non-lucratif qui a organisé récemment une campagne à l'échelle nationale pour alerter l'opinion publique aux difficultés des vieillards.

Le président de la fondation, M. Roger Seydoux, déclare: "Leur principal problème, c'est la solitude. Ce fléau moderne est encore aggravé par l'industrialisation, l'urbanisation croissante et, pour beaucoup de retraités, le manque d'argent".

L'affaiblissement des liens familiaux dans la société moderne a accentué le problème. "Autrefois, les vieillards pouvaient espérer vivre avec leur famille. Aujourd'hui, seulement neuf pour cent le font", dit M. Seydoux.

Selon les conclusions publiées par la fondation, la vie quotidienne d'un grand nombre de villards est souvent démunie de tout contact humain.

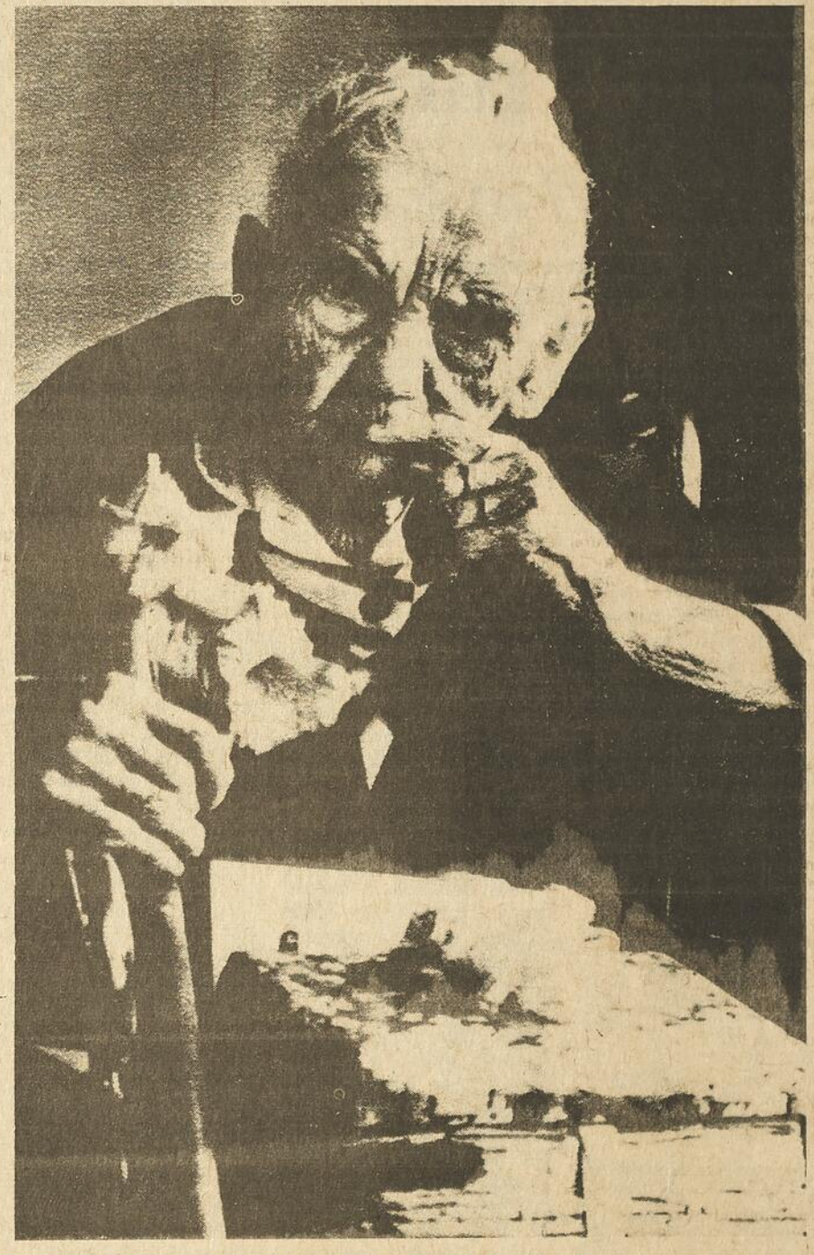
Peu de vacances

Un retraité sur quatre seulement prend des vacances annuelles. Environ 20 pour cent ne lisent à peu près jamais un journal et le quart d'entre eux possèdent en moyenne trois livres.

La fondation a insisté sur l'énormité du problème. Il y a en France sept millions de personnes de plus de 65 ans, qui représentent environ 13 pour cent de la population. C'est pourquoi, après avoir attiré l'attention du public sur la situation malheureuse des vieillards, la fondation projette une série de mesures concrètes, dont le coût sera défrayé par une campagne de souscription, pour alléger leur solitude.

La fondation veut en particulier augmenter le nombre de postes de télévision, de journaux et de téléphones mis à la disposition des gens âgés, parce que ce sont des instruments idéaux pour diminuer l'isolement. Elle suggère également qu'on mette sur pied, à l'échelle nationale, un système de retraite graduelle.

Le fait d'éliminer le système actuel, par lequel le travailleur se trouve en face d'une inactivité brusque et souvent pénible, faciliterait la transition de la vie active à la retraite.



On a l'âge de sa volonté affirmait le vieil adage. Mais faire partie, aujourd'hui, de la classe des "vieux", exige beaucoup plus que de la volonté pour ne pas être considéré par la société comme une charge, une plaie . . .



Partez avec
Michel Desrochers
de 7 heures FM à 10 heures FM, le matin

Revenez avec
Jean-Pierre Coallier
de 4 heures FM à 6 heures FM, l'après-midi.

Demeurez à
CFGL FM 105.7

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

MESSAGES . . . 50
MESSAGES DIVERS . . . 51
IMMEUBLES A VENDRE . . . 100
propriétés . . . 101
propriétés à revenus . . . 105
propriétés à la campagne . . . 108
propriétés demandés . . . 113
maisons mobiles . . . 126
chalets . . . 130
fermes . . . 132
condominums . . . 134
commerce . . . 144
terrains . . . 147
terres . . . 150
bureaux et locaux . . . 156
garages . . . 162
Hôtels villégiatures . . . 165

LOCATION . . . 200
appartements . . . 202
appartements meublés . . . 207
appartements demandés . . . 209
logements à partager . . . 211
logements . . . 214
logements chauffés . . . 218
logements chauffés meublés . . . 222
logements demandés . . . 224
logements à sous-louer . . . 227
chambres . . . 229
chambres demandées . . . 231
commerces . . . 234
bureaux et locaux . . . 239
bureaux demandés . . . 241
garages . . . 275
entreposages . . . 278
terrains . . . 280
divers . . . 288

MARCHANDISES . . . 300
ameublement . . . 302
antiquités . . . 305
articles de ménage . . . 310
articles de camping . . . 314
articles de sport . . . 316
instruments de musique . . . 319
photos et cinés . . . 333
machineries . . . 328
matériaux de construction . . . 330
effets de bureaux . . . 332
magasins restaurants . . . 333
tableaux et peintures . . . 335
livres . . . 337
artisanats . . . 338
lingeries, fourrures, vêtements . . . 349
TV, stéréo-radios . . . 350
monnaies, timbres . . . 354
animaux à vendre . . . 369
achèterais animaux . . . 371
divers à vendre . . . 379
divers demandés . . . 380
equipements de ferme . . . 385

SERVICE . . . 400
peintre . . . 402
électricien . . . 405
plombier . . . 407
rembourreur . . . 410
entrepreneur . . . 413
denturologiste . . . 417
menuisier, ébéniste . . . 420
service domestique . . . 425
garderie d'enfants . . . 429
perdu et trouver . . . 430
chauffage . . . 433
plancher . . . 435
déménagement transport . . . 438
services divers . . . 440
lavage, nettoyage . . . 444
décoration . . . 450
impôt, tenu de livres . . . 455
portes et fenêtres . . . 459
tailleurs . . . 460

FINANCE . . . 500
associés demandés . . . 502
agents demandés . . . 505
occasions d'affaires . . . 508
administration . . . 520

AVIS DIVERS . . . 600
activités sociales . . . 602
voyages et transports . . . 605
vente de charité . . . 608
encans . . . 612
chasse & pêche . . . 620
divers . . . 626
avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions . . . 630
décès . . . 634
remerciement . . . 638
messe . . . 640

EDUCATION . . . 700
école . . . 701
cours de piano . . . 722
divers cours . . . 725

EMPLOIS . . . 800
service de personnel . . . 800
couples demandés . . . 807
hommes demandés . . . 810
femme-fille demandée . . . 820
hommes-femmes demandés . . . 830
agents vendeurs . . . 835
coiffeurs-coiffeuses demandés . . . 840
emplois demandés . . . 845

VEHICULE . . . 900
bateaux-yachts . . . 903
remorques-roulottes . . . 910
bycicliettes . . . 914
motocyclettes . . . 918
tracteurs . . . 922
équipement à neige . . . 928
motoneiges . . . 933
avions . . . 940
clinique d'autos . . . 944
réparations . . . 955
pneus . . . 958
pièces, accessoires d'autos . . . 962
équipement de garage . . . 970
camions à vendre . . . 978
autobus . . . 985
débosselage, peinture . . . 989
autos . . . 990

50 MESSAGES

Professionnel de Québec aimerait rencontrer vraie femme de 34 - 42 ans, libre, jolie, intelligente, douce. Tél: 628-7194

Voudrais reprendre contact avec Cécile B. ancienne inst. et secr. dir. gén. P.B. Dolbeau M.A.G. 655-4032, 655-9971.

Sherbrooke - Homme marié 37 ans recherche amitié homme ou garçon de la région C.P. 178 Bromptonville

Gentil Québécois recherche une "Belle-de-Jour" dans la région St-Bruno Beloeil, St-Hilaire... pour "Tu-sais-Quoi" Discrétion promise et requise! Ecrivez à Pierre, C.P. 62 Boloeil Québec.

35-50 libre - Lourdes responsabilités professionnelles - Envie de vivre - Rêve de tendre amitié - Ecrire ou Tél. 105 A. Villeneuve Val d'Or, 819-825-2799.

Jeune homme, 26 ans, aimerait rencontrer Femme (20-30 ans) qui lui ferait faire des folies sauf le mariage; écrire à Michel 28 St-Flavien apt. 17 Québec 4.



51 messages divers

Jeune homme responsable recherche "communauté" de base" et "commune" pour partager expériences de vie. Appeler Ronald à 381-2990 après 5 hres p.m.

Perpétuation des enseignements. Rose-Croix du passé. Ordre, boiscrucien, A.M.O.R.C., C.P. 321, St-Jérôme (Terrebonne).

Péquistes du comté d'Arthabaska, il y a des renouvellements de membres à faire. Aidez-nous! 357-8455.

Je cherche une fourche de Suzuki 550 avec frein à disque en bon état pour recommencer à chasser le Biscayne. Jacques Hurtubise 279-9520.

Comité culturel Zénon Alary Mont Rolland recherche ses oeuvres pour en faire un musée. 229-2674.

Gingras. Renseignements généalogiques gratuits. Bottin d'adresses en préparation.

L'âme qui a passé la tête hors du ciel mange l'Etre! Philosophe explique-moi. C.P. 17, Station "N", Mtl.

Je désire adopter une petite fille entre 5 et 7 ans. Bonnes références G. Hébert. 523-0825.

Oscar, si tu veux être informé de ce qui se passe au Québec, la seule façon c'est de lire "Le Jour, où nous serons maîtres chez nous." Jean-Marie ton compatriote.

Michel, voudrais-tu lâcher le "journal" "Le Jour" et me composer cette lettre que je t'ai demandée, tu pourras "toujours" reprendre ton "journal après..." Jean-Mari qui vit au "jour" le "Jour".

Jacques, Yvan Morin en tournée, le 8 octobre dans charissburg, venez le rencontrer. Signé "LEDONC"

Au PQ, Taillon, grande compagne d'athlétisme du 29 sept jusqu'à l'automne chaud. Objectif: 1000 nouveaux membres. L. Guilmette 679-9056

Jeune célibataire, Québécois quitte ce beau pays pour travailler 2 ans en Afrique francophone, écrivez-moi: Pierre Jobin, B.P. 1315, Bouaké, Côte-d'Ivoire, Afrique de l'Ouest.

Jeune célibataire Québécoise, quitte ce beau pays pour travailler 2 ans en Afrique francophone. Ecrivez-moi. Pierre Jobin, B.P. 1315, Bouaké, Côte-d'Ivoire, Afrique de l'ouest.

Désire entrer en communication avec Gilbert de l'auberge de la Baie St-Paul. Téléphones-moi. 514$259-0901. Lucille.

On devrait limiter à 3 publications maximum le même messages - certaines gens sont incapables d'originalité.

Paris-Israël: Bonjour-Michèle-heureuse-de te lire en ce "Jour" viens faire un tour à Sherbrooke - Normande.

Gros - Saluts à tous les Québécois(es) rencontré(es) en Europe plus particulièrement en Crête et à la Normande.

Dans Charlesbourg on ne fait pas de bruit. Votre executif P.Q. a travaillé chaque jeudi même l'été signé "Ledoc".

Avez-vous lu: "Comment on fabrique un premier ministre québécois? Ca se lit comme un roman! Signé "Le Doc".

Recherchistes demandés pour travail d'équipe sans salaire. "Dollars et Douleurs" est une émission de télévision qui explique l'économie québécoise. Appelle: Paul Unterberg 934-0841.

Il n'y a de véritable démocratie que dans le nihilisme anarchique, librement imposé à tous.

Il faut dire: on coupe les nouilles au sécateur et non pas...

Honte à ce directeur d'école qui envoie ses enfants à l'école anglaise.

Bourgault, le Québec sent bon quand tu te tiens toi

La société juste à Trudeau c'est de toujours pousser les travailleurs à la grève c'est du fédéralisme rentable mais pour les riches.

Leaders, leaders, où êtes-vous? Finance, dollars, multinationales, théâtres de nos vies, la seule...

Devrons-nous supporter longtemps les bêlements d'un Dostie taré? La critique nationaleuse pue. Quel gâchis!

Bravo Marcel Léger Bravo Pierre Bourgault. On est indépendantiste ou bien on ne l'est pas! Avis à ceux qui veulent nous le faire oublier.

A l'ex-ministre de l'éducation Jérôme Choquette toute notre admiration et notre fierté.

Manuel d'apprentissage charismatique $1.50 M. Gareau 100 Summit Crescent Montréal 217

Le gouvernement libéral de Bourassa se met à genoux devant les Anglais (13%), supplie les Italiens (3%), et matraque la majorité francophone (80%).

La prochaine élection Québécoise mettra aux prises les Québécois de René Lévesque contre les vendus de Robert Bourassa.

Linda: "Ait un peu d'espoir, je pense à toi". Jacques.

Le patinage dans la sloche du libéral Party of Québec avec la "Souveraineté Culturelle" vient de perdre un joueur. La bécosse est pleine. Ca déborde.

On ne voit pas souvent un ministre se priver de $25,000 par année par amour de son peuple. Merci M. Choquette. Québécoise.

Du comptable de Québec, désire savoir si critère libré, comprend divorcée, 1 enfant. Secrétaire 29 ans.

Gens du comté de Taillon. Avons besoin bénévoles. Réseau de distribution en construction. Local 421 Nobert - 679-9056.

Au P.Q. Taillon: grande campagne d'adhésion se déroulant jusqu'à automne - chaud. Objectif 1,000 nouveaux membres. L. Guillemette 679-9056.

La légion de Marie vous invite coin Rachel et Papineau. Avons besoin d'apôtres. 522-4569.

Studio Super-8 en opération cherche collaborateurs pour former coopérative (entre 19h et 22h) Gigo Studio 336-4993.

L'âme qui a passé la tête hors du ciel mange l'Etre! Philosophe explique-moi. C.P. 17, Station "N", Mtl.

Jacques-Yvan Morin en tournée le 8 octobre dans Charlesbourg venez le rencontrer Signé "Le Doc"

Au P.Q. Taillon - Grande Campagne d'adhésion du 29 sept. jusqu'à automne - chaud objectif: 1,000 nouveaux membres L. Guillemette 679-9056.

Un chef d'équipe de douze membres, c'est un pilier indispensable pour gagner le comté de Charlesbourg. Signé Le Doc.

Plusieurs candidats de taille pour le PQ de Charlesbourg. Lequel ira chercher des votes libéraux et créditistes?

Assemblée générale du PQ de Charlesbourg en novembre. Vous serez avisser. Signé Le Doc.

Québec, Bonjour ma mie, Régis.

GINGRAS, renseignements biographiques et généalogiques demandés. Généalogie en préparation.

Pour le Front Commun une seule mesure de pression possible pour éviter l'injonction: la démission en bloc.

Au Québec de Bourassa la majorité a toujours tort, n'est-ce pas, monsieur Jérôme Choquette? Déçue

En accord avec Léon Dion, la fermeture du secteur anglophone d'enseignement est la seule solution objective valable capable de sécuriser culturellement les Québécois. Sans cela, nous continuerons à livrer des batailles d'arrière-garde et à être mépriser des immigrants. Jacqueline Dugas.

"Bene Box" et Roger Pelletier: O.K. on habite creux! Mais il y a une route qui mène jusqu'à nous!...

Yolande (de Manseau), ta cape est presque terminée! Il ne manque que les fermeture!

Cloclo! Urgent! Echangerais ton nez-mérillon pour mes oreilles. Cause rhume.

Rachel! Arrête de penser à Bill une minute! Aujourd'hui faut absolument que t'achètes le "Jour".

Attention! "Cyrano" Québécoise demandée pour rôle important dans revue musicale. Demandez: "Cyra-oreilles"

Face au pouvoir des multinationales et de leurs fantoches, Querilleros d'Espagne nous vous devons la liberté.

Cinéastres-studios en Super-8 à votre disposition pour production de films (entrée 19h et 22h) Gigo Studio - 336-4943

"Fami-ski" reprend ses activités. Journée d'ouverture, dimanche, le 5 octobre 75 de 10.00 hres à 16.00 hres au centre de ski Ayers, 12 milles au nord de Lachute. Renseignements: 322-9588

Si tu as du trouble avec ton chômage appelle à 523-7117 - ou viens à 435 Duroi Québec demande Jeanne de l'Action - chômage c'est gratuit...

L'âme qui a passé la tête hors du ciel mange l'Etre! Philosophe, explique-moi. C.P. 17, Station H Montréal.

Bravo! Bravo! Jérôme Choquette! L'esprit d'Unité, nous inspirera la bonne décision. Tél.: 523-4894.

A Monsieur Jérôme Choquette sommes fieres de vous. Bourassa et Garneau ne vous vont pas à la cheville. Tél.: 522-4569

Nos félicitations maître Choquette. Les coeurs bien nés ne trahissent pas les leurs.

Gentil Québécois recherche une "Belle-de-Jour" dans la région St-Bruno, Beloeil, St-Hilaire... pour "Tu-sais-Quoi" Discrétion promise et requise! Ecrivez à Pierre, C.P. 62 Beloeil, Qué.

Jacques-Yvan Morin, au vatel de Charlesburg le mercredi huit octobre, à 20h00 hres. invitation à tous. (LE DOC)

"FAMI-SKI" reprend ses activités. JOURNEE D'OUVERTURE DIMANCHE, le 5 OCTOBRE' 75 de 10.00 heures à 16.00 hres au centre de ski Ayers, 12 milles au nord de Lachute. Renseignements: 322-9588

A Sherbrooke, commune axée sur croissance personnelle cherche candidate pouvant partager frais et travaux. appeler Denis (819) 567-8985 entre 18 et 21 heures.

Cherche un gars avec guitare, sèche pour "jammer" avec moi. appeler Dick, le soir: 738-5239.

L'Argent des travailleurs, gasplus de maturité que Pepin. tion) syndiqués CSN (40%) ayezplus de maturité que Pépin, Laberge et rejoignez confrères (72 F.T.Q.).

La vie est belle avec toi Madeleine. Mon shtrouphe.

Bravo pour les travailleurs du Canalio qui sont entrés la tête haute au travail. N'est-ce pas Serge! Salut Andrée Lionel

Dans les kiosques le dimanche il nous manque "Le Jour". Quand l'aurons-nous? Un lecteur d'Arthabaska.

Le Parti Québécois est né pour faire l'indépendance du Québec. Ne l'oubliez pas les "vedettes" du Parti. Nous ne voulons plus de 1936.

Bourgault n'est pas "Le Springate" du PQ, quoiqu'en pense M. Claude Morin. Il refuse de diluer le programme, c'est différent.

$0.50 la brochure sur les partis indépendatistes. L. Bellavance 35, Belvedère, Arthabaska, québec.

Les libéraux commencent à tomber en ruine: des ministres rémissionnent, un ex-ministre et des députés sont malades le PQ doit se préparer à former le prochain gouvernement.

"A Mare usque et mare" traduction d'un troudeau à l'autre" "Surge" québécois! Lionel.

Le PQ D'Arthabaska invite ses membres à assister au conseil national du Parti qui se tiendra à Victoriaville les 17 et 18 octobre prochains. Lionel.

Au troisième congrès national de l'ANEQ. J'étais là. Vive l'ANEQ! Jacques

L'une veille sur toi. Toi pense à toi. Gros becs, M-C de Québec.

L'Esperanto. La seule langue internationale facile et neutre. Renseignements voir note esperanto dans bottin téléphonique.

Richard et Roger, retournez en Abitibi, vous avez oublier votre orignal.

Surmonter la peur est le plus grand des orgasmes. C'est connaître l'extase de l'amour contre la mort. Vive le Québec Libre.

Désire entrer en communication avec Gilbert de l'auberge. de la Baie St-Paul. Téléphone-moi. Lucille. (514) 259-0901

Aux beaux jeunes hommes à la fenêtre, par un dimanche ensoleillé rue St-Paul à Québec. Baisers.

Un gros bec à Marie octobre, le tambour s'en vient. De tes mongoles des Etats.

IMMEUBLES



101 propriétés à vendre

HENRYVILLE: Vous voulez un coin tranquille à la campagne? Prenez ce duplex et logez-vous gratis - garage - beau terrain - (EXCLUSIF) ROLAND ARSENAULT 348-1181.

Chomedey bungalow impeccable sous-sol fini, bien décoré, boisé résidentiel, 1e hyp. 6½%. 667-8181.

St-Bruno - magnifique maison de 14 pièces sur terrain commercial de 58,115 pi. car. idéal pour professionnels. 653-6082.

105 propriétés à revenus à vendre

Maison - 5 logements - grandeurs 30 x 51 - 20 ans - brique - pierre près centre commercial - revenues - $10.000 par-année. Tél: 322-2852

130 chalets à vendre

Chalet à louer 5 pièces, foyer, Franklin, chauffage, inclus, $950.00 St-Charles de mandeville Lac Hénault, 689-4489

STE-SOPHIE, grand chalet meublé, terrain 1,000 p.c. lac des Hirondelles, ALAIN MORIN 661-9030 - 381-4085.
MONTREAL TRUST

144 commerces à vendre

SALLE A MANGER, Trois-Rivières ouest, licence complète, capacité 70 sièges, en opération 20 ans, cuisine française et italienne, luxueusement meublé, fonds de commerce et immeuble, sur la route nationale, logement attenuant, très bonne clientèle, heures courtes. Pour rendez-vous appeler 1-819-377-4357, Mme Proteau.

147 terrains à vendre

A Beloeil: terrain 80' x 110', vue sur rivière Richelieu et Mont St-Hilaire. Tél: 467-1741

LOCATIONS



202 appartements à louer

Roxboro app 4½ neuf chauffé poêle réfrigérateur taxes électricité payés piscine élévateur $235.00 684-3237

Montréal-Nord - Ahuntsic 3½ chauffé, eau chaude, poêle, frigidaire libre 1er novembre. Garage disponible 325-0019.

204 appartements chauffés à louer

Charlesbourg Qué., à louer. àppartements en construction prêts à l'automne, 465 - 49ème rue ouest, app. 6, tél.: 628-1335.

211 appartements et logements à partager

Logement 4½ à partager près Université Laval. Recherche étudiant (e) studieux (se) ou jeune personne tranquille (418) 651-3078.

Logement à partager, 3½ $50.00 par mois tout compris, quartier Rosemont, 1er avenue. Homosexuels s'abstenir. 721-4688.

224 logements demandés

Recherche 5 ou 6 près d'un métro. Liber 1er novembre. Appelez 282-0404. Demandez Jean-GILLES GODIN.

Cherchons logement 4½-5 pièces. Secteur Côte-des-Neiges. Outremont pour couple âgé. 737-3296. Après 6 heures.

229 chambres à louer

Chambre à louer, usagé cuisine, à étudiante, près Université Montréal, Tél. soir après 6h 735-0410.

234 commerces à louer

St-Dominique & Beaubien, magasin de 900 p.c. rénové et stationnement. De 9h. à 5h., 526-3263.

239 bureaux locaux à louer

Parti Québécois Dorion désire partager son grand local avec groupe ou association populaire, rue Christophe-Colomb. 276-6366.

Place d'affaires, bureau à louer cause départ. Site idéal dans le vieux-Montréal. Loyer peu dispendieux, disponible maintenant. Espace 1800 p.c. Pour information communiquer le jour: 871-1707.

275 garages à louer

Garage à l'année demandé. Près Pie IX et Jean-Talon. 727-8427.

302 ameublement

Lit d'eau, pins ou finis merisier ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, bingbags et coussins. DECOR PLUS, 1203 Crescent, 871-8008.

Poussette française cuirette bleu - lit enfant - bois brun avec draps et couvertures. Tél.: 336-0910.

3 reproductions lithographiées et encadrées de peinture de Rembrandt, Rubens. Le Titien $8. chacune, d'autres reproductions différentes non encadré à $4. chacune. 279-5276.

Aubaine, ameublement complet style espagnol incluant, télé-couleur, stéréo, vaisselier, $3,500. Soir (418) 651-8463.

Congélateurs garanties assurance-aliments, marque connue, toutes grandeurs. 729-5217. Demander M. Lajoie ou Albert.

Laveuse - tordeuse Beatty $25 petit bureau $15. entre 17 et 20 h. 523-3600.

Commode 4 tiroirs GayBord excellent état après 5 hres. 738-6117.

305 antiquités à vendre

Vendrais lit en cuivre 54", à prix péquiste. 247-2317.

ANTIQUITE Canot indien authentique 50 ans $75.00 387-5570. 8568 Henri-Julien.

Lit en cuivre bureau en pin, secrétaire "Rool top" causeuse. Particulier. 273-1043.

316 articles sport

Bottines ski Head compétition pression d'air, un an d'usure $100.00. 655-9853.

Bottines de ski Tyrol lacées, $20. Skis Rossignol combinés, $25. Particulier 279-5276.

Ski laminés bottines femmes pointure 8½ harnais de sécurité - bâtons à prix très bas. 384-5321.

Support à ski pour auto Tél. 482-0204.

Patin à roulettes neuf Dominion Red Wheels précision 11½ homme $80.00 727-8427.

319 instruments de musique

Deux boîtes de son à vendre, 3 hauts-parleurs chacune, $150.00, la paire 525-1779

Guitare Aria toute neuve à vendre. Le plus vite possible. Elisabeth. 271-6752. 845-2436.

Guitare Aria 12 cordes avec étui. Parfait état. Moitié prix. Demandez Daniel: 323-4520.

Guitare électrique M A.GS avec AMP bonne condition. Prix raisonnable. 336-2386.

Sherbrooke: amplificateur de guitare, 40 watts R.M.S., avec vibrato et reverbarato. Tel: (819) 562-3875

PIANO DEMANDE 272-8285 ou 274-5934.

322 photos et cinés

18mm. 100o grand-angle pour Minotta, aussi 150 componon Tél: 521-2085.

Eastam, 3 diffucing discs avec lentille Fl. 8 zoom Lens. et projection Anastigmat F8.9 - 7½. Valeur $100. laisserais pour $50. 255-4579.

Sinar-f 4x5 étui, porte-film et autre accessoires. Tél.: 521-2085 soirée.

338 artisanat

Fabriquons en cuir véritable. Tout article pour demande. Entièrement fait à la main. Prix raisonable. Tél: 382-6300.

Artisanat, napperons, foulards, tissés à la main, beaux pour cadeaux. Mme Bastien, 274-3896.

Rénovation du bois des chaises. Tables meubles usagés-discrétion du client - demander Gaston 655-1006.

Courte-pointe pour lit jumeau piquée à la main, neuve très bon prix. Appelez 388-7928. Après 6 hrs.

Artisanat Manu-manu - macramé - chandelles - sculptures - bois - lampe thipanie, etc. Venez nous voir! 52 Couillard, Qué. 4.

349 lingerie fourrure vêtements

FOURRURE LESSARD & REHEL
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération - transformation - manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaires. Passez nous voir sans obligations. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres, 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

350 T.V. stéréos - radios

A la recherche d'un bon système de son, à prix raisonnable. 247-2317.

Table Pioneer, amplie "Sound" 10 watt R.M.S. boîte "solo 3b" 8"; 3". Son exceptionnel. Après 3 hrs. 653-6573.

354 monnaie - timbres

Album standard (1975) plus 90,000 espaces et 50,000 illustrations en 2 volumes flambant neufs avec 2,000 timbres-postes de choix. Le tout $90. 279-5276.

Accumulations Belgique, 425 timbres-postes, $37. Espagne 375 timbres-postes, $21. Italie 650 timbres-postes, $2.50 279-5276.

Accumulations Pays-Bas 450 timbres-postes $15. Yougoslavie 65 timbres-postes, $2.50 279-5276.

J'achète collection ou accumulation timbres neufs ou usagés Canada — France — Etats-Unis — Vatican. Particulier, (514) 279-5276.

Accumulations Pologne 268, timbres-postes, $35. Roumanie 250 timbres-postes, $14. 279-5276.

369 animaux à vendre

Afghans, (lévriers d'Afghanistan), magnifiques chiots, descendants de champions, vaccinés, enregistrés, après 6 heures p.m. 1-514-438-2631.

Beaux petits chats de 7 semaines à donner. Très propres. Boycottons le code postal. 523-5452.

379 divers à vendre

Meuble stéréo. TV. Radio, AM/FM, et 1 réfrigérateur, 10 pouces. Appels après 5.00 m. Tél: 729-8242

(1) encyclopédie - complète de la vie sexuelle (Hachette) (2) oeuvres complètes de Victor Hugo (Lausanne) neuves à ½ prix 352-3755.

Collection 6 Premières Années, revue d'histoire de l'Amérique Française, $60. 279-5276.

Sofa-lit $65 ensemble couvre-lit et rideaux 144 x 80 $20. Tél. 648-6255 Transport fourni.

Laveuse-essoreuse (avec tordeur) de marque Kenmore, en bon état, $45. Tél. 270-2604.

Avion Teleguidée radio contrôle Heat Kit 72.400 MHZ moteur ENYA état neuf $450.00 soir: 669-7472.

Lots de cartes postales bon marché. 346 Goineau Pont-Viau.

380 divers demandé

Tu as dans ta cave ou ta cuisine volumes revues toutes catégories époques? Tu fais le "grand ménage"? Ne les brûles pas! Appelles Robert à 387-4215.

Renault-12 1972 prête l'hiver, parfait ordre mécanique 38,000 milles $900. Appelez- 523-8390

Graveur cherche presse d'occasion d'au moins 10" x 18". 819-326-5306.

410 rembourreur

A LA CLINIQUE BEAU-BIEN ENR.
Réservez votre rembourrage des fêtes immédiatement. Travail garanti, estimation gratuite. Acceptons rive-nord-Montréal. Inf.: Denis Lamarre: 277-9970.



429 garderie d'enfants

Cherche pure fille demeuran quartier châteaubriand/Louvain pour garder soir bébé d'un an. 3871684

Gardienne d'occasion demandée à domicile bébé 3 mois. Références, Côte des Neiges 737-7554.

Dame d'un certain âge garderais chez-moi enfants 1 à 5 ans Longueuil. 670-2121.

G'Art-de-Rit, 1 à 5 ans, jour, nuit, dépannage, pré-maternelle, 3 et 4 ans, débur octobre. Transport. Ste-Rose, 622-7719.

438 déménagements - transport - camionnage

Accepterais déménagement, prix modique, local ou longue distance. Tél.: 737-8009.

440 service divers

AMASO
Service de rencontre sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p. d.b., ph l'és lettres. Tél.: 524-3852.

Documentation scientifique sur homosexualité et bonheur. Renseignements gratuits contre enveloppe timbrée. C.P. 245, station "N", Montréal.

444 lavage - nettoyage

Lavage de murs, plafonds, planchers, vitres, tapis. Estimation gratuite. M. Roger 676-3332.

455 impôts - tenue de livres

DECLARATIONS D'IMPOT
Formule depuis 1968, tenue de livre. Tél.: 381-5425.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
1er publication
AVIS POUR PERMIS SPECIAL
Location Carillon Inc, Carillon leasing Inc., fera une demande de permis spécial à la Commission des transports du Québec, l'autorisant à faire la location à court terme (moins d'une année) des services suivants: le - véhicules de promenades (automobiles de station-wagon). 2e-véhicules de commerces et de livraisons (camions légers) au 237 Bethanie. Lachute pour ses clients attendant un véhicule neuf en commande ou ayant en réparation leur véhicule chez Carillon Chevrolet (1972) Inc.

Toutes intéressées peut faire opposition dans les quatre (4) jours qui suivent la première parution de cet avis.
Yvon Duchenne, Contrôleur.
LOCATION CARILLON INC.
1er Parution: 7 octobre 75
2e Parution: 8 octobre 75
3e Parution: 9 octobre 75

722 cours de piano

Cours de Piano-culture de l'oreille-solfège- Adultes-Enfants. Dans Longueuil, professeur possédant bac. musique et bac. spécialisé (enseignement) Jour: 677-6488

830 hommes-femmes demandés

3 hommes et 3 femmes demandés âgé de 21 à 40 ans, couple préféré. Pour informations: 581-7642 entre 9h et 12h.

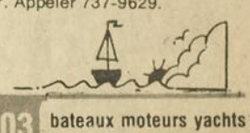
$.O.$ 00

845 emplois demandés

Cherche emploi en secteur clérical: 6 ans d'expérience (paie, bén. marginaux): cours en rel. industrielles: Mario, 688-2689.

Recherche emploi. Animatrice monitrice jardinière professeur d'éducation physique, expérience et références. 525-7833.

Cherche emploi permanent dans le domaine des voyages beaucoup d'expérience avec public présentement hôtesse de l'air. Appeler 737-9629.



903 bateaux moteurs yachts

Bateau spécial automne valeur $10,000.00 seulement $6,600. Accepterait offre - croiseur 27" tout équipé - soir - 453-5526.

918 motocyclettes

Honda CB 360, 74, tout équipé, 4,000 milles, moteur refait à neuf, $850.00 ou meilleur offre doit vendre. Retour aux études. Paul, 366-8945.

Bultaco Alpina 1974 350cc très bonne occasion demander Jacques jour 648-8118, soir 581-3982.



999 autos à vendre

Toyota, 1200, 1975, 7,000m. AM-FM, transmition manuelle. lundi au vendredi de 9h à 5h. 285-3700 Roger.

Datsun 1600, 1972, 2 portes, manuelle, radio, 48,000 milles $900.00 Après 6 hres. Tél: 769-4942

Volvo sport P-1800 1966, moteur refait, très bonne mécanique propre, meilleure, offre. Tél: 589-5494

Peugeot 504, 1970, transmission manuelle, toit ouvrant, 4 michelins, mécanique A-1, $500.00, 321-5074

Jeep Land Boyer 8000 milles comme neuve $4,500 (retour aux études) Tel 522-6907.

Cougar 67, 49,000, servo-freins, servo-direction, excellent état mécanique et physique 5 pneus radiaux: $1000 tél. 871-9207. 6 p.m.

Duster 73, 318 p.c., automatique, radio, pneus radiaux, 37,000 milles, bon ordre, $2750 - 374-0268.

Grand AM 74 AM-FM air conditionné transmission au plancher $4,700. 661-8746.

PETITE ANNONCE GRATUITE
Bon valable pour une parution

Cette offre ne s'étend pas aux maisons d'affaires et groupes à but lucratif.



Ecrire en lettres moulées: maximum 15 mots

nom _____

adresse _____

ville _____ téléphone _____

signature _____ Rubrique No _____

Petites Annonces Journal LE JOUR, 387 Boulevard Lebeau, ville St-Laurent

éditorial

Deux fronts contre Bell, et alors?

En pointant ses canons contre Bell Canada, M. Pierre Juneau ne se conduit pas seulement en homme politique en quête de votes. Il emboîte le pas à son prédécesseur Gérard Pelletier qui, au moins à la fin de son règne comme ministre fédéral des Communications, a tenté de contenir la voracité de Bell Canada dans des limites acceptables.

Il en va de même à Québec. Quand M. Denis Hardy s'en prend au manque de conscience sociale de Bell Canada, il n'ouvre pas un nouveau front: il imite son prédécesseur Jean-Paul L'Allier qui, lui-même, attendait généralement un geste de la Régie des services publics pour déclarer la guerre à qui que ce soit.

Dans cette perspective, Bell Canada n'a pas encore de raison de s'affoler. Certes, on lui fait désormais la guerre sur deux fronts. Cependant, les hommes politiques qui tirent présentement sur l'entreprise n'ont pas donné jusqu'à maintenant la preuve qu'ils poursuivraient le combat avec acharnement et persévérance. Pour que Bell Canada se sente vraiment menacée, il faudrait que les hommes politiques, et non plus seulement la Régie québécoise des services publics, lui contestent son écrasant monopole. Nous n'en sommes pas là.

On sait gré, évidemment, à M. Juneau de vouloir renforcer le plaidoyer des usagers. Jusqu'à maintenant, Bell Canada n'a jamais vraiment eu à tenir compte des désirs de ses clients et le processus lourd et fastidieux des audiences de la Commission canadienne des transports n'a jamais donné à qui que ce soit le goût de contester sur la place publique les assertions de Bell Canada. Ou bien on admet que ces audiences ne sont qu'un simulacre de contrôle démocratique, ou bien, ainsi que le fait M. Juneau, on rêve d'une procédure moins onéreuse et plus démocratique.

Il y a loin, cependant, de la coupe aux lèvres et fort loin de la présente fiction de contrôle démocratique à une intervention efficace du consommateur sur les politiques de Bell Canada. M. Juneau le sait pertinemment, même s'il n'en dit mot. M. Juneau ne peut ignorer, en effet, que même les gouvernements du Québec et de l'Ontario n'ont jamais obtenu de la Commission canadienne des transports l'ombre d'une audience sérieuse. Il ne peut ignorer que les gouvernements provinciaux les plus importants du pays n'ont même pas obtenu le droit d'examiner en détail les relations de Bell Canada avec ses filiales telles que Northern. M. Juneau sait nécessairement aussi que Bell Canada a toujours excellé dans l'art de ne livrer qu'à la dernière minute les renseignements que lui demandent ses clients, fussent-ils des "consommateurs" aussi importants que les gouvernements du Québec et de l'Ontario.

Avant de promettre aux usagers de Bell Canada un poids plus déterminant dans l'examen des comportements de Bell Canada, M. Juneau ferait donc mieux de se montrer extrêmement clair sur les règles nouvelles qu'il entend imposer aux mécanismes fédéraux de contrôle. En effet, quand M. Juneau adresse des reproches à Bell Canada, c'est, du même coup, au gouvernement fédéral qu'il intente un procès: sans la connivence plus ou moins avouée du gouvernement fédéral avec Bell Canada, l'usager de Bell Canada ne se sentirait pas aussi ridicule et impuissant aujourd'hui. Chose certaine, tant que M. Juneau ne dira pas comment il entend renforcer les contrôles fédéraux sur Bell Canada, cette entreprise peut dormir tranquille.

Une conscience québécoise en matière de communications est de création si récente qu'on en demande forcément un peu moins à Québec qu'à Ottawa. En ce sens, même si les propos récents du ministre Denis Hardy ne jettent personne en bas de sa chaise, on se réjouit grandement de constater enfin un certain esprit de suite dans la politique québécoise. La Régie des services publics a ouvert le bal il y a deux ou trois ans lorsqu'elle a invité les entreprises de téléphone à offrir au meilleur taux possible le service téléphonique de base, quitte à compenser au niveau des techniques plus spécialisées. La Régie a poursuivi sur cette lancée lorsqu'elle a fait l'expérience, peu significative sur le plan économique, d'interurbains gratuits entre les secteurs rapprochés. Elle a fait un pas de plus lorsqu'elle a élaboré le concept de l'interurbain à prix uniforme à travers le Québec. Fort heureusement, chaque fois que la Régie progressait d'un cran, le ministère québécois des Communications modifiait lui aussi son échiquier. On l'a constaté très nettement dans l'affaire de la câblodistribution telle que le Bas-Saint-Laurent l'a vécue et la vit encore. C'est d'ailleurs là que nous en étions au moment où M. Hardy est entré dans le décor: la Régie et le ministère constituaient un front uni, aussi uni enfin que l'avaient toujours été le CRTC et le ministère fédéral.

Que M. Hardy dénonce à son tour Bell Canada et lui reproche en termes clairs son inaptitude à comprendre et à respecter les besoins sociaux permet donc d'espérer que nous en arrivons à une ère de continuité. Le Québec ne verra plus ses positions fluctuer d'après l'identité de son porte-parole.

Mais on ne croira vraiment à cette continuité québécoise qu'au moment où le pouvoir politique, non content de s'engager dans les brèches ouvertes par la Régie, fera lui-même connaître ses exigences concrètes. Un exemple suffira. Puisque la Régie essaie d'obtenir de Bell Canada un minimum de collaboration au sujet de la câblodistribution dans la zone de Lévis, ne serait-il pas de bonne guerre que le gouvernement québécois fasse sentir son poids politique et financier à la même entreprise? Le gouvernement québécois est pour Bell Canada un client extrêmement important et il serait bon qu'on le rappelle de temps à autre à Bell Canada. Maints contrats gouvernementaux peuvent se conclure avec Télébec filiale de Bell Canada, plutôt qu'avec Bell Canada et ceci soumettrait le contrat à l'autorité de la Régie plutôt qu'à celle de la Commission fédérale des transports. Tout cela, pour peu que M. Hardy le veuille, devrait vite convaincre Bell Canada que mieux vaut changer de ton.

MM. Juneau et Hardy parlent bien. On attend leur programme.

Laurent Laplante

opinion

Violence et dignité humaine

1952 – 1970

En 1954, les autorités du Séminaire St-Charles Borromée de Sherbrooke ont décidé de renvoyer de cet établissement seize étudiants de Philo 1 qui étaient allés voir le film "The Robe" alors qu'elles le leur avaient interdit. A cette époque, la décision a été prise pour faire respecter certains principes importants de l'heure tels: l'obéissance, l'autorité et la discipline.

Seize années plus tard, en 1970, les autorités politiques francophones, tant fédérales que provinciales, qui avaient reçu une éducation conforme à ces principes de base, ont été appelées à trancher un problème similaire de défi à l'autorité

Le problème a été solutionné avec la même rigueur et intransigeance qu'en 1954, mais cette fois, le triomphe de l'autorité a coûté une vie humaine.

Trois raisons pourtant pouvaient être invoquées à l'appui d'une solution différente: le pays n'était pas au bord d'une révolution; au contraire, les autorités politiques étaient confortablement en place; de plus, deux vies humaines étaient mises en danger; enfin, la séquestration de deux personnes posait à nouveau tout le problème de la violence dans la société moderne.

Le texte qui suit, en attirant la réflexion sur les deux grands pôles des événements d'octobre 1970, la violence et la dignité humaine, a pour objet de faire le point sur l'évolution de ces deux valeurs de 1970 à 1975.

– 1970 –

La violence en 1970 c'était la séquestration, la violence en 1970 c'était aussi la loi des mesures de guerre. La dignité humaine en 1970 c'était deux vies humaines mises en danger. La dénonciation de la violence comme atteinte à la dignité humaine en 1970 se retrouvait dans le manifeste du FLQ dont Jean Marchand dit qu'il n'apprenait rien de nouveau.

L'erreur sans nul doute des autorités politiques a été de répondre à la violence par la violence plutôt que de faire triompher bien haut une solution qui aurait démontré à tous les citoyens l'importance de la vie humaine. Cette solution aurait ainsi fait valoir que la vie, parce que n'ayant pas de prix ne se négocie pas, et qu'au delà de tout droit elle constitue le fondement le plus évident et le plus élémentaire de la dignité humaine.

Bref, il fallait à tout prix sauver deux vies peu importe la note et c'est ce que j'ai espéré des élus politiques durant toute cette longue semaine d'octobre.

Maintemant que cinq années se sont écoulées depuis 1970, je me demande ce qui se passerait si des événements semblables survenaient en 1975. La société y trouverait-elle une solution un peu plus civilisée qu'en octobre 1970? La réponse à cette question dépend en bonne partie du sort que la société actuelle fait à la violence et à la dignité humaine.

– 1975 –

La société de 1975 ne m'apparaît pas plus civilisée qu'en 1970. Bien plus, il semble qu'elle tolère une forme de violence très nocive et qui est susceptible de donner naissance à 1,000 F.L.Q., tandis qu'elle a du mal à tolérer les actions qui sont porteuses de dignité humaine comme les mouvements de citoyens, etc...

Deux exemples serviront à étayer ce que je soutiens: la tolérance de la violence à la T.V. en particulier et dans les média en général, et d'autre part le refus des gouvernements à faire de la publicité dans le journal "Le Jour".

La T.V., on le sait, est loin le plus puissant outil de conditionnement et d'endoctrinement de la population. Or, il ne se passe pas une seule journée sans que les programmes de télévision ne stimulent la violence sous toutes ses formes; que ce soit la parade publicitaire qui agresse l'auditoire adulte ou qui exploite la vulnérabilité et la disponibilité des enfants, ce qui est pire.

Que dire maintenant des programmes et films quotidiens qui sont pétris d'agressions suggestives à la vie humaine comme le meutre et le kidnapping. L'immense danger sous-jacent c'est que la T.V. présentant un tel menu quotidien de violence finit par habituer les gens à attribuer peu d'importance à la vie. Elle contribue de la sorte à ravaler la vie à un niveau secondaire d'où l'explosion actuelle des suicides, meutres et kidnapping.

Ces programmes constituent sans aucun doute le plus grand attentat à la dignité humaine puisqu'ils contribuent à rétrograder le fondement suprême et le plus élémentaire de cette dignité à savoir le respect de la vie elle-même.

Je ne peux comprendre pourquoi les pouvoirs politiques actuels tolèrent cette forme de violence qui joue un véritable rôle de détonateur. Les plus coupables ne sont-ils pas ceux qui ont le pouvoir de changer cet état de choses plutôt que les citoyens qui subissent cet endoctrinement par le petit écran.

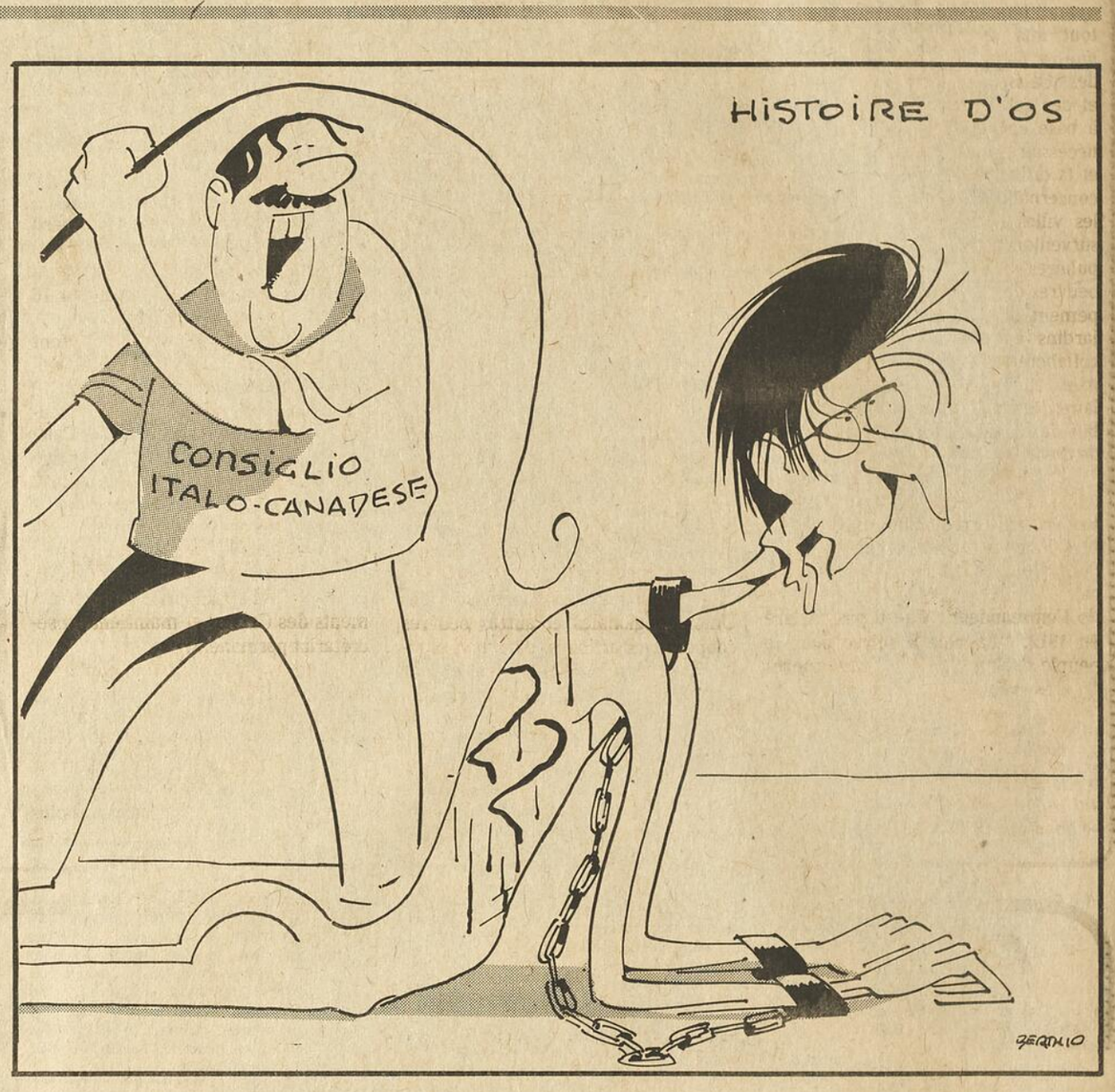
Par ailleurs, je me demande pourquoi ces mêmes pouvoirs deviennent paradoxalement si intolérants et incompréhensifs vis-à-vis les mouvements qui sont générateurs de promotion humaine. Prenons à témoin nul autre que le parti de la souveraineté du Québec. Il fait la promotion de l'ensemble d'une série de valeurs qui vont dans le sens de la promotion et de la dignité de l'homme quand il appelle les Québécois à des tâches de responsabilité, de prise en charge, de créativité et quand il engendre des sentiments de fierté, de confiance et de respect entre Québécois.

En effet, ils sont tellement rares au Canada les ferments de la dignité de l'homme que tout mouvement porteur devrait avoir sa place au soleil et devrait mériter qu'au moins on respecte sa démarche et écoute d'abord ce qu'il a à dire. Les média d'information et la T.V. en particulier devraient lui accorder une cote d'information importante.

Dans cet esprit, si le parti de la souveraineté exigeait l'obtention d'un affranchissement du reste de la Confédération pour réaliser l'épanouissement de ces valeurs, il faudrait lui en faciliter le passage. Malheureusement, nous n'en sommes pas là, bien au contraire, car le boycottage mesquin en 1975 de la publicité du gouvernement dans le journal "Le Jour" révèle jusqu'à quel point l'intolérance a fait des progrès chez ceux-là mêmes qui ont le pouvoir de changer cet état de choses.

Cette forme d'intolérance, ajoutée à la situation permissive vis-à-vis la violence à la T.V., présagent que si des évènements semblables à 1970 survenaient au Québec en 1975, la dignité humaibe subirait le même sort et la violence triompherait une fois de plus.

CHARLES GAGNE



Les assistés sociaux de Rimouski aux prises avec... une taxe de locataires

L'an dernier à Montréal eurent lieu les premières manifestations publiques d'importance menées par des citoyens habituellement considérés comme les parias de notre société.

Ces supposés vauriens, ces pouilleux, nous dit-on, ces lâches, ces galeux "d'où vient tout le mal", affirme-t-on à qui mieux mieux, ce sont les assistés sociaux.

Une étude approfondie des statistiques du Ministère des Affaires Sociales nous les montrent sous leur vrai jour, c'est-à-dire, des victimes, des exploités... les boucs-émissaires des gens en poste et les souffre-douleurs de leurs compagnons de misère, c'est-à-dire, des victimes, des citoyens à faible revenu.

En fait, le seuil de pauvreté en août '75 selon le Bureau de la Statistique du Québec, était de $6,245.00 pour deux (2) adultes et deux (2) enfants.

Selon le Bureau de la Statistique du Québec, en août '75, au Québec, deux (2) adultes et deux (2) enfants assistés sociaux avaient un revenu de $4,284.00 en moyenne par année.

Enfin, pour alimenter la réflexion des gens de bonne foi qui croient à la paresse et à la lâcheté des assistés sociaux, ajoutons que selon "Statistique Canada", le taux de chômage dans le comté fédéral de Rimouski sera de 23% cet hiver; et que selon Claude Castonguay, ex-ministre des Affaires Sociales, 2% seulement des assistés sociaux sont des fraudeurs...(1) En fait, on aurait apporté un raffinement aux "cent mille façons de tuer un homme" de Félix Leclerc: c'est de ne pas lui donner même ce dont il a besoin.

Les actions victorieuses des assistés sociaux de Montréal pour conquérir leur dignité et abolir la taxe d'eau ont eu un écho à Rimouski.

Ici, les loyers coûtent en moyenne aux environs de $130.00 par mois. Le Ministère des Affaires sociales ne consent pour le loyer qu'un maximum de $65.00 pour une personne seule et de $85.00 pour deux (2) adultes et plus. La différence, on doit la prendre sur le budget de la nourriture. De plus, la Cité de Rimouski exige une taxe de locataire de 5% du coût du loyer...

"L'Union des Assistés Sociaux de Rimouski" a donc demandé à la Cité de Rimouski d'abolir la taxe de locataire pour tous les assistés sociaux. Cette remise devait se faire en bloc avec la collaboration du bureau local du M.A.S.

L'article 579 de la loi des cités et villes permet à n'importe quelle ville de remettre les taxes de toute personne pauvre. L'Union des Assistés Sociaux insista sur la remise en bloc, sachant fort bien qu'à cause des préjugés courants entretenus à leur égard, plusieurs ne viendraient pas réclamer personnellement leur compte de taxe de peur de se faire identifier comme assisté social, par fierté, pas dédain de demander l'aumône au par simple timidité.

Notre député-maire, Claude St-Hilaire refusa, ne voulant pas briser son rôle d'évaluation. Il a, en outre, promis d'intervenir à l'assemblée nationale pour que le Ministère des Affaires Sociales donne aux assistés sociaux de quoi payer leurs taxes de locataire.

Même en prenant pour acquis que le Ministre, Claude E. Forget des Affaires Sociales dira oui, ce qui peut paraître intéressant à première vue, laisse pourtant à désirer. Ce que M. St-Hilaire veut, en fait, c'est que le ministère subventionne indirectement les villes du Québec. Quand les assistés sociaux recevront le montant de leur taxe du Ministère, ils devront le remettre à la ville.

Les besoins quotidiens ont d'autres exigences cependant que la taxe des locataires. A quoi sert le montant pour la taxe, si le montant pour le loyer et tout le reste ne respecte même pas le seuil de pauvreté. Quelle est cette générosité envers les assistés sociaux qui les laisse aussi pauvres qu'avant?

Et au-delà de ces tracasseries que le lecteur pourra peut-être prendre à tort pour des "chinoiseries", il faut voir l'objet de la lutte en cause.

La décision de l'Hôtel de Ville ne fait que reproduire fidèlement la société dans laquelle on vit. Cette société se fonde sur l'injustice érigée en système, appuyée par les préjugés les moins charitables au sens évangélique du terme.

Il est déplorable que la majorité des citoyens soit tenue dans l'ignorance des chiffres cités plus haut et continue de croire qu'elle est volée par une "foule de fraudeurs".

Pourtant, la vérité est toute autre qu'on veut bien le laisser croire. Il faudra bien que le voile se lève un jour...

Pourquoi donc laisser le taux de l'assistance sociale aussi bas?... Parce que relever les montants de l'assistance qu moins au seuil de pauvreté obligerait à relever le salaire minimum afin de garder un écart entre les deux... Si on relève le salaire minimum, ce sont tous les salaires qui devront être relevés... et cela met en péril un système basé sur les profits excessifs.

(1) Revue R.N.D. no 10, novembre 74, page:19

Cécile Lizotte,
Prés. Union des
Assistés Sociaux.
Rimouski

le fond des choses

La Fédération des Caisses populaires (2)

Les buts et principes originaux

par Jacques Lamarche

Dans le cadre du 50e anniversaire de fondation des Caisses populaires Desjardins, au Québec, et de la Rencontre Internationale, à Montréal, sur la coopération d'épargne et de crédit, l'auteur de ces deux articles brosse un rappel historique de la naissance de la Fédération des Caisses populaires Desjardins. Il en décrit les buts et les principes, au moment de sa fondation, le 19 février 1932.

Témoin privilégié d'une telle histoire, puisqu'il eut l'avantage de la recueillir, des lèvres même du premier président de la Fédération, le sénateur Cyrille Vaillancourt, il est heureux d'apporter ainsi sa contribution à l'esprit international d'intercoopération.

Il y a 20 articles dans les statuts originaux préparés par le notaire montréalais Wilfrid Guérin, soumis aux unions régionales, approuvés par les administrateurs et sanctionnés par la loi québécoise du 19 février 1932. Cette constitution contient les buts, les principes et les clauses normales de toute corporation.

Les quatre buts de la Fédération

"La Fédération, qui est avant tout, une oeuvre sociale et économique, a pour but: 1 - La Fondation des Caisses populaires Desjardins, et des autres oeuvres de prévoyance à base coopérative, jugées utiles ou nécessaires; 2 - L'étude, la défense et la diffusion des idées coopératives concernant le crédit populaire dans les villes et les campagnes; 3 - La surveillance efficace des Caisses populaires Desjardins et des autres oeuvres de même nature; 4 - Le groupement des Caisses populaires Desjardins en Unions régionales et la collaboration entre ces Unions régionales et les autres associations similaires, en vue de mieux réaliser le but de l'institution de la coopération de crédit au pays."

On constate que la Fédération, ne vise pas seulement à unifier toutes les Caisses mais, elle est ouverte également à toutes les oeuvres économiques et sociales à base coopérative. Ce but est conforme à l'esprit du Commandeur. N'a-t-il pas déclaré en 1912: "La voie à suivre pour le peuple désireux de faire ses propres affaires sans la tutelle onéreuse de personne, est de s'associer et de prendre les avantages comme les responsabilités qui résultent d'un contrôle entier et d'une accession à la vie économique complète". (**La Caisse populaire**, E.S.P. 1944, pp. 54-55).

Les cinq principes de la Fédération

"Les principes essentiels qui régissent la Fédération sont les suivants: 1- La confessionnalité des institutions d'épargne et de crédit populaires et des autres oeuvres économiques affiliées. (Evidemment, ce principe est maintenant modifié pour rejoindre la neutralité et l'Alliance Coopérative Internationale); 2-L'utilisation locale de l'épargne populaire, dans le milieu où elle a été produite et l'organisation décentralisée du crédit populaire, au moyen d'institutions d'abord paroissiales, ensuite régionales et enfin provinciales; 3 - L'action libre et l'initiative privée; (moi, je veux bien qu'on respecte cette liberté mais je ne remuerais pas une seule phalange de mon petit doigt pour la promouvoir . . . encore moins pour la subventionner ou la privilégier. Avant d'investir des capitaux dans des compagnies de câble, j'imiterais le ministère du développement coopératif en Saskatchewan qui accepte de ne considérer que les demandes des coopératives de câble dans la province; 4- La légimité du concours de l'Etat, limité à de simples encouragements. (Euh! je préférerais, tout comme le Conseil de la Coopération, un encouragement de trois millions de dollars garanti par le gouvernement québécois à la Société de développement coopératif); 5- L'autonomie des Caisses populaires Desjardins et des Unions régionales et autres oeuvres coopératives affiliées, dans leur organisation, leur fonctionnement et leur administration; sauf les effets de l'affiliation volontaire, établis par les présents statuts."

Cette autonomie avait été garantie, dès 1925, lors de la déclaration de l'honorable Caron: "Le gouvernement veut aider aux Caisses populaires tout en laissant celles-ci entièrement libres d'accomplir leur oeuvre sociale et économique comme elles l'entendent".

Elle avait été affirmée à plusieurs reprises par le Commandeur Desjardins, lui-même. "Le rôle légitime de l'Etat se limite à faciliter l'expansion des associations de crédit populaire par une législation libérale, à encourager même par des subventions la diffusion des principes et les avantages de la coopération, à éviter dans sa vie politique tout ce qui pourrait ébranler les bases des associations". (Témoignage devant le comité fédéral 1906-1907).

Avec un peu d'illusions mais beaucoup de sincérité, le Commandeur Desjardins écrit en 1912: "L'Alliance intime de tous les intérêts (Caisses, Unions, Eglise, Etat, initiative privée) ne saurait produire que des fruits savoureux par l'appui mutuel qu'ils se donnent, rendant ainsi leurs activités plus efficaces". (**La Caisse populaire,** page 15).

Les fruits de 1912 n'ont pas toujours la même saveur en 1975!

Le contrat du 16 août 1932

L'honorable Joseph-Edouard Perreault, au nom du Gouvernement, et Cyrille Vaillancourt, au nom de la Fédération, signent le contrat du 16 août.

Il contient trois articles dont l'essentiel peut se résumer ainsi: Québec paie $20,000 par année, durant 10 ans, à la Fédération qui exerce, seule, la surveillance générale des Caisses et Unions; elle nomme et dirige les inspecteurs tout en soumettant les preuves de leur compétence à Québec, demande au trésorier de la province la vérification des Caisses qui refusent celle des inspecteurs, pourvoit à l'approbation des placements des Caisses et maintient un secrétariat permanent.

Ce contrat prouve la confiance de Monsieur Laurent Létourneau: "Si aux efforts de monsieur Desjardins pour développer les Caisses d'épargne dans notre pays et plus spécialement dans notre province, nous joignons l'appui de l'Etat, nous réaliserons plus vite l'objet qui les a fait naître" (lettre du 12 septembre 1929 au ministre Perron).

Il confirme la promesse du ministre Godbout dans la lettre du 25 avril 1931 (et dans notre esprit, j'ai toujours cru que l'un des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, monsieur Cyrille Vaillancourt, n'était pas étranger à l'engagement): "Nous serons anxieux, lorsque la Fédération se sera opérée, de coopérer dans toute la mesure de nos forces pour obtenir de la part du gouvernement l'assistance dont les Caisses ont besoin".

Donnant suite à ses engagements, la Fédération nomme ses trois premiers inspecteurs, le 16 août 1932. Elle suggère l'engagement de messieurs J.-M. Lalonde de Montréal, Laurent Létourneau de Trois-Rivières (au salaire de $2000 par année) et Edgar Thériault, de Saint-Jean l'Evangéliste - Bonaventure - (au salaire de $100 par mois).

La conclusion

Il aura fallu 32 ans pour arriver à créer une fédération. Le Commandeur y pensa vers 1916 quand il écrivait au gérant de la Caisse populaire de Sainte-Germaine: "Qui mettra le couronnement à l'oeuvre?"

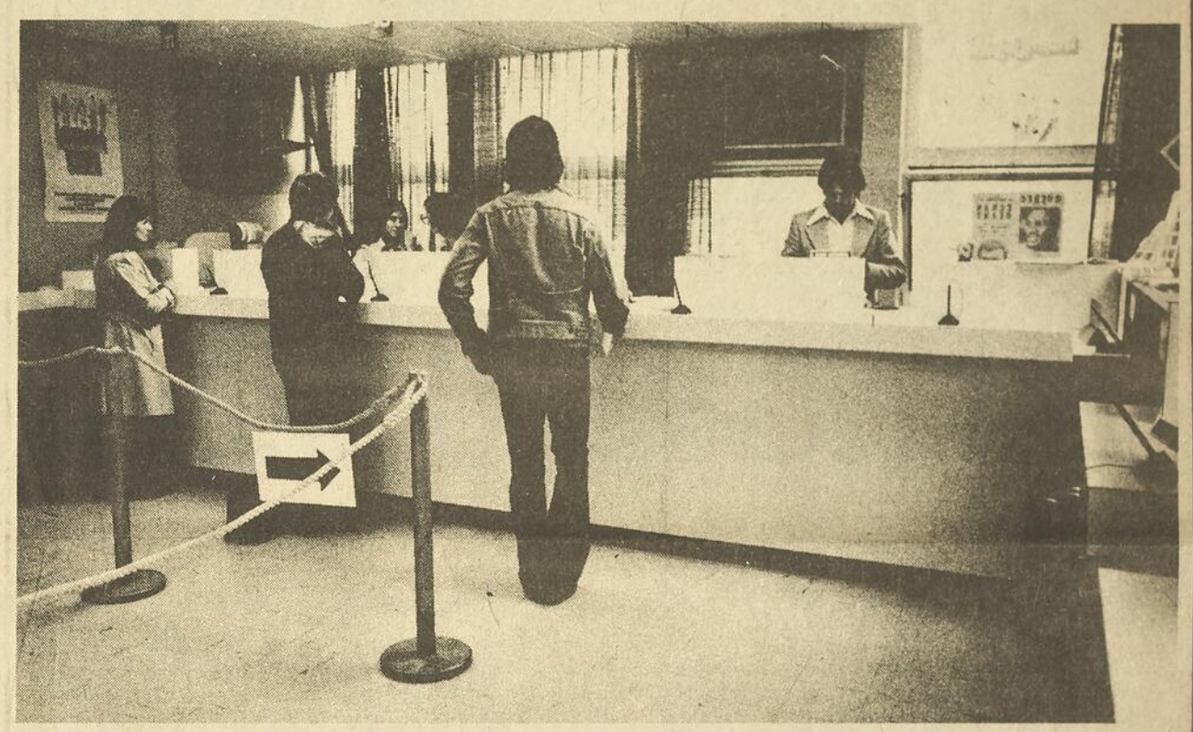
Puis-je reprendre la conclusion que Cyrille Vaillancourt apportait lors du vingt-cinquième anniversaire de la Fédération, en 1957: "Le projet de monsieur Desjardins n'a pu être réalisé de son vivant mais il en avait tout de même eu l'idée, il en avait jeté les bases, et ses successeurs ont réalisé ce qu'il avait rêvé. Si la Fédération existe aujourd'hui, nous pouvons dire que c'est grâce aux Unions régionales et aux Caisses locales, mais c'est grâce aussi à cette idée première émise par notre fondateur (. . .) Pour la fonder, les dirigeants de la Fédération n'ont eu qu'à entrer dans le sillon tracé par Monsieur Desjardins."

Mais pour la maintenir depuis ces lointaines années, les dirigeants ont aussi respecté le principe de devoir social que Desjardins décrit ainsi: "Ce devoir commande la participation de tous."

A l'image des Caisses populaires du Québec s'associe le visage d'un homme prudent, tenace et autoritaire dont l'esprit social et l'inlassable dévouement conviennent à la civilisation du début du siècle où vivait Alphonse Desjardins.

A l'image de la Fédération des Caisses populaires s'associe le visage d'un homme aux racines terriennes pratiques et concrètes, au sens politique éclairé, à l'esprit matériel avisé, à l'esprit spirituel fidèle, à la charité personnelle exemplaire, celui du sénateur Vaillancourt qui demeure le "gérant des Caisses populaires" de 1926 à sa mort.

Il serait prématuré d'analyser l'esprit du présent P.D.G. dont le dynanisme et le sens coopératif appartiennent à l'histoire en marche. La Fédération est née, a vécu, se modifie. Elle a sa place dans la galaxie du quotidien et dans l'arc-en-ciel de notre civilisation québécoise. Elle se range aux côtés des grandes fédérations qui désirent apporter, au monde, l'esprit d'une intercoopération internationale.



Une fédération de caisses populaires... ouverte à toutes les oeuvres économiques et sociales à base coopérative.



René Lévesque

La meilleure défense...

Chacun sait que, dans l'art militaire, à la boxe et divers autres secteurs où l'on ne vit que d'affrontements, les experts soutiennent que la meilleure défense c'est l'attaque. Doit-il en aller de même pour quelqu'un qui, tout en demeurant chef partisan, est censé jusqu'à nouvel ordre diriger le gouvernement de tous les citoyens et incarner leur Etat? Il me semble que la réponse est évidente. Une fois au pouvoir, c'est à leur aptitude à s'élever le plus souvent possible au-dessus de la partisanerie qu'on reconnaît les hommes d'Etat. A leur aptitude aussi à chercher obstinément où se trouve le bien commun et à expliquer leur politique avec la "transparence" qui peut seule convenir à une démocratie en santé. Le portrait que je trace est certes incomplet. On pourrait y ajouter encore longuement. Mais en voilà assez pour soutenir mon propos, lequel est tout simplement de faire voir à quelle distance M. Robert Bourassa se situe de l'homme d'Etat!... Le voilà empêtré dans les contradictions flagrantes de sa loi 22, ébranlé par la démission de son ministre de l'Education, perdant tous les dividendes qu'il escomptait de son petit placement publicitaire, tout récemment chez les Anglophones de Pierrefonds. Comment réagit-il? Va-t-il se décider enfin à expliquer tranquillement, honnêtement, pour que chacun ait une chance de s'y retrouver, toutes les complexités de la question linguistique, en y distinguant de son mieux les causes et les effets? Va-t-il seulement se demander, ce qui grandit un premier ministre aussi bien que son gouvernement, s'il n'y a pas lieu de changer quelque peu une loi qui n'a plus d'autre effet que de semer la division sans diminuer en rien l'effritement culturel qui nous ronge? Jamais de la vie. Ce qu'il fait, c'est d'abord de boucher le trou à l'Education en y casant l'homme qui, dans le contexte actuel, ne peut qu'être le plus souple et le plus coulant du cabinet devant les milieux d'affaires anglophones. Cette absurdité totale du cumul des Finances et de l'Education, M. Jacques Parizeau en a fait, hier matin, la description qui s'imposait. Notons seulement que, dès dimanche, en répondant à la télé par de roses visions d'avenir à toute question précise portant sur le présent, M. Raymond Garneau commençait déjà à confirmer clairement le diagnostic... Puis, que fait encore M. Bourassa? Il passe à l'attaque, distribuant généreusement à toutes les têtes d'affiche du PQ des certificats d'hypocrisie. Comme le pendu parlant de sa propre corde! Ainsi se comporte le politicien pour qui le pouvoir sera toujours une fin, LA fin, plutôt qu'un moyen. Acculé, il réagit instinctivement comme le petit bagarreur de taverne qui ramasse ce qui lui tombe sous la main pour s'en faire une arme de diversion. Et chaque problème qu'on laisse pourrir devient ainsi l'occasion d'un misérable écran de fumée partisane...

Deux aspects d'un même homme

Mais revenons un instant à cette effrayante hypocrisie que M. Bourassa, pour faire oublier son propre pétrin, découvre aujourd'hui dans tous les coins du Parti québécois... Voici par exemple la part que son service de "clipping" a permis au chef libéral de m'en attribuer. La semaine dernière, après sa démission, je disais le respect que, personnellement m'inspirait M. Jérôme Choquette, l'un des deux seuls hommes de ce cabinet, avec M. Claude Castonguay, qui aient donné l'impression d'avoir vraiment de l'échine. Or, brandissant sa coupure de journal, M. Bourassa découvre qu'en janvier 75 il m'arrivait de demander le remplacement de celui qui était encore ministre de la Justice...Et bien oui. Au début de l'année, ce dont il s'agissait, c'était de son comportement dans un ministère qui exige un jugement et un équilibre aussi impeccables que possible. Surtout dans les coups durs, aux moments de crise, il nous semblait – et nous n'étions pas les seuls – que M. Choquette s'était montré sérieusement déficient de ce côté-là. (Et la façon dont il vient d'évoquer dans le Devoir son rôle pendant la Crise d'octobre, avec la mémoire hautement sélective dont il fait preuve, ne serait pas faite pour m'amener à changer d'avis sur ce point...) Mais cela dit, on peut garder pour l'homme lui-même le respect qu'inspirent ses qualités personnelles, dont celle que je soulignais l'autre jour chez M. Choquette et qui ne court pas les rues en politique: la présence d'une épine dorsale...A quoi il faut ajouter, pour ceux qui s'imaginent voir là "une cour indiscrète" qu'on ferait au démissionnaire, que le Parti québécois accepte dans ses rangs tous ceux qui sont prêts à se proclamer sans équivoque en faveur de l'indépendance du Québec et prêts aussi, s'ils sont dans l'arène politique, à y travailler de leur mieux. Un point c'est tout.

vous avez la parole

Au Saguenay

Il n'est pas question de céder du territoire

Monsieur le Premier Ministre,

Permettez-mois de vous exhorter à ne pas céder aux pressions du Gouvernement fédéral du Canada qui exigerait la cession d'un grand territoire dans la région du Saguenay comme condition préalable pour libérer certaines sommes d'argent (qui nous appartiennent d'ailleurs de droit), pour la réalisation d'un parc de conservation dans notre région.

Si un parc devait être créé dans la région du Saguenay, il nous semble primordial que le Québec doive en assumer la responsabilité laquelle d'ailleurs relève de sa compétence constitutionnelle.

Céder un territoire dans les circonstances, nous apparaît une trahison aux objectifs nationaux et une déformation grave du fédéralisme, peu importe la définition qu'on en sollicite.

D'ailleurs, nous comptons sur la parole donnée par Monsieur le Ministre Gérald Harvey qui nous a déjà assuré qu'il n'était pas question de céder du territoire pour un parc au Saguenay.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

RICHARD DUFOUR
Chicoutimi

Le contingentement existe aussi chez les Protestants

Le contingentement des places dans les écoles anglaises, sous l'administration de la Commission Scolaire Jérôme Le Royer, a suscité des manifestations.

Cependant, il est moins connu que le contingentement existe aussi chez les Protestants.

Le Bureau Métropolitain des Ecoles Protestantes du grand Montréal a refusé d'accéder aux demandes des parents d'élèves de l'Ecole Secondaire de Roberval qui ont demandé soit l'élargissement de cette école ou l'ouverture d'une autre école secondaire de langue française ailleurs dans Montréal.

Cette année l'Ecole Secondaire de Roberval dépasse sa capacité et il a fallu refuser les demandes d'admission par la suite.

En plus, un projet d'atelier de français, langue maternelle, a dû être abandonné au moins pour cette année scolaire faute d'espace pour installer l'équipement, bien que le budget pour cet atelier ait été approuvé par le Bureau et par le Ministère de l'Education.

Je ne crois pas que les gens qui manifestent contre la loi 22 sachent que les protestants sont eux aussi privés d'instruction dans la langue de leur choix par une commission scolaire qui est d'une très grande majorité anglophone.

Edouard Errington
St-Lambert

Des oeuvres à supporter

Monsieur Jean-Paul L'Allier
Ministre des Affaires culturelles

Je ne sais pas si vous avez écouté le dernier disque des Séguin "Récolte de Rêves". J'estime que c'est un pur joyau dont chacune des pièces est travaillée, ciselée avec soin une qualité, un talent exceptionnels. Et particulièrement, cette grande fresque eschatologique de Raoul Duguay, mise en musique par Guy Richer: "Les Saisons".

Je partageais récemment avec une amie mon admiration pour ce disque. Elle m'a alors appris qu'il était de plus en plus difficile pour des artistes et des producteurs québécois de fournir des disques de cette qualité en raison des frais encourus et du marché restreint.

Je vous écris pour demander que votre ministère initie des formes de support afin que continuent de nous parvenir des oeuvres de cette richesse.

Car, sans cela, nous Québécois, petit peuple aux grands espaces, de quoi assouvirons-nous notre soif d'un art et d'une beauté qui nous appartiennent ?

Je vous remercie.

Marcel Rheault
Sherbrooke

Erratum

Il aurait fallu lire, dans le commentaire de M. Jacques Parizeau de notre édition d'hier:

"Mais comme M. Gérin-Lajoie refusait de bouger, il n'y eut pas moyen de satisfaire le syndicat financier jusqu'à l'élection de 1966".

Qu'est-ce qui arrive ?

A retenir

Télévision

Femme d'aujourd'hui (R.C.) à 13h35: "Vers la société familiale". Les meilleures photos exposées à l'ONF dont les auteurs sont des femmes.

Si on s'y mettait (R.Q.) à 19h30: "Le Tremplin", un organisme voué à la réhabilitation des ex-détenus.

Vedettes en direct (R.C.) à 20h30: **Jean Lapointe.** Au programme, chansons, fantaisies et imitation de Jérôme Choquette, Lise Payette et Félix Leclerc.

Le 60 (R.C.) à 21h30: la Baie James, projet du siècle? Les Vietnamiens à Montréal. New York: l'échec des grandes métropoles.

Rencontres (R.C.) à 23h: **Jean-Louis Barrault,** comédien et metteur en scène.

Sans pantoufles (T.M.) à 23h15: **"La symphonie inachevée".** Biographie de G. Pellegrini, avec Claude Laydu et Marina Vlady. La vie amoureuse et la fin misérable de Schubert. (Italie 1955)

Radio

Opinion publique (CKVL AM) de 6h à 10h: "Centraide", invité: André Mailhot, directeur de Centraide.

Relaxe (CBF 690) à 14h03: Jacques Fauteux reçoit Michel Desrochers.

Coup de griffes (CKVL AM) à 10h: La notion du prisonnier politique. Invités: Deux membres du FRAP (Front révolutionnaire anti-fasciste et patriotique).

Pierre Paquette (CBF 690) à 10h05: Invité: Jean-Paul Nolet. Sujet: Son rôle à la Commission des biens culturels et à la Commission des droits de la personne où il a récemment été nommé représentant de la population amérindienne.

Variétés

Lewis Furey au restaurant Valentin...**François Guy** à l'Atre...**Loggins and Messina** au Forum...**Art Blakey** à In Concert.



A 20h, ce soir, au Forum de Montréal: Loggins and Messina.

Vos communiqués

Tous les communiqués pour spectacles, projections de films, activités sociales et sportives, fêtes populaires etc, à travers le Québec, doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961 poste 66.

Les bandes dessinées québécoises

JAUNES D'OEUFS par TANGUAY.



lunambule par tibo



le sombre vilain



où irons-nous ?

Cinémas

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "French Connection II": 1.10, 5.00, 9.00. "Seven-up": 3.10, 7.10.

ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 931-3313. "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.20, sam. et dim.: 1.45, 3.30, 5.15, 7.00, 8.45, 10.20.

AVENUE: 1224 Greene Av., Westmount, 937-2747. "Apple Dumpling Gang": 12.30, 2.40, 4.50, 7.05, 9.20.

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "Lepke le Caïd": 2.25, 6.05, 9.45. "L'amoureuse": 12.40, 4.20, 8.00.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. "Plein la gueule": 1.00, 5.15, 9.30 et "Le flambeur" à 3.10, et 7.30.

CHATEAU I: 6956 St-Denis, 271-4400. "L'Antéchrist": 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.30. dernier spectacle à 11.45.

CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222 "La chair de l'orchidée" 1.40, 4.10,6.40, 9.10.

CINE-CENTRE I: 1430 Bleury, 288-7102. "Tidal Wave": 1.00, 3.50, 6.45, 9.40 "Fearless Fighters": 2.25

CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "Les guichet du Louvre": 7.30 "La passion": 9.15 Samedi: "Les guichets du Louvre": 4.25, 8.00. "La passion": 6.00, 9.45. Dimanche: "Les guichets du Louvre": 1.00, 4.25, 8.00. "La passion": 2.45, 6.00, 9.45.

CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine Ouest. 861-2996. "Behind the Door": 1.30 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CINEMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "J'irai comme un cheval tou": 12.25, 2.15, 4.10, 6.00, 7.55, 9.50.

CLAREMONT: 5083 Sherbrooke O.: "Love and Death": 1.35, 3.30, 5.25, 7.20, 9.20.

CREMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Tremblement de terre": sam. et dim.: 12.15, 2.25, 4.45, 7.00 et 9.30. Sur semaine: 7.00 9.30.

DAUPHIN (Renoir) 2396 E., Beaubien. 721-6060: "Mariage": 7.30, 9.30. sam dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

DAUPHIN (McLaren) 2396 E. Beaubien, 721-6060, "Le secret": 7.30, 9.30 sam. dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30 9.30.

ELYSEE: 35 Milton, 842-6053: Salle Resnais: "On s'est trompé d'histoire d'amour": 7.30, 9.30 sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30 10.00 dim. dernier spectacle à 9.30.
Salle Eisenstein: "L'escapade": 7.30, 9.30 sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30 10.00, sam. dernier spectacle à 9.30.

GREENFIELD 1: 519 boul. Tashcereau, 671-622. "L'Antéchrist": 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.30 sur semaine dès 7.30.

JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E, 724-7000. "Le démon aux tripes": 6.00 9.40 dim.: 2.10, 5.50, 9.30. "Les vengeurs de l'Ave Maria". 7.55. dim.: 12.30, 4.10, 7.50.

LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. Salle 1: "L'Antéchrist": 7.30, 9.30, sam. et dim.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.30. Salle 5: "Jaws" 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15 samedi dernier spectacle: 11.20. Sur semaine dès 7.00.

LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 866-5851. "Jaws": 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15.

KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707. "Man about the House": 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.10.

MONKLAND: 5505 av. Monkland: 484-3570. "Freelbie and the Bean": 1.30, 5.35, 9.40. "Drowing Pool: 3.40 7.45.

OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4145. Mardi: "On n'engraisse pas les cochons à l'eau claire": 7.00. "Conversation secrète": 9.30.

PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6999. "Jaws": 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15.

PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "The Way we were": 7.15, 9.15, sam. et dim.: 1.10, 3.10, 5.15 7.15.

PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O., 866-2655. A compter, de samedi: "Lies my Father Told Me": 12.20, 2.15, 4.10, 6.05, 8.00, 9.55.

PLACE VILLE-MARIE PETIT: 777 Dorchester O., 866-2644. "Nashvill": 12.50 3.35, 6.25, 9.10.

PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent, 277-0025. "Grace's Place" et Pro Shop"

RIVOLI II: 6906 St-Denis, 277-4129. "Terreur de Bruce Lee": 2.35, 6.05, 9.35 et "Mais qui donc m'a fait ce bébé?"

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. "Man with the Golden Gun": 1.00, 5.15, 9.30 "Live and Jet Die": 3.10, 7.25.

SNOWDON: 5225 boul. Décarie 482-1322. "Summer Run": 1.45, 3.40, 5.45, 7.50, 9.55.

ST-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211. "L'or": 1.50, 5.40, 9.30. "La brigade en folie": 12.30, 4.15, 8.05.

VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges, 731-8423. "Wilby Conspiracy": 1.00 3.00, 5.05, 7.10, 9.15.

VENDOME: Place Victoria, 878-1451. "The Life and Times of Xaviera Hollander": 12.15, 1.50, 3.25, 5.00, 6.35, 8.15, 9.50.

VERDUN, 3841 Wellington, 768-2-92 "Au rendez-vous de la mort joyeuse": 8.00 sam. et dim.: 3.15 6.40, 10.00 "Brannigan": 6.15, 9.30 sam. et dim. 1.15, 4.40, 8.00.

VERSAILLES: 7255 Sherbrooke (SALLON BLEU): "Fantaisies sexuelles du couple libre" et "Les fleurs du vice".
(SALLON ROUGE): "L'Antéchrist": 7.30, 9.30, sam. et dim.: 1.00, 3.10, 5.20 7.30, 9.30.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 338-5577. "Le retour du grand blond": 7.00, 8.45, 10.20, sam. et dim.: 1.45 3.30, 5.15, 7.00, 8.45. 10.20.

WESTMONT SQUARE: 931-2477. "It Seems Like a Good Idea": 12.30, 2.10, 3.55, 5.40, 7.25, 9.15.

YORK: "Reuturn of the Pink Panther": 12.45, 2.50, 4.50, 7.00, 9.15.

CAMPUS-LOYOLA F.C. Smith Auditorium, 7141 Sherbrooke ouest, 482-0320. Relâche.

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boulevard de Maisonneuve. 879-4349. "Octobre" (U.R.S.S.) 1927): 8.30.

VIDEOGRAPHE: 1604 rue St-Denis, 842-9786: "Commencer par/puisqu'à toute fin correspond" réalisé par Raymond Gervais. Tous les soirs à 8.00. Entrée libre. Jusqu'au 10 octobre.

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis, 844-8734. Cinéma d'animation: "Le gaucher et la puce mécanique" (URSS 1964) "La bataille de Kerjents" (URSS 1971): 7.30 et "Jeunes animateurs de France et du Québec": 9.30.

PAVILLON DES SCIENCES SOCIALES DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL (Local 4335), "Les événements d'octobre" de Robin Spry, à 12.30.

Théâtres

LA POUDRIERE DE L'ILE STE-HELENE: 526-0821 "La nuit des assassins" de José Triana, avec Marthe Turgeon, Francine Tougas, Bondfield Marcoux, mise en scène de Sébastien Dhavernas. Du mardi au vendredi: 20.30, samedi: 18.30 et 21.30. Tarif spéciaux pour groupes et étudiants.

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL: 2332, Edouard-Montpetit, 343-6254. "L'usage du coeur dans le domaine du réel", de Michel Garneau. Une production de "La Rallonge". Jeudi, vend. et dim.: 20.30, samedi, 20.00 et 22.00. Jusqu'au 12 octobre.

LE PATRIOTE EN HAUT: 1474 est, rue Ste-Catherine, 521-6666. "Dodo l'enfant do", de Serge Sirois. Du mercredi au dimanche à 20.00, samedi à 19.30 et 22.00.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine, 861-0563. "Le père humilié" de Paul Claudel, avec Charlotte Boisjoli, Monique Mercure et Jean-Louis Roux. Dès vendredi, le 10 octobre.

L'ESCALE, St-Marc-sur-le Richelieu. "L'été s'appel-le Julie" de Marcel Dubé vendredi et samedi: à 21.00 Dimanche à 20.00

THEATRE PORT ROYAL (Place des Arts) Une production de la Compagnie Jean Duceppe: "Visa le noir, tua le blanc" de Dale Wasserman adaptation de René Dionne avec Monique Joly, Jacques Thisdale et Aubert Pallascio. A 20.30 jusqu'au 19 octobre.

THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, 523-1211. "Le temps d'une vie", de Roland Lepage, avec Roger Blay, Murielle Dutil, Pierre Lebeau, Gilbert Lepage et Guy Nadon du mardi au dimanche à 20.30.

THEATRE DE QUAT'SOUS, 100 est avenue des Pins, 845-7277. "Le premier" d'Israel Horovitz, adaptation de René Dionne, avec Jean-Louis Millette, Ronald France, Michel Forget, Michel Coté et Sophie Clément. Sur semaine à 20.30 samedi à 20.00 et 22.30. Relâche le lundi.

LE THEATRE DU TRIDENT: Au Palais Montcalm de Québec, 629-2275. Relâche.

CENTAUR 1: 453 St-François-Xavier: 288-1229. Relâche.

Variétés

CENTRE CULTUREL DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE: (Salle Maurice O'Bready): 565-5445. Mercredi: "Frida Boccara", à 20h30.

LE PATRIOTE 1974 Ste-Catherine, 521-6666. "Nicole Croisille" et Jacques Antonin" Semaine et dimanche: 21.00. Samedi: 20.00 et 23.00. Relâche le lundi. Jusqu'au 12 octobre.

PLACE DES ARTS (salle Wilfrid Pelletier) Mardi: Relâche. Mercredi: "Manitas de Plata", guitariste, à 20.30.

CAFE CAMPUS: 3315 de la Reine Marie. Relâche.

EVECHE (Hôtel Nelson) Place Jacques-Cartier, 861-5731. "Tony Roman".

GRAND THEATRE DE QUEBEC: Salle Louis Fréchette: "Orchestre Symphonique de Québec", au pupître: Franz-Paul Decker, à 20.30.

IN CONCERT: 2 rue Le Royer, 861-5689. Art Blakey, à 21.30, 23.00 et 1.00.

RESTAURANT VALENTIN: 291 ouest, rue Mont-Royal, 849-1371: "Lewis Furey", à 22.00 et minuit.

CAFE DU PORT: 356 Berri, 845-8765. Relâche.

FORUM DE MONTREAL: Mardi: "Loggins and Messina": 20.00. Jeudi: "Strawks", à 20.00.

LA PORTUGAISE: 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492, Souper, spectacle dansant Germano Rocha et l'accordéonniste Matéus.

L'ATRE: 4461 St-Denis, 845-8835. "François Guy", à 21.30 et 23.00.

PLACE DES ARTS (Théâtre Maisonneuve). Relâche.

Horaires Télévision

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.)
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

matinée

9.00
4 Au bout du fil
7 Informa 7
12 Kareen's yoga

9.15
2 (9) (11) 13 Les Oraliens "En ville"
7 Au coeur de la santé

9.30
2 (9) (11) 13 Les 100 tours de centour
5 6 Mr. Piper / Enfant Avec Alan Crofoot.
7 Sans détour Magazine
12 The Community Information

9.45
2 (9) (11) 13 En mouvement "Poitrine".

10.00
2 (9) (11) 13 Les Chiboukis / Enfant
5 6 The Friendly Giant Enfant
7 10 30 Pour vous mesdames
12 The Art of Cooking Cuisine

10.15
2 (9) (11) 13 Minute moumoute! / Enfant
5 6 Mon ami/ Enfant

10.30
2 (11) 13 Conseil-express
4 Pour vous mesdames
5 6 Mr. Dressup Enfant
9 Les cours scolaires de l'Ontario
12 McGowan and Co. Magazine

11.00
2 (9) (11) 13 Les recettes de Juliette
4 Bonjour comment ça va?
5 6 Sesame Street Education.
Rollers / Jeu
12 Definition / Jeu

11.30
2 (11) Nanny/ Comédie
4 Dessins animés
(9) 13 Rue Principale
12 The Joyce Davidson Show / Interview

11.45
4 La météo
7 10 Les p'tits bonshommes / Dessins animés
30 Dessins animés

11.50
4 Les informations

12.00
2 (11) Mon ami Ben Aventure "Un mur entre Mac et son père".
4 De tout de tous
5 6 The Bob McLean Show / Variétés
7 Informa 7
12 The Flintstones
30 Outaouais aujourd'hui

après-midi

12.20
10 Le 10 vous informe

12.30
2 (9) (11) 13 Les coqueluches / Variétés
7 10 30 Les tannants / Variétés
12 Matinee With George Balcan "A Gunfight" E.U. 1970. Western.

1.00
4 Les tannants / Variétés
5 Movie Time "Brazil"
6 A communiquer

1.30
2 (9) (11) 13 Le téléjournal
6 Any Woman Can
7 Pourquoi pas? Magazine
10 A votre service
17 Emissions du ministère de l'éducation du Québec
30 Vivre en harmonie Magazine

1.35
2 (9) (11) 13 Femme d'aujourd'hui Magazine "Vers la société familiale"

2.00
4 Cinéma "Vers l'extase", Fr. 1960. Drame psychologique.
6 Coronation Street Téléroman
30 Campus

2.15
7 10 Ciné-mardi "Mon frère a peur des femmes", It. 1950. Comédie.
17 Le Oraliens

2.30
2 (9) (11) 13 Cinéma "L'évasion la plus longue" E.U. 1967. Drame de guerre
5 6 The Edge of Night Téléroman
12 What's The Good Word / Jeu
17 Les cent tours de Centour
30 Les affaires à tout l'monde

2.45
17 Autonomie

3.00
5 6 Take Thirty
12 Another World Téléroman
17 Le mystère de l'homme
30 Radio-Québec

3.30
4 Le sac décolle
5 6 Celebrity Cooks

4.00
2 (9) (11) 13 Bobino Enfant
5 6 The Forest Rangers Aventure
7 10 30 Fusée XL-5 Marionnettes
12 Celebrity Dominoes Jeu
17 Ce coin de pays

4.30
2 (9) (11) 13 Nic et Pic
4 Cinéma "Tonnerre sur Pekin" It. 1965. Drame d'espionnage
5 6 The Electric Company / ENFANT
7 10 30 Patofville Enfant
17 Dans la tête des hommes

5.00
2 (11) Daniel Boone Aventure "Le déserteur"
5 6 Stationary Ark
7 10 Le justicier Western
13 Cinéma de 5 heures
12 It's Your Move Jeu
17 Histoire sur le vif
30 Sam Cade / Western

5.30
5 6 The Partridge Family/Comédie
12 The New Price is Right/Jeu

5.55
4 La météo

soirée

6.00
2 (11) Ce soir Information
4 7 10 30 Parle, parle, Jase, jase...
5 6 The City at Six Information
12 Pulse / Information
17 Rythmes

6.30
(11) Nouvelles locales
17 Dix enfants au soleil

6.40
(11) Nouvelles du sport

6.45
(11) Regional 03

7.00
2 Le monde merveilleux de Disney
4 Aujourd'hui le 7 octobre
5 Around The City With Bob
6 A communiquer
7 Juke Box / Variétés
12 When Things Were Rotten / Comédie
(9) Le 9 vous informe
10 Le 10 vous informe
13 Le 13 vous informe
17 Un p'tit coup de coeur "Le camping"
30 Le quotidien Information

7.30
4 7 10 30 Hawaii 5-0 Policier
5 6 Celebration
12 The Bobby Vinton Show / Variétés
(9) 13 Jinny / Comédie
(11) Sport détente
17 Si on s'y mettait

8.00
2 (9) (11) 13 La p'tite semaine
12 Good Times Comédie
5 6 Happy Days Comédie
17 L'âge de la parole

8.30
2 (11) Vedettes en direct
4 7 10 30 Symphorien
5 6 THis is the Law
12 John Allan Cameron Variétés
(9) Sur la côte du Pacifique † Aventure
13 Au coeurs des événements
17 Télé-ressources

9.00
2 (9) (11) 13 Rue des Pignons / Téléroman
4 7 10 Les arpents verts Comédie
5 6 The Fifth Estate Interview
12 The Rookies Policier
30 La veillée Variétés
2 (9) (11) 13 Le 60
4 Mission impossible Suspense
7 10 30 Les incorruptibles / Policier
17 La vie qu'on mène à l'assemblée nationale

10.00
5 6 Doctors Hospital Drame
12 Joe Forrester Policier

10.30
2 (9) (11) 13 Le téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA

10.50
2 (9) (11) 13 Nouvelles du sport
5 6 The Forest Rangers Aventure
7 10 30 Fusée XL-5 Marionnettes
12 Celebrity Dominoes Jeu
17 Ce coin de pays
13 Le 13 vous informe

11.00
2 Rencontres Sujet "Comme je le pense" Inv.: Jean-Louis Barrault.
4 La météo
5 6 The National
12 News
7 Informa 7
(9) Ciné-soir "L'Albatros", Fr. 1971. Drame policier.
10 La couleur du temps
(11) Tout compte fait
13 La parole est à l'auditeur
30 Outaouais aujourd'hui

11.05
4 Dialogue
13 Ciné-soir "Pour un sourire", Fr. 1969. Drame psychologique.

11.15
7 10 Sans pantouffles "La symphonie inachevée", It. 1955. Film biographique.

11.20
12 Pulse / Information

11.22
5 6 Viewpoint

11.30
2 (11) Propos et confidences
6 Montreal Tonight
30 Ciné 11h30 "La professionnelle" Mex. 1954. Melodrame.

11.55
6 Ciné-Six "No Man of Her Own" E.U. 1960. Mélodrame

12.00
2 (11) La lutte de l'homme pour sa survie
12 The 12 Midnight Movie "The McKenzie Break" E.U. 1970.

12.20
5 The Merv Griffin Show Variétés

12.45
7 Informa 7
10 Le 10 vous informe

1.00
2 Le téléjournal

LE JOUR ***pop*** ***vie et culture***

par Bruno Dostie

Et voilà, **Toubabou** est là, sur un microsillon Barclay qui s'appelle **"Attente"**. C'est un disque soigneusement conçu et enregistré au Studio Six par le groupe de musiciens qui se sont rassemblés autour de **Lise Cousineau** et de **Michel Séguin: Michel Dion** à la basse, **Denis Farmer** à la batterie, **Yvan Ouellet** aux claviers, **Georges Rodiguez** aux percussions et **Robert Stanley** à la guitare. En même temps, le groupe a lancé sur 45 tours **"Ambush"** et **"Carignan"** et, le 1er octobre dernier, lendemain de ce lancement, Lise Cousineau et Michel Séguin s'envolaient pour l'Afrique où ils vont préparer une tournée de Toubabou en Côte d'Ivoire, au Mali, au Sénégal et au Togo. Cette tournée aura lieu en mars prochain si tout marche comme prévu tandis qu'à leur tour, à l'automne '76, les partenaires africains de Toubabou dans cette tournée viendront visiter le Québec. Sur son premier disque, **"Le blé et le mil"** paru l'automne dernier, Toubabou jouait déjà avec quelques-uns de ces musiciens africains rencontrés à la Superfrancofête. Mais pour cette prochaine fois, Lise et Michel veulent vraiment monter un répertoire et le répéter.



Un autre disque à paraître ces jours-ci est **"En plein orgasme"**, le produit d'un nouveau groupe québécois qui a pour nom celui de ses trois membres, **Beauregard-Violetti-et-Ste-Claire,** Pierre, Denis et Adrienne étant, dans le même ordre, les trois prénoms qui vont avec ces noms.

Ce long-jeu est produit par **Louis Parizeau,** associé aux **Sinners** depuis le début et qui s'est aussi associé à Lucien Francoeur pour la production du deuxième **Aut'chose, "Une nuit comme une autre"**, lancé aujourd'hui par la même compagnie d'ailleurs, CBS-Columbia. Ce disque fera agressivement neuf parmi les produits québécois mais en évoquera plusieurs qui nous viennent d'ailleurs. On notera en tous cas, pour la première fois sur une pochette, autant de crédits pour coiffeurs et maquilleurs que pour les musiciens. Beauregard déclare d'ailleurs: "L'ère des hippies est révolue. Pour survivre, il faudra désormais que le produit de cette génération troque ses bottes de travailleurs et ses chemises carrelées pour un bâton de rouge à lèvres et une bouteille de make-up".

Le Théâtre de La Lorraine
Pour un théâtre permanent à Laval

par Pierre Vallières

La seule troupe professionnelle de Ville de Laval, le Théâtre de La Lorraine inaugurera sa saison 1975-76 par la présentation d'une comédie qui a obtenu un grand succès à Paris, il y a dix ans, "Croque-Monsieur" de Marcel Mithois.



Jean-Claude Sapre

Les représentations auront lieu du 14 au 18 octobre et du 21 au 25 octobre inclusivement, à l'auditorium de la polyvalente Evariste Leblanc, 195 Montée Masson, Duvernay (autoroute 25).

"Croque-Monsieur a été créée à Paris en 1964 et a été jouée pas moins de mille fois. Il s'agit d'une comédie de boulevard, d'un divertissement dont le propos est uniquement de faire rire le spectateur. Marcel Mithois s'est mérité le Prix Courteline pour l'ensemble de son oeuvre.

Le Théâtre de La Lorraine est animé par Lorraine Lorrain et Jean-Claude Sapre. C'est ce dernier qui assume la mise en scène du premier spectacle de la saison dont les interprètes sont: Jacques Arpin, France Collard, Patrick D'Argenteuil, Monique Derome, Michel Dionne, Daniel Dubois, Bruno De Forge, Lorraine Lorrain, Hélène Rondeau, Jean-Claude Sapre et Réjean Wagner.

Trois pièces québécoises

Après "Croque-Monsieur", le Théâtre de La Lorraine présentera trois pièces québécoises: "Bonne fête, papa" de Jacqueline Barrette, "Ce que femme veut" de Guy Sauvé et enfin "L'ange ou le démon" de Jean-Claude Sapre.

L'un des objectifs du Théâtre de La Lorraine est de favoriser la formation professionnelle de comédiens qui n'ont pas eu la chance de passer par l'Ecole nationale de théâtre ou par le Conservatoire d'art dramatique. On sait que les admissions annuelles à ces deux écoles sont volontairement restreintes. "Mais, de dire Jean-Claude Sapre, on n'a pas idée de tous les talents que l'on n'utilise pas au Québec. Cela est en partie dû au fait que les principales activités théâtrales sont centralisées à Montréal et, à un degré moindre, à Québec".

Un théâtre permanent pour Laval

L'autre objectif du Théâtre de La Lorraine est d'instituer un théâtre professionnel permanent à Ville de Laval. "Ce n'est pas normal, de dire encore Jean-Claude Sapre, qu'une ville comme Laval ne puisse se payer une troupe de théâtre permanente et la faire vivre".

On sait que l'été dernier a commencé à circuler, sous forme de rumeur, le projet d'une Place des Arts pour Laval. Mais avant de songer à créer un autre éléphant blanc, peut-être faudrait-il que les autorités et les citoyens de Laval commencent par faire vivre une troupe permanente. Autrement, la future Place des Arts ne fera que déplacer Mireille Mathieu de la salle Wilfrid-Pelletier à l'Ile Jésus.

Il semble que les gens de Laval aiment peu fréquenter les lieux de divertissement et de loisir de leur territoire. Ils préfèrent aller voir les "shows" de la métropole.

Le Théâtre de La Lorraine espère contribuer à modifier cette habitude et à donner le goût aux Lavallois d'assister non seulement à ses propres spectacles mais d'encourager l'établissement à Laval d'un véritable réseau de maisons artistiques (théâtres, boîte à chanson, etc). En présentant en début de saison "Croque-Monsieur", le Théâtre de La Lorraine veut attirer le plus grand nombre possible de spectateurs et leur fournir ainsi l'occasion de "prendre contact" facilement avec une compagnie théâtrale encore peu connue, bien qu'elle existe depuis cinq ans.

Le propos de "Croque-Monsieur", en bref, est le suivant: la nouvelle que le Pérou a fait main basse sur ses mines et a tari la source de sa fortune incite le milliardaire Baisos au suicide. Partant du principe que l'eau va à la rivière et fuit donc inversement les fleuves à sec, sa femme Coco décide, pour rétablir ses finances, de capturer un nouvel époux richissime avant qu'on la sache devenue une veuve ruinée.

Pour toute information concernant le Théâtre de La Lorraine, on peut composer le numéro suivant: 663-1037.



Le Théâtre de La Lorraine en période de répétition.

Avant-première Yvon Deschamps

Pour ceux qui veulent assister à l'avant-première du spectacle d'Yvon Deschamps, le 14 octobre prochain, au Théâtre Maisonneuve, avant-première qui se tiendra au bénéfice d'Amnistie Internationale Québec, soulignons que les billets pour cette soirée spéciale sont en vente aux endroits suivants: à la CSN (1001 Saint-Denis); à la Coop des étudiants du Cégep Edouard-Montpetit, à Longueuil; à l'UQAM, 1187 Bleury (4ième étage); et à l'université de Montréal (Centre communautaire du boul. Edouard Montpetit, 3e étage, et pavillon des sciences sociales, de la rue Jean-Brillant, bureau 2220).

Tous ceux qui sont intéressés à appuyer Amnistie Internationale, à l'heure espagnole, sont fortement invités à assister, le 14 au spectacle Yvon Deschamps.

G. Gélinas quitterait la SDICC

Dans une entrevue au quotidien Le Droit, M. Gratien Gélinas, président de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (SDICC), révèle qu'il songe à quitter cet organisme pour entreprendre le tournage d'un film.

M. Gélinas refuse toutefois de dévoiler le titre et le sujet de ce projet de film. Il précise que sa décision n'est pas encore tout à fait prise. Mais. . . pourquoi dirait-il qu'il songe à quitter la SDICC et à tourner un film si sa décision, en pratique, n'était pas déjà arrêtée? On devrait en savoir plus long bientôt.

Pierre David, président des Productions Mutuelles, nous apprend d'autre part que la SDICC survivra. En réponse à une lettre désespérée qu'il envoyait récemment à M. Jean Chrétien, président du Conseil du Trésor du Canada, ce dernier lui aurait fait savoir que la SDICC continuera à recevoir des fonds du gouvernement fédéral. M. Chrétien fait savoir que le refus du Conseil du Trésor d'accorder les $2 millions réclamés par le secrétariat d'Etat pour la SDICC n'en était pas un. Ce n'était qu'un délai pour réétudier le mandat de cet organisme fédéral. Voilà qui est plus clair.

"Un film plein d'éclats, de lueurs, d'idées originales d'images superbes".
LE MONDE
14 ANS
LA CHAIR DE L'ORCHIDÉE
CHARLOTTE RAMPLING
avec BRUNO CREMER
PATRICE CHEREAU
d'après le roman de JAMES HADLEY CHASE
CHEVALIER METRO ST DENIS DEMONTIGNY 1590 ST-DENIS 845-3222
LE CHALOT, LONGUEUIL

150 PAIRES DE BILLETS À OFFRIR....
LE JOUR et LES PRODUCTIONS BEAU BEC
vous invitent à la Première de
TABASLAK!
JEAN-GUY MOREAU



30 personnages avec les mots de
JACQUELINE BARRETTE
Le Jeudi 16 oct., 9 h.30
OUTREMONT
1248 BERNARD O. 277-4145

PREMIERE
JEAN-GUY MOREAU
à OUTREMONT
UNE INVITATION POUR 2 PERSONNES DE BEAU BEC
NOM _____
ADRESSE _____
TEL. _____
Retourner à: LE JOUR, 387 boul. Lebeau, St-Laurent
(se terminant le samedi 11 octobre)

Kébec Spec Int., les Productions Perle & CKVL-FM
en collaboration avec les disques London
présentent
10CC
Dimanche 26 oct., 20h30
Billets: $6.00 aux comptoirs TRS, l'Alternatif
et au Centre Sportif
Centre Sportif
Université de Montréal
Int: 343-6150

"Avec Section Spéciale, Costa-Gavras, celui de Z, l'Aveu, Etat de Siège, vient d'inscrire une oeuvre de plus à son palmarès déjà bien rempli..." - Europe no 1
"Toute la réalité du pouvoir de l'Etat, secrète, connue des seuls initiés, est mise à nu, un film qui pose de telles questions est un événement salutaire." - L'Express
"Section Spéciale est très supérieur à ce que nous avons dans le genre. Allez voir le film..." - Le Figaro
"Section Spéciale réunit tant d'excellents comédiens qu'il serait injuste de n'en citer que quelques-uns." - Les Echos
"Un GRAND film sur la justice." - L'Aurore
POUR TOUS
UNE SELECTION DES FILMS MUTUELS
PIERRE DAVID présente
section spéciale
La raison d'Etat justifie-t-elle le meurtre?
Sélection officielle Cannes 1975 Grand Prix de la Mise en Scène
un film de costa-gavras
dialogues de Jorge Semprun
DES VENDREDI - CINEMAS LE PARISIEN & LAVAL

UNE SELECTION DES FILMS MUTUELS
PIERRE DAVID présente
un film de Marcel Lefebvre
réalisé en collaboration avec Yves Gélinas
MUSTANG
Un grand film d'action, d'aventures et de suspense . . .
Une bête sauvage et indomptable à l'origine d'un règlement de compte sans merci . . .
Le drame d'un enfant qui cherche à comprendre . . .
Une lutte impitoyable dans un monde d'honneur et de lâcheté, de force et de peur.
Willie Lamothe, Luce Guilbeault, Albert Millaire, Nanette Workman, Claude Blanchard, Muriel Millard, Marcel Sabourin, Bobby Hachey, Andrée Pelletier, Stephen Machin, Marie-Hélène Thouin, Jack Beauscholte
Une production des Productions Mutuelles en association avec: Les Cinemas Unis, Bellevue Pathé, Noema, Cinevic, Les Disques London Cinévision, Les Entreprises Willie Lamothe, avec l'aide de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne
COMMENÇANT VENDREDI LE 10 OCTOBRE
CHATEAU 1 St-Denis & Belanger 271-1103
cinemas LE PARISIEN 5
VERSAILLES 7265 Sherbrooke E. 353-7880
GREENFIELD Pk. Pl. Greenfield Park 671-6129
CINEMAS Laval 5 CENTRE LAVAL 688 7776
MASKA (St. Hyacinthe) GALERIES DE GRANBY (Granby) CARTIER (Shawinigan) CAPITOL (St. Jean) REX (St. Jérôme, PALACE (Grand Mère) CAPITOL (Trois Rivières) RHEO (St-Tite) JOLIETTE (Joliette) ST-EUSTACHE (St. Eustache)

SI... ou OXFAM

le sport

Proprios et joueurs signent un contrat

La LNH se stabilise pour cinq ans

NEW YORK (PC) — Les propriétaires et les joueurs de la Ligue nationale de hockey ont annoncé hier qu'ils avaient signé un contrat collectif de cinq ans, contrat qui reconnaît la validité de la clause d'option ainsi que la clause de compensation et l'arbitrage obligatoire.

La Ligue nationale a mentionné que le contrat marquait un grand pas dans l'histoire du sport professionnel. Les propriétaires et l'Association des joueurs ont rendu public le contenu du contrat dans un communiqué conjoint.

"Le hockey s'est donné une période de stabilité de cinq ans. C'est maintenant aux propriétaires de prouver qu'ils veulent survivre ou non, a dit Alan Eagleson, directeur de l'Association des joueurs. Présentement, il s'agit du contrat le plus juste dans le monde du sport et nous sommes fiers d'en faire partie".

La partie la plus importante du contrat est le fait que les joueurs reconnaissent le droit des propriétaires à la compensation de la perte d'un joueur qui est devenu agent libre.

C'est la première fois dans l'histoire du sport professionnel que cette clause est acceptée par les joueurs et qu'on en est arrivé là à la suite de négociations. Eagleson a admis que les négociations avaient mis du temps à démarrer, mais que beaucoup de progrès avaient été réalisés au cours de l'été.

Au juge à décider

Contrairement à la loi Rozelle dans la Ligue nationale de football, où le commissaire Pete Rozelle est le dernier arbitre qui décide de la compensation à accorder à une équipe, les propriétaires et les joueurs de la LNH ont accepté l'arbitrage obligatoire d'une tierce partie, le juge Ed Houston d'Ottawa.

Le contrat, qui est rétroactif au 15 septembre, prendra fin le 14 septembre 1980. Il serait automatiquement annulé par la fusion de la Ligue nationale à l'Association mondiale de hockey.

Les joueurs recevront plusieurs avantages financiers du nouveau contrat. Leur fonds de pension a été augmenté de 50 p.c.. Par ailleurs, ils toucheront 50 p.c. des recettes provenant des matches internationaux. Quant à la clause d'option, les joueurs auront deux choix. Ils pourront signer un contrat comprenant une clause d'option d'un an ousigner un contrat sans clause d'option.

Un vétéran de 10 ans dans la Ligue nationale touchera donc une pension annuelle de $14,000, plutôt que $8,000 à 55 ans.

Les joueurs pourront également choisir deux représentants qui siègeront lors des séances du comité de règlements. Ils n'auront cependant pas droit de vote.

Outre Eagleson, le comité de négociations de l'Association des joueurs comprenait Hubert Martin, des Black Hawks de Chicago, Bobby Clarke, de Philadelphie, Bobby Orr, de Boston, Syl Apps, de Pittsburgh et Ed Johnson de St. Louis.

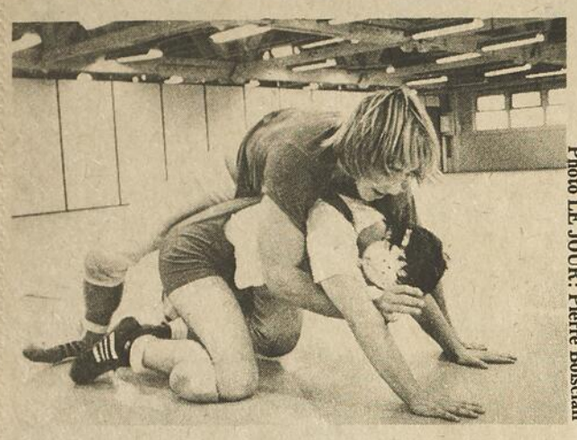


Photo LE JOUR: Pierre Boisclair

Le CENA survivra-t-il?

par André Chartrand

Point de ralliement de la plupart des meilleurs athlètes du Québec, l'élite sportive se concentrant à près de 75 pour cent dans la région montréalaise, le Centre national d'entraînement athlétique de Montréal (CENA) n'est pas assuré de survivre aux Jeux olympiques de l'an prochain. C'est du moins ce qu'à laissé entendre M. Yvan Dubois, président du conseil d'administration de CENA, hier après-midi lors d'une conférence de presse convoquée pour fêter la première année d'existence de ce complexe vite devenu un outil indispensable de perfectionnement en sport amateur.

Tout en soulignant que le futur Institut des Sports aurait tout intérêt à poursuivre l'utilisation du CENA, M. Dubois a déclaré "que sa survie dépendra de l'orientation que l'Institut élaborera quant aux installations sportives en général." Pour faire cesser toute spéculation à ce sujet, M. Dubois a clos le débat en disant "qu'il serait prématuré de porter un jugement sur les chances de survie du CENA", nous paraissant cependant pessimiste sur ces chances.

Quand l'on connaît le sort qui est réservé aux installations publiques suceptibles d'aider la cause du sport amateur, on ne peut faire autrement que souhaiter une longue vie au CENA. Le cas du bassin olympique de l'île Notre-Dame en constitue un exemple type.

Lors de son inauguration, le responsable de la division des sports du service des Loisirs de la ville de Montréal, M. Jean Emond, avait bien spécifié que son service tenait à exploiter au maximum le bassin. Depuis, les fédérations de canoe-kayak et d'aviron ont appris qu'ils ne pourraient y entraîner leurs membres parce que la ville ne peut engager du personnel pour surveiller les lieux, son budget ne prévoyant aucune dépense de cet ordre.

C'est pourquoi le Cena doit poursuivre ses activités au-delà des coûteux JO, surtout qu'en ces temps d'inflation, il ne commande qu'un budge de $140,000.

Nationale

Candelaria, dernier espoir des Pirates

PITTSBURGH (AP) — Les Pirates de Pittsburgh ne peuvent se servir de fil barbelé sur les sentiers. Ils devront donc s'en remettre à leur lanceur recrue John Candelaria pour tenter de freiner l'élan des Reds de Cincinnati qui tenteront de mettre fin à la série de championnat de la Ligue nationale de baseball dès ce soir. "Je ne ressens aucune tension, a mentionné Candelaria hier. Si la tension doit reposer sur les épaules de quelqu'un, elle doit reposer sur les épaules des Reds. Tous les gens s'attendent à ce qu'ils triomphent".

Les Reds, qui enverront le vétéran Gary Nolan dans la mêlée, ont remporté les deux premiers matches 8-3 et 6-1 à Cincinnati. Candelaria a vu les Reds voler 10 buts en autant de tentatives.

Malgré tout, Candelaria, un géant de six pieds et sept pouces, est très calme pour une recrue. "Je ne perd pas mon calme trop facilement, a mentionné l'artilleur de 21 ans, originaire de New York. J'ai toujours voulu faire l'expérience de lancer dans une série de championnat".

Candelaria a une fiche de 8-6. Il a rejoint les Pirates au mois de juin. Il a remporté une victoire et a subi une défaite contre les Reds. "Ce n'est pas un secret pour personne, a-t-il poursuivi. Il vous faut empêcher Joe Morgan et cie de se rendre sur les sentiers. Alors seulement, vous pouvez affronter sans trop de crainte les Johnny Bench et Tony Perez".

Américaine

La suprématie des A's est en jeu!

BOSTON (d'après AP) — Les Red Sox de Boston ne sont plus qu'à une victoire du championnat de la Ligue américaine de baseball et ainsi mettre fin à la suprématie des redoutables Athletics d'Oakland et du propriétaire Charles O. Finley, qui se sont appropriés ce titre depuis les trois dernières années.

Les Red Sox, qui ont supplanté joyeusement les Orioles de Baltimore durant la saison régulière pour acquérir la première place de la division est, détiennent une avance de deux victoires contre aucune défaite dans leur série quatre de cinq contre les A's pour l'obtention du titre de champion de la ligue et, par le fait même, participer à la Série mondiale.

Les Sox délégueront aujourd'hui au monticule, premier match d'une façon quasi parfaite, soit 7-1, et avaient ensuite remporté le second match, toujours à Boston, au compte de 6-3.

Les deux gérants Alvin Dark du Oakland et Darrell Johnson du Boston, sont unanimes à dire que les Sox ont joué de façon magistrale pour remporter le second match. "Ils ont fait tout ce qu'il fallait pour nous battre", a déclaré Dark, tandis que Johnson estimait: "Il est humainement impossible de jouer mieux."

Les Sox délègueront aujourd'hui au monticule, alors que la série se poursuit à Oakland, Rick Wise, auteur de 19 victoires cette saison. Quant à Dark, son choix se fera entre Stan Bahnsen ou Dick Bosman... ou peut-être Vida Blue ou Ken Holtzman.

Sieber succède à Charbonneau

Walter Sieber a été nommé hier directeur-général aux sports par le Comité organisateur des Jeux olympiques de 1976 (COJO). La nouvelle a été annoncé par Simon St-Pierre, vice-président du comité. Sieber succède ainsi à Pierre Charbonneau, décédé la semaine dernière. Sieber, âgé de 34 ans et originaire de Suisse, mais naturalisé canadien en 1966, occupait déjà un poste au COJO, en tant qu'assistant de Charbonneau.

Nastase n'ira pas à Madrid

"Le Roumain Ilie Nastase n'a pas participé au Grand prix international de tennis de Vonday sur ordre de son gouvernement," a déclaré le Suédois Bjorn Borg hier. Borg a ajouté que Nastase avait reçu un télégramme de son gouvernement samedi lui recommandant de ne pas se rendre à Madrid "à cause de la situation politique actuelle en Espagne."

Burka reprend l'entraînement

Sylvia Burka, qui a été officiellement réinstallée au sein de l'équipe nationale du Canada de patinage de vitesse ce week-end, s'est envolée hier en compagnie de cinq autres membres de l'équipe vers l'Europe pour participer à un camp d'entraînement de quatre mois, ainsi qu'à plusieurs compétitions. Burka a déclaré au cours d'une interview avant de prendre l'avion qu'elle avait cessé de pratiquer le patinage de vitesse après avoir été suspendue par la Fédération canadienne et s'est tournée vers le cyclisme. Mais, elle a réalisé qu'elle avait donné trop de son temps pour son sport favori pour tout abandonner quelques mois avant les Jeux olympiques d'Innsbruck.

L'avenir de l'AMH est entre les mains des jeunes

L'avenir de l'Association mondiale de hockey reposera sur les épaules des jeunes joueurs talentueux, a déclaré Gordie Howe, le président des Aeros de Houston et le plus vieux joueur encore actif de la ligue. D'autre part, il ne s'est pas dit contre les clubs qui ont embauché cet été des vétérans de la Ligue nationale, comme les Fighting Saints ou les Oilers, en recrutant respectivement Dave Keon et Norm Ullman, tous deux des Maple Leafs de Toronto. "Tout ce que nous avons à faire, c'est d'attendre que nos jeunes prennent la relève", a ajouté Howe. La saison régulière de l'AMH débutera jeudi soir alors que les Jets seront à Québec pour affronter les Nordiques.

Monaco élimine Israël

La Principauté de Monaco s'est qualifiée pour le tour suivant de la zone européenne de la coupe Davis en éliminant Israël par quatre victoires à une. Les Monégasques, Balleret et Forfiga ont remporté chacun leur match des simples tandis que celui des doubles est revenu aux Israéliens Wetheimer et Stabholz. Moncao rencontrera maintenant l'Union soviétique.

les statistiques

baseball

Ligue nationale

Série éliminatoire
(trois de cinq)

	G	P	Moy.
Cincinnati	2	0	1.000
Pittsburgh	0	2	.000

Samedi
Cincinnati 8, Pittsburgh 3
Dimanche
Cincinnati 6, Pittsburgh 1
Aujourd'hui
Cincinnati à Pittsburgh
Demain
Cincinnati à Pittsburgh
(si nécessaire)
Jeudi
Cincinnati à Pittsburgh
(si nécessaire)

Ligue américaine

Série éliminatoire
(trois de cinq)

	G	P	Moy.
Boston	2	0	1.000
Oakland	0	2	.000

Samedi
Boston 7, Oakland 1
Dimanche
Boston 6, Oakland 3
Aujourd'hui
Boston à Oakland
Demain
Boston à Oakland
(si nécessaire)
Jeudi
Boston à Oakland
(si nécessaire)

Conférence nationale

Section est

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Dallas	2	0	0	55	38	1.000
Washington	2	1	0	100	42	.667
St. Louis	2	1	0	80	71	.667
Philadel.	1	2	0	53	48	.333
NY Giants	1	2	0	50	89	.333

Section centrale

Minnesota	3	0	0	97	30	1.000
Détroit	2	0	0	47	30	1.000
Chicago	1	2	0	25	76	.333
Green Bay	0	3	0	36	84	.000

Section ouest

Los Angel.	2	1	0	54	45	.667
Atlanta	1	2	0	48	47	.333
San Franc.	1	2	0	51	53	.333
N.-Orléans	0	3	0	10	76	.000

Conférence américaine

Section est

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Buffalo	3	0	0	110	49	1.000
Miami	2	1	0	74	52	.667
NY Jets	2	1	0	80	73	.667
Baltimore	1	2	0	68	62	.333
N.-Angleterre	0	3	0	21	65	.000

Section centrale

Cincinnati	3	0	0	66	36	1.000
Pittsburgh	2	1	0	100	36	.667
Houston	2	1	0	59	38	.667
Cleveland	0	3	0	33	108	.000

Section ouest

Oakland	3	0	0	68	41	1.000
Denver	2	1	0	74	84	.667
Kansas C.	0	3	0	60	87	.000
San Diego	0	3	0	17	76	.000

football

Ligue canadienne

Conférence de l'est

	M	G	P	N	Pp	Pc	P
Ottawa	12	8	4	0	277	220	16
Montréal	12	7	5	0	286	220	16
Toronto	12	3	8	1	193	237	7
Hamilton	11	2	8	1	192	296	5

Conférence de l'ouest

Edmonton	12	9	3	0	324	273	18
Saskat.	13	8	4	1	309	256	17
Winnipeg	12	6	5	1	234	255	13
Calgary	12	5	7	0	297	265	10
C.B.	12	4	8	0	223	282	8

Mercredi
Hamilton à Ottawa

hockey

L.J.M.Q.

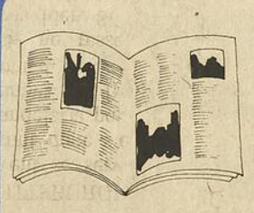
Division est

	M	G	P	N	Bp	Bc	P
Shawinigan	4	2	2	0	23	15	4
Chicoutimi	4	2	2	0	21	18	4
Trois-Riv.	4	2	2	0	17	18	4
Sorel	4	2	2	0	21	26	4
Québec	4	1	3	0	16	30	2

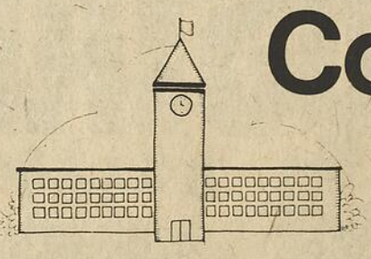
Division ouest

Sherbrooke	4	3	1	0	29	19	6
Cornwall	4	3	1	0	22	17	6
Montréal	4	2	2	0	25	23	4
Laval	4	2	2	0	21	25	4
Hull	4	1	3	0	17	21	2

un JOUR JOUR nouveau se lève



Format pratique
Tabloid



Couverture complète et commentée de l'Assemblée Nationale du Québec



Petites annonces gratuites



Derniers résultats sportifs

le labyrinthe
dans votre assiette
à pleine terre
les consommateurs
âge en âge
auto questions et réponses

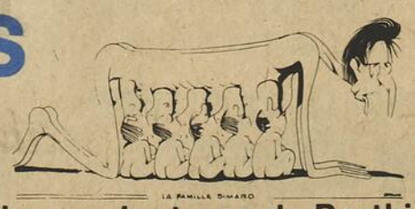
Chroniques exclusives



Editoriaux + commentaires



Informations libres



Les caricatures de Berthio



Les complots du *sombre vilain*

REÇU LE 8 OCT 1975 BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC